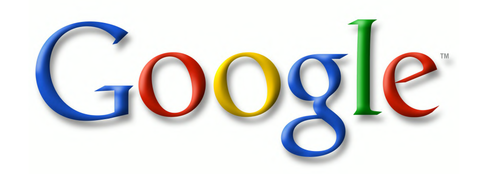
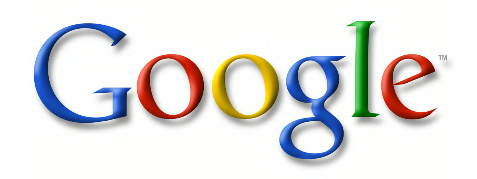
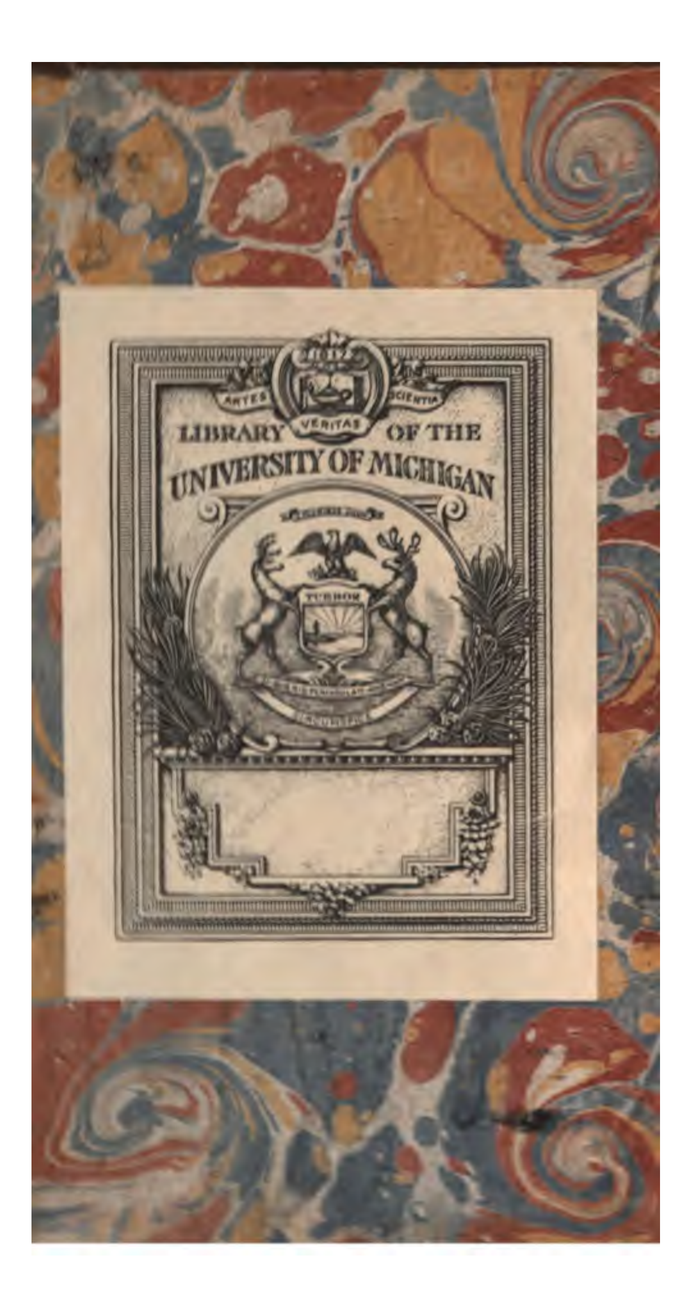
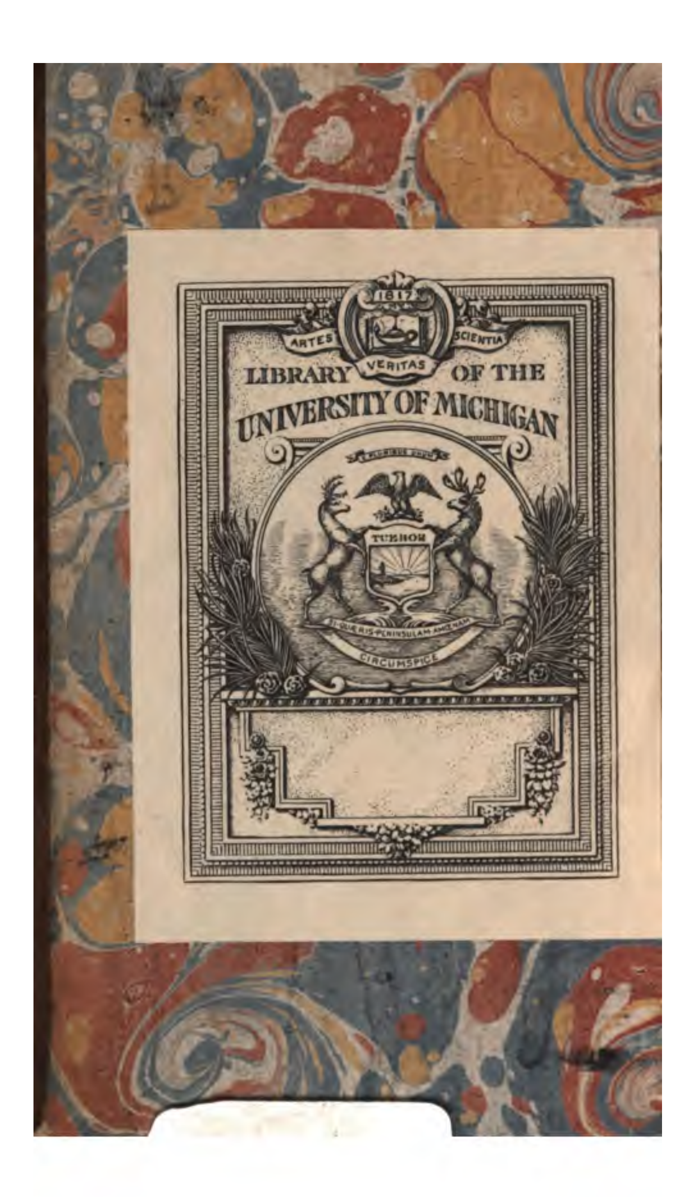
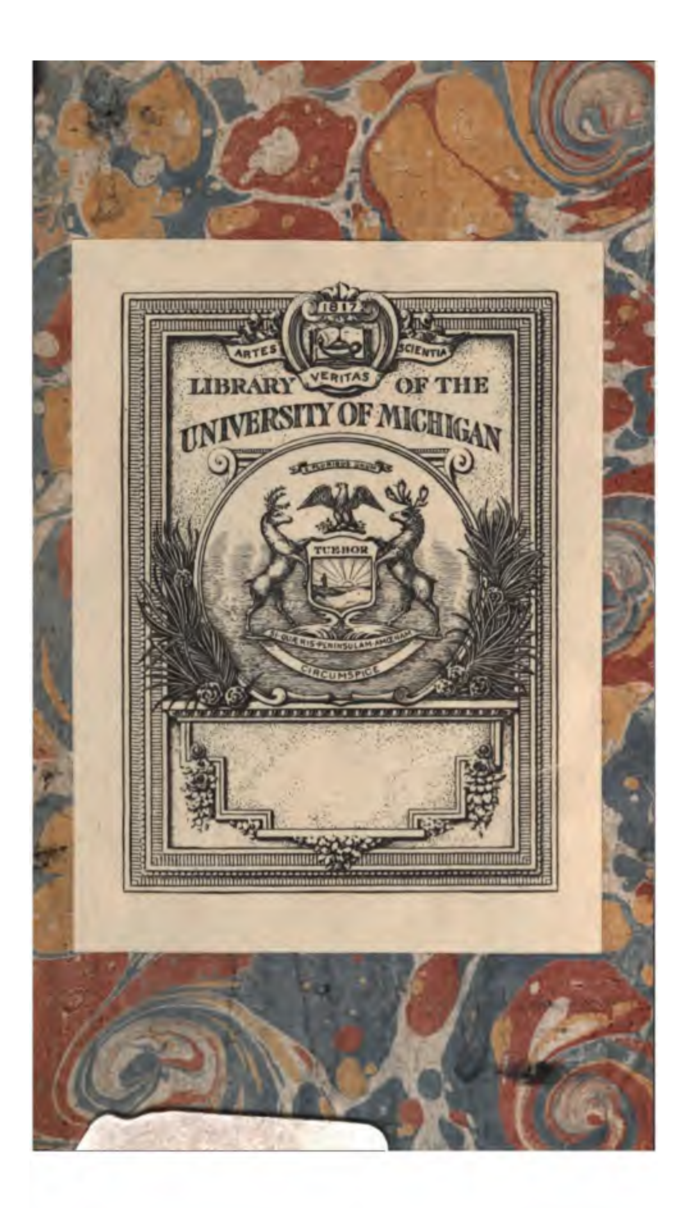







ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE





7.50 C. C.

par Louis
Philipon de La Madelaine

Fourqueil

DE

L'ÉDUCATION

DU

PEUPLE.

VUES PATRIOTIQUES *SUR* L'ÉDUCATION DU PEUPLE,

Tant des villes que de la campagne;

Avec beaucoup de Notes intéressantes.

OUVRAGE

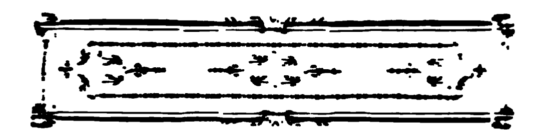
Qui peut être également utile aux autres classes de citoyens.

Si quid novisti rectiùs istis,
Candidus imperti, si non his utere mecum.
HORAT. Epist. 6, lib. I.



A LYON,
Chez P. BRUYSET-PONTHUS,
Libraire, rue Saint-Dominique.

M. DCC. LXXXIII.
Avec Approbation & Privilege du Roi.



DE L'EDUCATION DU PEUPLE.

U[illegible]

[illegible]



DE L'ÉDUCATION DU PEUPLE.

UNE maſſe informe d'argille (1) eſt arrachée des entrailles de la terre; bientôt elle ſe transforme en un vaſe qui brille ſur la table des grands, ou ſe change en un meuble vil qui ne trouve de place que dans la chaumiere du pauvre. Tel ſortant des mains de la nature, l'être raiſonnable devient par l'éducation, ou l'inſtrument du crime, ou l'ornement de la vertu. C'eſt l'éducation ſeule qui fait l'homme; il n'eſt jamais que ce qu'elle veut qu'il ſoit.

---

(1) *Udum & molle lutum es ; nunc, nunc properandus, & acri*
Fingendus ſine fine rotâ. PERS. Sat. 3.

Les anciens inſtituteurs des peuples (1) connurent parfaitement cette grande vérité; nos légiſlateurs modernes l'ont à peine entrevue. Ce n'eſt pas qu'ils n'aient ſurchargé nos villes de colleges, de lycées, d'académies. Mais, outre les défauts ſi juſtement reprochés à la plupart de ces établiſſemens, j'obſerve que nos gymnaſes ne s'ouvrent qu'aux fils des citoyens aiſés; c'eſt-à-dire, qu'ils n'admettent que les enfans à qui l'éducation publique eſt le moins néceſſaire, puiſque la fortune des peres leur aſſureroit facilement une bonne éducation privée.

Pour les enfans du peuple, il faut les chercher au fond d'une école obſcure qu'habitent ſouvent avec l'ignorance, la fauſſe morale, les principes trompeurs, & ce tas de préjugés qui de-là préparent le malheur de la terre.

(1) « Tous les plus célebres légiſlateurs ont » cru, avec raiſon, que l'éducation de la jeu- » neſſe faiſoit une partie eſſentielle du gou- » vernement. » *Hiſt. ancienne*, *tom. 3*, *pag. 42*.

C'eſt donc rendre à la choſe publique un ſervice eſſentiel, que de lui donner des vues ſur l'éducation du peuple.

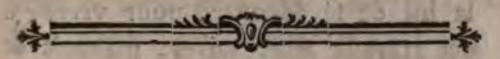
Je vais m'occuper d'un ſi beau ſujet avec cette ſécurité qui ſied ſi bien, lorſqu'écrivant ſans prétention, l'on préfere la qualité de citoyen à la réputation d'auteur; & conſidérant l'éducation du peuple ſous les divers points de vue qu'elle préſente, je l'examinerai dans ſes rapports généraux avec le gouvernement, dans l'adminiſtration & la diſcipline des écoles, dans les différens genres d'exercices & d'inſtructions qui conviennent aux enfans du peuple, dans la ſuite & les progrès de cette éducation depuis la ſortie des écoles juſqu'au mariage. Je finirai par appliquer à l'éducation des filles du peuple, ceux de mes principes qui en paroîtront ſuſceptibles.

Qu'on ne s'attende pas à trouver ici beaucoup de choſes neuves: quel garant aurois-je de leur bonté? Je m'attacherai

bien plus à dire des choſes utiles; ce qui eſt utile ne peut trop ſe répéter.

Qu'on me permette auſſi des détails & même des longueurs. Quand l'étendue du ſujet ne les exigeroit pas, ſon importance les juſtifie.





PREMIERE PARTIE.

L'éducation du Peuple dans ſes rapports généraux avec le gouvernement.

CHAPITRE PREMIER.

Qu'entend-on ici par le Peuple?

LE mot *peuple* (1) eſt du grand nombre de ceux qui, par la multiplicité des ſens qu'ils préſentent, atteſtent la ſtérilité de notre langue. Nous le prenons ici dans l'acception qui en forme le dernier rang des citoyens, la claſſe de ces hommes à qui la néceſſité impoſe

(1) « Nom collectif difficile à définir, » parce qu'on s'en forme des idées différentes » dans les divers lieux, dans les divers temps, » & ſelon la nature des gouvernemens. » *Encyclop.* au mot *Peuple.*

la loi de ſe dévouer, pour vivre, à des travaux mercenaires, manuels & ſerviles. S'il en eſt même parmi eux que la fortune favoriſe aſſez pour qu'ils puiſſent échanger leurs outils contre des livres, & envoyer leurs enfans dans les colleges, ils ceſſent d'être peuple pour moi; ce n'eſt pas pour eux que j'écris.

CHAPITRE II.

Combien il importe au gouvernement de veiller ſur l'éducation du Peuple.

QUAND j'ai nommé le peuple la derniere claſſe des citoyens, le mépris ne m'a point dicté cette expreſſion; je n'ai fait que me conformer à l'uſage. Je ſuis au contraire perſuadé que cette portion de nos ſemblables, trop dédaignée par les hommes frivoles, & trop foulée par les hommes puiſſans, ſera toujours la plus précieuſe aux yeux du ſage, & la plus intéreſſante aux

yeux du légiſlateur. Elle offre à l'un & à l'autre, ces laboureurs qui nourriſſent l'état, ces ſoldats qui le défendent, ces ouvriers qui l'enrichiſſent.

Pourquoi faut-il que cette même tribu à laquelle les royaumes doivent leur force & leur éclat, ſoit auſſi la pépiniere des perturbateurs de leur repos? de ces aſſaſſins qui ſe font un jeu de s'abreuver du ſang de leurs freres? de ces brigands qui viennent à main armée s'en diſputer les dépouilles? de ces vagabonds qui, trop ſemblables aux plantes paraſites dont nos arbres à fruit ſont chargés, déshonorent la ſociété & l'épuiſent?

Mais de cela même que le peuple peut également ſervir beaucoup, ou beaucoup nuire, il réſulte une double néceſſité de veiller ſur ſon éducation. Elle eſt la ſeule qui intéreſſe véritablement l'état: car enfin, qu'a-t-il à craindre des citoyens à qui Plutus ſourit? leur bien-être eſt la caution de leur obéiſſance. En vain l'ambition des grands

prépare les orages; ſans les bras du peuple ils ne ſauroient ſoulever les flots. S'ils méditent les révolutions, c'eſt le peuple qui les exécute; c'eſt lui qui n'ayant rien à perdre, oſe toujours tout riſquer.

CHAPITRE III.

Examen d'une aſſertion de M. Rouſſeau.

IL dit au livre Ier. d'Emile : « Le pauvre » n'a pas beſoin d'éducation. Celle de » ſon état eſt forcée; il n'en ſauroit » avoir d'autre. »

Pour un homme qui voit communément ſi juſte, cette propoſition énonce un apperçu bien erroné. L'éducation du pauvre ne ſauroit être *forcée* ſans que ſon état le ſoit auſſi. Or, quiconque a deux bras & de la ſanté, n'a-t-il pas en ſon pouvoir les moyens de la plus grande fortune? & doit-on regarder comme *forcé* un état qu'il peut changer d'un moment à l'autre? Fabert

étoit né pauvre ; le millionnaire Crozat avoit porté des ſabots. Mille autres nés pareillement, d'eux-mêmes ſe ſont élancés du ſein de la pouſſiere, & ont franchi la diſtance qui les ſéparoit de l'opulence ou des honneurs. Croit-on qu'une bonne éducation leur eût été inutile? Croit-on qu'elle ne leur eût pas abrégé la carriere que la ſeule opiniâtreté de leur courage leur a fait traverſer? Croit-on ſur-tout qu'elle ne leur eût pas donné beaucoup d'émules, & qu'elle n'eût pas tiré de la fange une multitude d'excellens ſujets auxquels il n'a manqué, pour devenir des hommes utiles ou des hommes célebres, que d'avoir des *inſtituteurs* de leur enfance?

Je veux néanmoins que l'*éducation de l'état du pauvre ſoit forcée*, peut-on dire qu'*il n'en a pas beſoin?* Cette éducation quelconque, il faut bien qu'il la reçoive. Comment, ſans elle, apprendra-t-il à ſe conformer à ſon état, à en diminuer les peines par ſon travail, à les adoucir par ſa réſignation, à ſortir

même de cette misere où l'a jeté le hasard de la naissance?

J'enseigne au riche, dites-vous, à bien user de sa richesse; que pourrois-je apprendre au pauvre? A ne pas user mal de sa pauvreté; à ne pas s'en faire un prétexte pour croupir dans la mendicité & la fainéantise, ou pour attenter sur la fortune d'autrui; à payer sur-tout à sa patrie un tribut avec ses forces, quand l'autre lui paie un tribut avec son or.

Et ne comptez pas que cette tâche soit la moins utile. Bien ou mal élevé, le riche saura toujours dépenser. Que des traiteurs ou des bijoutiers rendent son argent à la circulation, peu importe à la société & à l'état. Mais est-il indifférent pour eux de quelle maniere le pauvre emploie ses bras? Leur est-il égal qu'il abreuve de ses sueurs les sillons des campagnes, ou qu'il arrose les grands chemins du sang des voyageurs?

A le bien prendre, c'est le pauvre, c'est le peuple qui a le plus besoin d'éducation.

CHAPITRE IV.

Sur qui doivent tomber les frais de l'éducation du Peuple?

PUISQU'IL eſt prouvé par l'expérience que le peuple eſt néceſſairement ou l'appui ou le deſtructeur des empires; il ſuit que les modérateurs des nations ne doivent pas ſeulement veiller avec le plus grand ſoin ſur ſon éducation, mais qu'ils doivent ſeuls en ſupporter le fardeau.

Parmi le peuple, les parens manquent abſolument de moyens pour élever leur famille. Si le gouvernement n'y ſubvient pas, qui en fera la dépenſe?

D'ailleurs les parens, dans cette claſſe de ſujets, n'ont qu'un foible intérêt à ce que leurs enfans ſoient bien élevés, tandis que cette éducation eſt tout pour l'état.

C'eſt donc à l'état ſeul de s'en occuper; c'eſt à lui de les nourrir & de

les entretenir pendant tout le cours de leur éducation.

Voyez Minos, voyez Lycurgue, voyez Solon ; à la tête de toutes leurs loix eſt cette maxime: *Que les enfans* (1) *appartiennent plus à la république qu'à leurs parens ; & qu'ainſi ce n'eſt point aux caprices de ceux-ci qu'il faut abandonner leur éducation, mais que la république doit ſe charger de ce ſoin.*

CHAPITRE V.

Eſt-il avantageux à l'état que le Peuple ſoit inſtruit?

Il ſemble qu'on devroit laiſſer faire cette queſtion aux impoſteurs & aux tyrans : quel autre peut avoir intérêt à courber le vulgaire ſous le joug de l'ignorance, & à ſerrer ſur ſes yeux le bandeau de l'erreur? La queſtion

(1) Voyez l'avant-propos du *livre VIII du Traité des Etudes*.

pourtant ne paroîtra pas déplacée, même dans la bouche du philoſophe & du citoyen, pour peu qu'on l'examine dans le ſilence de la prévention.

Et d'abord, je conviens que le peuple doit être inſtruit, ſi l'on entend par-là qu'il faut lui apprendre à connoître les choſes qui peuvent influer ſur ſon bien-être, façonner ſon ame à la vertu, former ſes organes aux différentes profeſſions qui lui ſont propres. Oui, l'on ne ſauroit trop développer ſa bonté morale & ſa bonté phyſique, multiplier les inſtrumens de ſa fortune & de ſon bonheur. En ceci, l'ignorance n'eſt bonne à rien, & l'erreur eſt dangereuſe.

Mais à ce mot d'*inſtruction*, ſi l'on attache l'idée d'étude des langues, des ſciences, des lettres, des beaux arts, ſans contredit on doit l'éloigner du peuple; l'ignorance eſt préférable. Je ne connois pas d'arme plus dangereuſe (1)

(1) « C'eſt un dangereux glaive » dit Montaigne, en parlant de la ſcience « &

que le ſavoir entre les mains du peuple ; & voici mes raiſons.

Le peuple eſt obligé, pour vivre, de ſe livrer à des travaux corporels ; c'eſt-là ce qui le caractériſe eſſentiellement. Si donc vous inſpirez à ce peuple travaillant & forcé de travailler, le goût des lumieres & l'amour de la ſcience, qu'arrivera-t-il ? ou il quittera ſon travail pour l'étude, ou il ſe partagera entre l'étude & ſon travail.

Au premier cas, la choſe publique perd des forces dont elle auroit pu profiter ; & le particulier qui abandonne les inſtrumens lucratifs de ſa profeſſion, pour des réflexions ou des lectures qui ne rapportent rien, traîne dans l'indigence des jours pénibles ; il les paſſe à lutter miſérablement entre

» qui empêche & offenſe ſon maître, s'il eſt » en main foible. » *Liv. I, chap. XXIV.*

Il dit au chapitre ſuivant : « C'eſt un grand » ornement que la ſcience.... elle n'a point » ſon vrai uſage en mains viles & baſſes. »

le desir d'apprendre & le besoin de vivre (1).

Au second cas, des travaux manuels utiles se trouvent suspendus, interrompus, remplacés par des demi-connoissances : car ne s'adonnant que partiairement à l'étude, cet homme du peuple ne peut acquérir qu'un savoir bien imparfait. Dès-lors les lettres & l'esprit humain n'y gagnent pas ; l'état & le particulier y perdent. Qui ne sait

(1) M. de la Chalotais, dans son *Essai d'éducation nationale*, s'éleve vivement contre la mauvaise coutume de laisser étudier les enfans du peuple. « Le peuple même veut » étudier. Des laboureurs, des artisans en» voient leurs enfans dans les colleges des » petites villes ; & quand ils ont fait de » mauvaises études, qui ne leur ont appris » qu'à dédaigner la profession de leurs peres, » ils se jettent dans les cloîtres, dans l'état » ecclésiastique ; ils prennent des offices de » justice, & deviennent souvent des sujets » nuisibles à la société.... Le bien de la société » demande que les connoissances du peuple » ne s'étendent pas plus loin que ses occu» pations. Tout homme qui voit au delà de » son métier, ne s'en acquittera jamais avec » courage & avec patience. »

que de la demi-ſcience, ſur-tout quand elle n'eſt pas polie par l'uſage du monde, naiſſent l'orgueil & l'erreur, le dédain de ſes ſemblables, le mépris de ſa profeſſion, la fureur de s'élever à quelque prix que ce ſoit, cet égoïſme le plus grand des fléaux de la ſociété, la manie des ſyſtêmes, la rage des partis, l'audace d'examiner ce qui n'exige de nous que de la ſoumiſſion & du reſpect, le fanatiſme enfin qui met en cendres les autels & les trônes?

Citerai-je en preuves ce conducteur de chameaux, qui ſe crut un prophete dès qu'il en ſut un peu plus que ſes ſtupides camarades, & dont les diſciples ont marqué avec le ſang tous les pas qu'ils ont faits en Aſie, en Afrique & en Europe? ce Pierre Valdo, dont les lectures mal digérées devinrent un poiſon funeſte pour la France, que ſa navette de tiſſerand auroit pu enrichir? ce Jean Hus, qu'un peu de ſavoir ne tira de la lie du peuple où il étoit né, que pour en faire le perturbateur de la

Boheme ? Non, je ne citerai point ces exemples & tant d'autres que l'hiſtoire me fourniroit : où le raiſonnement parle, il eſt ſuperflu d'accumuler les faits.

CHAPITRE VI.

Danger des Écoles répandues dans les Bourgs & les Villages.

On ſe plaint que les campagnes manquent de bras, que le nombre des artiſans diminue, que la claſſe des vagabonds s'augmente. N'en cherchons la cauſe que dans cette multitude d'écoles dont fourmillent nos bourgs & nos villages. Il n'eſt pas de hameau qui n'ait ſon grammairien. Et qu'y fait-il autre choſe que de ſemer parmi les manœuvres, les artiſans, les laboureurs, le dégoût de leurs profeſſions ? Appliquer les enfans du peuple aux principes des langues, c'eſt leur faire préférer le travail de l'eſprit à celui des mains ;

c'eſt les accoutumer à faire plus de cas d'un livre que d'une charrue ou d'un marteau ; c'eſt les habituer à une vie ſédentaire qui les transformera bientôt en laquais ou en moines (1).

---

(1) Je ne peux m'empêcher de tranſcrire ici ce que dit un grand miniſtre, dans un ouvrage qui mériteroit d'être plus médité. « La multi-
» tude des colleges, la facilité qu'elle donne
» au petit peuple de mettre leurs enfans en
» état d'aſpirer à l'état eccléſiaſtique, pro-
» duit cette foule inutile de prêtres & de
» moines... Il en eſt des ſciences comme des
» métaux en quoi conſiſtent les richeſſes : le
» plus funeſte des ſecrets pour la ſociété,
» ſeroit de multiplier l'or & l'argent juſqu'au
» point de les rendre communs.... De même
» les ſciences rendues trop communes, favo-
» riſent l'indolence & l'oiſiveté, & peuplent
» les retraites que la piété ſuperſtitieuſe leur
» a conſacrées ; elles dérobent à toutes les
» conditions quantité de ſujets utiles. Ce n'eſt
» pas, au reſte, que la multitude des col-
» leges ait rendu la véritable ſcience com-
» mune. Le fruit que le grand nombre de
» ceux qui les fréquentent en retirent, ſe
» réduit à bégayer la langue latine, & à
» entendre paſſablement le latin eccléſiaſ-
» tique. Mais cette apparence de ſcience qui
» ſuffit pour entrer dans le clergé & dans
» les communautés religieuſes, eſt d'autant

Je le dis hardiment : il n'y aura jamais de bonne éducation pour le peuple, si l'on ne commence à faire disparoître du milieu des bourgs & des campagnes, ces recteurs d'écoles qui dépeuplent également nos champs & nos atteliers (1).

Quand ce bon citoyen (2), dont

» plus funeste, qu'elle ôte à l'état des sujets » que leurs bras du moins pourroient rendre » utiles à l'état, pour en donner de mauvais » & d'inutiles à l'église. Il seroit donc à » souhaiter que cette multitude de colleges » fût supprimée, &c. » *Hist. du Droit Public Ecclésiastique François, cinquieme Dissertat.* On sait que cet ouvrage est attribué avec fondement à M. d'Argenson. Voy. le *Tome VIII de l'Hist. générale de M. de Voltaire.*

(1) « François I, Roi de France, fut » blâmé pour avoir fondé un trop grand » nombre d'universités ; parce qu'en augmentant à l'excès le nombre des étudians, » il priva son royaume d'une infinité de » soldats, de laboureurs & d'artisans. » *Hist. de la Chine, par Duhalde.*

(2) Voyez l'éloge de M. l'abbé de Saint-Pierre, par M. d'Alembert.

Tout le monde sait que le cardinal Dubois appelloit les ouvrages de cet abbé, *les rêves d'un bon citoyen.*

confondus avec lui ; dans une monarchie, il faut que le peuple ait la liberté de quitter sa profession quand il le voudra, ou quand il le pourra. Il faut, pour lui faire supporter avec facilité les fardeaux qu'on lui impose, qu'il conserve cette idée consolante, que la fortune un jour le dédommagera, & que, placé dans une condition supérieure, il obtiendra l'aisance & la considération que les circonstances lui refusent.

Gardons-nous donc bien de gêner le cours de l'émulation du peuple, en forçant les enfans à suivre la profession de leurs peres.

Mais gardons-nous encore plus de leur donner des lumieres qui, en les dégoûtant de ces mêmes professions, leur prépareroient une vie affreuse.

Lui faire aimer son sort, voilà le vrai but de l'éducation du peuple ; & le moyen d'y parvenir, est de ne lui montrer d'autres voies de s'élever au

dessus de son état, que de s'y rendre recommandable (1).

II. En privant les bourgs & les campagnes d'un maître de latin, vous ôtez peut-être à de très-grands génies la facilité de se développer. Songez-vous qu'un forgeron fut le pere de Démosthenes ? que la boutique d'un potier vit naître Virgile ? qu'une chaumiere fut le berceau de Gassendi ? & que s'ils n'eussent pas trouvé autour d'eux les premiers secours pour s'instruire....

Je vous entends. Mais vous-même, songez-vous que le feu du génie, lorsqu'il dévore une ame, n'a besoin, pour éclater, ni d'académies, ni de colleges ? Songez-vous que l'Angleterre, qui n'a qu'une académie & deux universités,

(1) « Qu'on ne dise pas que chacun » fera mieux sa profession, lorsqu'on ne pourra » pas la quitter pour une autre. Je dis qu'on » fera mieux sa profession, lorsque ceux qui » y auront excellé espéreront de parvenir » à une autre. » MONTESQUIEU, *au même endroit.*

a produit plus de physiciens célebres, plus de moralistes, plus d'érudits, plus de poëtes que l'Espagne, où l'on ne peut faire un pas sans rencontrer un bachelier? Songez-vous sur-tout, que si durant un siecle ou deux, le plan que je propose ravit à l'empire des lettres un homme distingué, il conserve chaque jour à l'état des milliers de laboureurs, de soldats, d'artisans, que le goût des lettres lui eût fait perdre? Lequel vaut mieux?

III. Mais comment se rempliront les monasteres?

Ils deviendront l'asyle & la ressource des familles nobles & bourgeoises. Si l'on veut, ils resteront déserts. N'est-il pas d'une plus sage politique de ménager des cultivateurs à nos landes & à nos bruyeres, que de peupler les cloîtres (1)?

(1) « La multitude de colleges, & l'âge » tendre qu'on a déclaré suffire pour contracter » ces engagemens (les vœux), étant la cause » ou la source de cette multitude prodigieuse

IV. Comment avoir des curés pour les campagnes ?

Les villes en fourniront. Quel bon citoyen n'a pas gémi de voir nos laboureurs réduire à la misere cinq à six enfans, pour faire du septieme un prêtre ingrat ou un moine paresseux ? Quel bon catholique n'a pas rougi de voir l'emploi sublime de pasteur des ames, avili dans l'opinion des peuples, par les qualités de ceux qui l'occupent fréquemment ?

Sans contredit, ce seroit un grand bien d'éloigner les enfans du peuple des postes intéressans & respectables de chefs des paroisses. Les fils des bourgeois, qui les dédaignent à présent, les ambitionneroient alors. Les curés auroient plus de mœurs & plus de

» de religieux, qui prive la société de quantité de sujets utiles ; le zele pour le bien » public, & même pour le vrai honneur de » la religion, demanderoit qu'on supprimât » la meilleure partie de ces colleges, &c. » *Hist. du Droit Public Ecclésiastique François, cinquieme Dissertat.*

lumieres, parce qu'ils auroient reçu une éducation plus ſoignée. Ils ſeroient plus charitables, parce qu'ils ne ſeroient pas obſédés de parens dans la miſere. Ils tonneroient auſſi avec plus de ſuccès contre les vices, parce qu'ils parleroient à des inférieurs, non à des égaux. Le peuple n'a que des yeux; il n'eſt point frappé du caractere ſacerdotal; il ne voit que l'homme : & quand cet homme, devenu ſon ſupérieur par le ſacrement de l'ordre, n'eſt que ſon égal par la naiſſance, croyez-vous qu'il puiſſe le reſpecter?

CHAPITRE IX.

De l'éducation publique & de l'éducation privée.

De ſavans hommes ont beaucoup écrit pour déterminer une préférence entre ces deux genres d'éducations. Il me ſemble que, pour quiconque en a la liberté, le choix ne ſauroit être

douteux. Quel pere, s'il peut faire autrement, enverra ses fils dans les colleges, à moins qu'il ne compte pour rien la perte du temps, qu'il ne préfere le babil au savoir, & qu'il ne mette au dessus de la modestie & des mœurs, l'air capable & le tempérament formé?

S'il falloit justifier ce que j'avance, je dirois que j'ai Locke pour moi, & je me croirois bien fort (1). Mais ici cette question de la préférence d'une des deux éducations sur l'autre, est

---

(1) J'invite tous les peres vraiment dignes de ce nom, à lire le chapitre VII du Traité qu'a écrit M. Locke sur l'*Éducation des enfans*. Cet intéressant sujet n'a été vraiment bien traité que par Locke, Montaigne, & Rousseau, qui n'a presque fait autre chose que de commenter, développer, rapprocher du commun des hommes les idées des deux premiers, & sur-tout leur donner ce coloris vif & séduisant, qui fait un livre agréable d'un ouvrage infiniment solide.

Dans ce chapitre VII, Locke détaille les petits avantages que procure l'éducation publique; & malgré cette utilité, que les professeurs ont grand soin d'exagérer, il n'hésite

abſolument déplacée. Laiſſons l'oiſiveté diſputer ſur leurs avantages reſpectifs. Où ſeroient élevés les enfans du peuple, s'ils ne l'étoient pas dans les écoles publiques ?

---

pas à dire « que les défauts d'une éduca-
» tion domeſtique valent infiniment mieux
» que toutes ces belles acquiſitions... Puiſque
» la vertu eſt la grande & la principale fin
» qu'on doit ſe propoſer dans l'éducation,
» le meilleur eſt qu'un jeune homme ſoit
» élevé dans la maiſon de ſon pere, &c. »

Si quelqu'un veut lire un plaidoyer ſpécieux en faveur de la préférence que mérite l'éducation publique, je le renvoie au chapitre III de la ſection X de l'ouvrage attribué à M. Helvétius, ſous ce titre : *De l'Homme, & de ſes facultés.*

M. Rollin avoit dit à peu près les mêmes choſes avant lui ; & Rollin, qui étoit intéreſſé à défendre l'éducation publique, n'a pas oſé décider, parce qu'il ſentoit tous les défauts de cette éducation. Mais ce ſilence même ne devient-il pas une forte preuve pour l'éducation privée ?

C'eſt pour celle-ci que penche de même l'abbé Gedoyn, quoiqu'ex-jéſuite & traducteur de Quintilien.

CHAPITRE X.

Est-ce à des corps ou à des particuliers, que doit être confiée l'éducation des citoyens?

CETTE question, comme la précédente, a partagé ceux qui l'ont discutée. J'avoue qu'il y a d'excellentes raisons contre les corps. J'avoue même qu'à considérer le mérite & les talens de plusieurs professeurs qui ne tiennent à aucune société réguliere, ces raisons acquierent une force nouvelle.

Cependant, malgré l'autorité de quelques exemples isolés, je crois la question décidée, par l'expérience, en faveur des corps réguliers.

1°. Les maîtres y étant plus surveillés, les abus sont moins à craindre.

2°. Outre leur amour-propre particulier, ils y ont encore pour frein ou pour aiguillon, la gloire de leur ordre, cet esprit de corps qui peut créer une ame à ceux qui n'en ont pas.

3°. En cas de maladie, les professeurs, dans un monastere, sont plus faciles à remplacer.

4°. Choisis sur toute une corporation, ils ont communément plus de capacité que ces maîtres qu'on est obligé de prendre dans l'endroit, attendu la modicité des appointemens qui leur sont fixés.

5°. Comme ils ne sont pas assujettis à un aussi grand nombre de besoins que des instituteurs qui ont à soutenir dans le monde un rang quelconque, un moindre salaire leur suffit, & par conséquent ils sont moins onéreux à l'état.

6°. Ils doivent aussi être plus appliqués à leurs fonctions que des hommes qui souvent sont liés par les nœuds de l'hymenée, & distraits par les soins d'un ménage.

7°. Enfin les monasteres offriront aux enfans du peuple des salles & des terrains propres aux différens exercices de leur éducation; & l'état y

trouvera encore cet avantage précieux, que les écoles ne lui coûteront rien à conſtruire.

Tel étoit l'uſage du Mexique (1). « Chaque temple avoit une *école* où » les jeunes garçons du quartier alloient » recevoir les inſtructions des prêtres. » On leur apprenoit non ſeulement » la religion & les loix, mais tous » les exercices qui pouvoient être utiles » à la nation, tels que la danſe, le » chant, l'art de tirer des fleches, de » lancer le dard & la zagaie, de ſe » ſervir de l'épée & du bouclier.... » On les faiſoit coucher ſouvent ſur » la dure, manger peu & ſe remuer » beaucoup. Il y avoit un ſéminaire » particulier pour les enfans no- » bles, &c. »

---

(1) Hiſt. des Voyages, *tome XII de l'édit. in-4°. liv. V.*

CHAPITRE XI.

Continuation du même sujet.

On me demandera peut-être quel eſt celui des corps religieux ſur lequel je voudrois fixer le choix du gouvernement.

Peu importe. Le monaſtere de l'arrondiſſement ſera toujours le meilleur. Dès que j'éloigne les enfans du peuple de l'étude des langues, des lettres & des ſciences, il n'eſt pas d'ordre religieux qui ne puiſſe fournir les maîtres néceſſaires.



CHAPITRE XII.

Examen des inconvéniens qui peuvent résulter de l'éducation du peuple confiée à des corps.

I. LE premier consiste dans cet esprit de corps, que je regardois tout-à-l'heure comme un principe d'émulation pour les maîtres, & qui peut devenir pour les éleves une source de préjugés. Chaque corps a les siens, & chaque corps aime à les voir germer dans la tête de ses disciples. Voilà l'objection. Je réponds d'abord que tout être raisonnable ou raisonnant, a aussi ses préjugés; & que ceux d'un instituteur qui ne tient à aucune corporation, ne sont pas moins funestes que ceux des corps.

Je réponds ensuite que la vigilance de l'administration pourra facilement écarter tout ce qu'il y a ici de dangereux. Les corps sont desireux de se conserver,

Nul ne préférera l'enſeignement public d'une doctrine que le gouvernement proſcrit, à l'avantage d'être protégé par le gouvernement.

Je réponds enfin que ces préjugés de corps qui peuvent alarmer les eſprits citoyens ou les ames timorées, ne ſe trouvant liés qu'avec les connoiſſances de philoſophie & de théologie, que j'interdis au peuple, il ne ſauroit jamais en réſulter pour lui aucun inconvénient.

II. N'eſt-il pas à craindre que les ordres religieux ne profitent de cette occaſion pour peupler leurs cloîtres, & qu'ils ne raviſſent beaucoup de ſujets à l'agriculture & aux arts utiles ?

Fauſſe crainte. Il faut aux monaſteres des hommes initiés à l'étude des langues. Des notions de latin, & une teinture quelconque de philoſophie ſcholaſtique, ſont des préliminaires eſſentiels pour être admis au noviciat des différentes aſſociations régulieres: or, ſuivant mon projet, ces ſortes

de connoiſſances n'entreront jamais dans la tête des enfans du peuple.

D'ailleurs mon idée eſt que les enfans du peuple ſortent des écoles à douze ans ; & depuis cet âge jusqu'à celui où les loix permettent au citoyen de ſe couvrir d'une robe monaſtique, il s'écoulera toujours aſſez d'années pour qu'ils perdent ce goût que l'abbé de Saint-Pierre appelloit *la petite vérole de l'eſprit humain.*

III. Les monaſteres ne ſe chargeront pas gratuitement de cette éducation. Il faudra leur faire des fonds ; ils ſolliciteront des unions de bénéfices ; & l'on ſait quels ſont les nombreux inconvéniens de ces unions.

Ma réponſe eſt que, ſi l'éducation du peuple exige des revenus, il ſera facile de les diſtribuer par forme de penſions annuelles aux monaſteres chargés de cette éducation.

Mais, à dire le vrai, pourquoi des fonds ? Je ne fais pas ici d'établiſſement nouveau ; je ne charge les couvens

d'aucun nouveau ſujet; j'applique ſimplement à quelque choſe des hommes qui, la plupart du temps, ne s'appliquent à rien. Les monaſteres n'auront que le même nombre de religieux. Ce qu'il y aura de plus, c'eſt que ces religieux travailleront. Quand l'état les a reçus; quand, aux dépens de l'état, la ſubſiſtance leur a été aſſurée, n'ont-ils pas contracté l'engagement de ſervir l'état? Où eſt le mal de les ramener à des obligations qu'ils n'auroient jamais dû méconnoître? Au lieu de les ſupprimer ou de les réformer, qu'on faſſe de leur aſſiduité à ce genre de travail la caution de leur exiſtence civile; je garantis qu'ils ne le dédaigneront pas. C'eſt ainſi, comme je le diſois tout-à-l'heure, qu'en veillant ſur l'éducation des enfans du peuple, les prêtres au Mexique s'aſſuroient le droit de conſommer les offrandes que le peuple faiſoit aux dieux (1).

(1) La même choſe eſt pratiquée au Mogol. « Les moſquées y ſervent d'écoles, & les

CHAPITRE XIII.

De l'éducation du peuple confiée à des séculiers.

MALGRÉ les avantages réels qui me décident à placer dans les monasteres les écoles du peuple, il se peut qu'en différens endroits la chose ne soit pas d'une exécution facile. Alors il faudra recourir à des maîtres séculiers.

Je les voudrois eccléfiastiques. Les principes de religion qui distinguent le clergé, tournent au profit des éleves. Des eccléfiastiques sont plus attachés à leurs fonctions; ils sont même d'un entretien moins coûteux, & cet objet

» mullahs de maîtres. » *Hist. des Voyages, tom. X, pag. 257.*

Cet usage est aussi celui du Japon. « Les » savans du Japon sont les ministres de la » religion du pays. Ils sont chargés seuls » de l'éducation de la jeunesse, qui demeure » chez eux jusqu'à l'âge de quatorze ans. » *Au même endroit, pag. 584.*

d'économie eſt à conſidérer dans les détails de l'éducation du peuple.

Je voudrois du moins que les maîtres ne fuſſent pas engagés dans les liens du mariage. Le ſoin de leurs propres enfans nuit toujours au ſoin qu'ils doivent aux enfans des autres. Je compte auſſi pour beaucoup, d'éloigner des diſciples ce ſpectacle, ſi dangereux pour l'enfance, des tracaſſeries ou des privautés d'un ménage. Je compte pour beaucoup encore, de faire ceſſer ces petites vexations, ces petites contributions, auxquelles l'avidité de la femme d'un maître d'école aſſujettit les parens des éleves de ſon mari.

Ces maîtres ne recevront leur ſalaire que de l'état; tout préſent leur ſera rigoureuſement interdit. C'eſt le ſeul moyen d'attacher également le maître à tous ceux qu'il doit former; c'eſt le ſeul de prévenir de ſa part ces préférences qui ſement parmi les camarades d'école, une haine dont les effets ſe prolongent ſouvent ſur le reſte de la vie.

CHAPITRE XIV.

Des moyens d'avoir de bons maîtres.

POUR ne pas craindre les abus dont je viens de parler, l'essentiel est le choix des maîtres. On en aura toujours d'excellens, lorsqu'avec un traitement capable de leur fournir une honnête subsistance, ils pourront espérer quelques légeres distinctions.

La considération communique aux places plus de prix que l'argent même. Qu'est-ce qui rend les bons précepteurs si rares parmi nous? C'est que notre orgueil dédaigneux les rabaisse presque au rang de nos laquais. Comment chériroient-ils un emploi qui les avilit? Comment, se sentant eux-mêmes comprimés, donneroient-ils du ressort au caractere de leurs éleves (1)?

(1) La Chine nous donne là-dessus un bel exemple. « L'emploi des maîtres d'école y » est honorable. Ils sont entretenus aux frais

Un maître d'école dans un village, n'eſt que le premier valet du curé. Au lieu de cela, qu'il ait dans la nef une place diſtinguée; qu'aux proceſſions il en ait une; qu'il jouiſſe de quelques exemptions, & bientôt la place

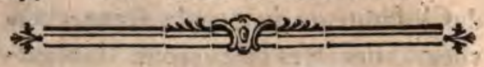
---

» des familles. Les parens leur donnent la » main dans toutes ſortes d'occaſions. Leur » titre eſt *ſyeu-ſeng*, qui ſignifie *notre maître*, » ou *notre docteur*. Ils reçoivent pendant toute » leur vie des témoignages d'une parfaite ſou- » miſſion de la part de leurs éleves. » *Hiſt. des Voyages*, *tom. VI*, *pag. 186*.

M. l'abbé Gedoyn, dans ſon excellent petit Traité de l'éducation des enfans, dit de même que les peres auront toujours de bons inſtituteurs, lorſqu'ils ſauront « faire leur ami de » l'homme à qui ils confient ce qu'ils ont de » plus cher au monde, lui adoucir ce que » la domeſticité a d'humiliant, &c. » Alors, ajoute-t-il, « il ſe formeroit en France des » Rollin, des ſujets capables de bien élever » notre jeuneſſe, & qui ſe conſacreroient » volontiers à un emploi que l'on auroit en » quelque ſorte ennobli; au lieu que par une » raiſon contraire, cette eſpece d'hommes eſt » ſi rare, que dans une grande ville, comme » Paris, on a aujourd'hui toutes les peines » du monde à trouver un homme de mérite » que l'on puiſſe donner pour précepteur, ou » pour gouverneur, à un enfant de qualité. »

des instituteurs du peuple sera recherchée. Leurs idées s'éléveront. Ils regarderont leur profession comme la premiere de toutes; & mettant leur gloire à la bien remplir, ils se diront avec cet enthousiasme de l'amour-propre, si excusable quand on fait le bien: C'est par nous que la lie des nations se change en une liqueur précieuse. C'est nous qui créons une ame à des milliers de malheureux qui n'avoient que des sens. Ils sembloient n'être nés que pour souffrir; graces à nous, ils ne descendront pas dans la tombe sans avoir connu la félicité.





SECONDE PARTIE.

Des écoles du Peuple, & de leur administration.

CHAPITRE PREMIER.

De l'emplacement des écoles.

AU lieu de consulter la nature, dont elle ne doit que suivre la marche & faciliter les développemens, l'éducation parmi nous se fait un jeu cruel de la contrarier.

A l'âge où l'individu n'a que des mains & des yeux, & où par conséquent on ne devroit occuper que ses yeux & ses mains, des instituteurs peu réfléchis livrent son intelligence aux spéculations de la plus abstraite des métaphysiques, celle des langues (1).

(1) Par cette raison, je voudrois que la physique expérimentale, l'histoire naturelle,

C'eſt peu: dans le printemps de la vie, où l'exercice ſeul peut communiquer aux organes cette ſoupleſſe & cette force ſans leſquelles l'exiſtence eſt un fardeau, le pédantiſme ſaiſit les malheureux enfans que le préjugé avoit déja garottés dans un maillot, & il les précipite dans un ſouterrain où la lumiere pénetre avec peine, & où l'air ne ſe renouvelle jamais. Là, pendant ſept années, & durant ſix heures par jour, il les tient pliés en deux & dans

---

le deſſein, la géométrie même, fuſſent placés au premier rang des études auxquelles on livre un jeune homme. Ces connoiſſances occuperont auſſi utilement qu'agréablement ſes yeux & ſes mains, ſans deſſécher ſon eſprit. Je ne commencerois l'étude des langues qu'à douze ans. J'imiterois même encore en cela l'uſage & l'habitude. C'eſt la routine qui nous a inſtruits de notre langue maternelle. La lecture des regles n'a fait qu'achever notre éducation à cet égard, & ne l'a pas commencée. Ainſi je ferois lire beaucoup d'auteurs latins aux enfans, & je les leur expliquerois ſans aucun égard aux regles. Je ne leur développerois l'importance & l'uſage de celles-ci, que lorſqu'ils poſſéderoient déja la routine & l'habitude du latin.

» l'on y plante tout ce qui eſt néceſ-
» ſaire pour la nourriture des éco-
» liers..... Ils y ſont renfermés après
» une proclamation ſolemnelle qui
» défend à toutes les femmes d'ap-
» procher de ce bois ſacré, pendant
» tout le cours de l'inſtruction qui
» dure quatre ou cinq ans. »

Ce ſont les prêtres qui préſident à ces écoles, & l'inſtruction que la jeuneſſe y reçoit, conſiſte principalement *à danſer, à chanter, à combattre, & à ſe former dans l'art de la chaſſe & de la pêche.*



CHAPITRE II.

CHAPITRE II.

Forme des écoles.

QUE nos établiſſemens modernes paroiſſent petits, à la vue des monumens que nous ont laiſſé les anciens! Ils voyoient, ils faiſoient tout en grand. Tranſportez-vous dans leurs gymnaſes (1). C'étoient des édifices immenſes, aſſortis de toutes les ſalles néceſſaires aux différens exercices que comprenoit l'éducation; c'étoient de vaſtes colonnades pour l'hiver; c'étoient pour l'été des allées ſpacieuſes, découvertes ou plantées d'arbres.

Je ne propoſe point à l'état de conſtruire des écoles ſur ce magnifique modele. Quand nous avons à peine le néceſſaire, ne ſongeons pas au

(1) Voyez la diſſertation de M. Burette ſur la gymnaſtique des anciens, *tom I de l'Hiſt. de l'Acad. des Inſcript.*

CHAPITRE III.

De l'admiſſion des enfans du peuple dans les écoles.

C'EST avec la vie de l'homme que doit commencer ſon éducation ; & tout pere de famille que la tendreſſe guide & que la ſageſſe éclaire, n'abandonnera pas les premieres années de ſon fils aux caprices du haſard, au babil des femmes, à l'indiſcrétion des valets. Les impreſſions que reçoit l'individu au moment où l'uſage de ſes ſens ouvre les portes de ſon ame, décident ſouvent le bonheur ou le malheur de ſes jours. Ainſi l'éducation doit s'emparer de lui, ſur le ſein même de la nourrice (1).

(1) « En effet, dit Plutarque, ſi le Spartiate » encore à la mamelle, ne crie point ; s'il » eſt inacceſſible à la crainte, & déja patient » dans la douleur, c'eſt ſa nourrice qui le » rend tel. » *De l'homme & de ſes facultés, chap. 6 de la ſect. I.*

Mais ce qui eſt facile à l'éducation privée, l'éducation publique ne le peut pas. Elle ne ſauroit deſcendre à tous les détails, ni ſe prêter à tous les ſoins qu'exige la foibleſſe des trois ou quatre premieres années de notre exiſtence. Il faut donc fixer un âge où les enfans du peuple ſeront reçus dans les écoles.

Cet âge eſt déterminé par la nature. Son ouvrage ne doit paſſer dans les mains de l'homme pour s'achever & ſe polir, qu'après qu'elle a ſu elle-même le mettre à l'abri des coups du temps. Que ſerviroit une inſtitution quelconque à des êtres que la mort empêcheroit bientôt d'en profiter ? Il ſeroit affreux de faire de nos écoles un hôpital ou un cimetiere.

Or, ſuivant M. de Buffon (1), « la » vie de l'enfant eſt fort chancelante » juſqu'à l'âge de trois ans. Mais dans

(1) Voyez l'Hiſt. Naturelle, *tom. II de l'édit. in-4°. pag. 471.*

» les deux ou trois années ſuivantes ;
» elle s'aſſure, & l'enfant de ſix ou
» ſept ans eſt plus aſſuré de vivre
» qu'on ne l'eſt à tout autre âge. »

Juſqu'à cette époque, les productions de la nature ne font que s'épurer. Elle en livre la moitié à la faux du trépas, qui lui vend à ce prix le ſalut & la conſervation de l'autre. Tels les orages du printemps dégagent les arbres de nos vergers d'une multitude de bourgeons, dont la chûte garantit à l'automne la maturité des fruits qu'elle attend.

Voilà l'inſtant précis où l'éducation publique doit ouvrir ſes écoles, celui où l'effet de ſes inſtructions n'étant plus contrarié par la maladie ou par la mort, ſe propagera vraiſemblablement ſur une longue carriere : « car on peut
» parier pour quarante-deux ans de
» vie de plus (1), lorſque l'enfant a
» atteint l'âge de cinq, ſix ou ſept ans ».

(1) Voyez l'Hiſt. Naturelle, *tom. II de l'édit. in-4°. pag. 472.*

A ſix ans donc, les enfans du peuple entreront dans les écoles. Un certificat des curés reſpectifs indiquera le nom, l'état & le domicile des peres. Il conſtatera également que l'individu n'eſt infecté d'aucune de ces maladies dont la communication eſt ſi facile & les ravages ſi dangereux. Une éducation forte veut des ſujets ſains.

CHAPITRE IV.

De l'inoculation.

QU'UNE mere tendre & timide tremble de confier ſon fils unique aux ciſeaux de l'inoculateur, je n'en ſuis pas ſurpris. Ce qui m'étonne, c'eſt que des hommes qui n'ont à la choſe aucun intérêt direct, oſent encore attaquer une opération dont le temps conſacre tous les jours la ſalubrité.

Quand l'utilité de l'inoculation ne feroit que douteuſe, toujours faudroit-il l'admettre dans les écoles du peuple,

puiſqu'elle eſt la ſeule méthode qui puiſſe en écarter les accidens de la petite vérole.

Mais non ; l'expérience a parlé. J'habite une province dont le ſage adminiſtrateur favoriſe l'inoculation, & fait ſur-tout participer les campagnes à ſes effets ſalutaires. On y compte à ce moment plus de vingt mille inoculés ; il n'en eſt pas mort trente.

Dites-moi combien la petite vérole abandonnée à ſon cours ordinaire n'en eût pas entraînés dans le tombeau. Il en ſeroit mort un ſixieme, ſuivant M. Jurin ; un douzieme, ſi l'on en croit M. Daniel Bernoulli : quand ce ne ſeroit qu'un vingtieme, ſelon les calculs les plus modérés, l'inoculation dans ma province a certainement dérobé à la mort près de huit cents victimes qui lui étoient dévouées.

Lorſqu'après cela j'entends un homme (1) célebre qui a médité profondé-

(1) M. d'Alembert, au *tom. V de ſes Mélanges.*

ment sur cette matiere, assurer « qu'il » y a lieu de croire qu'on ne meurt „ jamais de l'inoculation, quand elle „ est sagement administrée .... » lorsqu'il ajoute « qu'elle doit vraisem-„ blablement augmenter la vie moyenne „ des hommes », alors je n'hésite pas à la placer sur le seuil des écoles du peuple.

Au printemps de chaque année, on inoculera ceux des enfans qui n'auront pas eu la petite vérole.

CHAPITRE V.

Nourriture.

LA sobriété, qui est vertu pour le riche, est nécessité pour le pauvre. Si donc vous formez à l'enfant du peuple un estomac facile à contenter, vous lui faites faire un grand pas vers le bonheur.

Le pain, l'eau & le cresson furent la seule nourriture de l'enfance de Cyrus. De son

temps, on n'en connoiſſoit pas d'autre dans les écoles des Perſes : « car „ on vouloit, dit M. Rollin (1), les „ accoutumer de bonne heure à la „ tempérance & à la ſobriété. D'ailleurs, ajoute-t-il, cette forte de „ nourriture ſimple & frugale, ſans „ aucun mêlange de ſauces ni de ragoûts, leur fortifioit le corps, & „ leur préparoit un fonds de ſanté „ capable de ſoutenir les plus dures „ fatigues de la guerre juſques dans „ l'âge le plus avancé. »

Cette frugalité établie avant Cyrus, étoit encore en vigueur ſous le regne de Sapor, dans le milieu du IVe ſiecle de notre ere. Il aſſiégeoit Amide; trente mille Perſes y furent tués. Ce qui faiſoit diſtinguer leurs cadavres de ceux des Romains, dit Ammien Marcellin, c'étoit la facilité avec laquelle ceux-ci ſe corrompoient, au point d'être méconnoiſſables après quatre jours. Ceux

(1) Hiſt. ancienne, *tom. I*, *pag.* 396.

des ennemis au contraire se desséchoient simplement, sans aucun signe de corruption; & la cause de cette différence, ajoute-t-il, doit s'attribuer principalement à la frugalité dont les Perses faisoient profession (1).

On sait quelle étoit à Lacédémone la simplicité, la grossiéreté même des repas publics. On n'ignore pas non plus que *dès l'âge le plus tendre, on y accoutumoit les enfans à supporter la faim & la soif* (2).

Et ces fiers Gaulois nos aïeux, qui firent deux fois trembler le capitole, s'étoient-ils préparés autrement (3) à domter les maîtres du monde?

(1) *Nostrorum cadavera mox cæsorum fatiscunt & defluunt, adeò ut nullius mortui facies post quatriduum agnoscatur : interfectorum verò Persarum inarescunt in modum stipitum corpora, ut nec liquentibus membris, nec sanie perfusa madescant : QUOD VITA PARCIOR FACIT.* Lib. XIX, cap. 9.

(2) Hist. ancienne, *tom. II*, *pag.* 37.

(3) *Cibi simplices, agrestia poma, recens fera, aut lac concretum, sine apparatu, sine blandimentis expellunt famem.* TACIT. de morib. German. cap. 23.

Dans nos mœurs, il eſt vrai, les enfans du peuple ne ſont pas tous deſtinés à marcher ſous les drapeaux de la patrie. Mais les différentes profeſſions qui les attendent, n'en exigent pas moins des membres robuſtes & un tempérament de fer. Sans cela, quel eſt leur ſort? une vie très-courte ou de très-longues infirmités.

Pour les prévenir, ne donnez aux enfans du peuple dans les écoles, d'autres alimens en hiver que du pain, de l'eau & quelques farines bouillies, telles que le gruau d'orge, d'avoine, de bled de Turquie; en été, du pain, de l'eau & quelques fruits.

---

frugalité de l'antique Rome avoit été remplacée par le goût de la bonne chere & de la gourmandiſe, Adrien « vivoit dans toute » la ſimplicité militaire; & ſe glorifiant d'imiter les plus grands généraux de l'ancienne » république, & Trajan ſon prédéceſſeur, » il faiſoit ſouvent ſes repas en public, avec » du lard, du fromage, & un mêlange d'eau » & de vinaigre pour boiſſon. » *Hiſt. des Emper. par Crevier, liv. XIX.*

Le pain de ſeigle doit être préféré, 1°. parce qu'il coûte moins, & que diminuer la dépenſe du peuple c'eſt l'enrichir; 2°. parce qu'il ne faut pas accoutumer les enfans à une nourriture meilleure que celle dont ils ſeront forcés d'uſer dans le reſte de leur vie; 3°. parce que *le pain de ſeigle étant le plus acide de tous les pains* (1), il eſt très-propre à prévenir les maladies qui tiennent de la putridité, & qui ſe

---

(1) M. Pringle rapporte que le docteur Mounſey, membre de la ſociété royale de Londres, ayant viſité les priſons de Moſcow, *il fut bien ſurpris de ne point y remarquer de fievre*, & qu'il en attribua la cauſe *à l'eſpece d'aliment que les priſonniers conſommoient. Ces alimens étoient les mêmes que ceux du bas peuple du pays, qui, n'étant pas en état d'acheter de la viande, ſe nourrit principalement du pain de ſeigle, le plus acide de tous les pains, & qui boit du quas.*

On ſait que le quas eſt un breuvage fait avec la dreche & la farine de ſeigle. *Diſc. ſur la ſanté des gens de mer, à la ſuite des voyages de Cook.*

Je n'ignore pas tout ce qui a été écrit ſur les dangers du ſeigle *ergoté*. Mais, outre la facilité qu'il y a de ſéparer l'*ergot* du bon

manifeſtent ſi aiſément par-tout où il y a beaucoup d'individus réunis.

Le pain d'orge, le pain d'avoine même offrent quelques-uns de ces avantages. Mais quel que ſoit celui que vous donnerez aux enfans du peuple, n'y ajoutez jamais de viande. Qu'un repas ſoit pour eux une ſimple reſſource contre la faim. Leur ſanté s'affermira, & par-tout ils trouveront facilement à ſe nourrir.

ſeigle avant la mouture, les expériences qui ont été faites ſur l'*ergot* même, prouvent qu'il n'eſt pas, à beaucoup près, auſſi malſain qu'on l'avoit cru. *Voyez le Dict. d'Hiſt. Naturelle, au mot* Seigle.



CHAPITRE VI.

Vêtemens.

SUR deux bases porte toute la richesse des gens du peuple : dépenser peu pour sa personne, gagner beaucoup par son travail. Ainsi le point le plus essentiel de leur éducation, comme nous ne saurions trop le redire, est de diminuer leurs besoins en augmentant leurs forces.

L'unique maniere d'y arriver est d'endurcir tellement leurs corps, que les diverses impressions de l'air & des saisons soient sur eux sans effets, & n'exigent de leur part aucuns frais pour s'en garantir (1).

(1) M. Goguet, dans son *Origine des loix*, détaille la maniere dont Minos avoit voulu que les enfans fussent nourris & vêtus dans la Crete. « Leur vie étoit dure & sobre. On » les accoutumoit à se passer de peu, à souf» frir le chaud, le froid, à marcher dans

Un ſarrau & des culottes de toile groſſiere, voilà pour les enfans du peuple l'habit de tous les temps; chacun en aura deux. Jamais de chauſſure, de quelque eſpece qu'elle ſoit; la tête ſera toujours raſée & toujours nue, le jour comme la nuit, à la neige comme au ſoleil.

Par-là je retranche conſidérablement de la ſomme des beſoins & des dépenſes du peuple. Par-là je le ſouſtrais à ces fluxions qui, en tourmentant l'exiſtence des riches, vengent la pauvreté de leur luxe inſultant. Par-là je ménage à la ſociété des ſecours dont le chaud, le froid ou la pluie ne ſauroient la priver. Par-là je prépare à l'état des ſoldats tels que ceux de l'ancienne Egypte, dont le crâne en-

» des endroits rudes & eſcarpés. Ils étoient » toujours habillés comme doivent l'être des » gens de guerre, d'une étoffe fort ſimple, » la même en hiver qu'en été. » *Part. II, liv. 1, art. 9.*

durci par le ſoleil, émouſſoit le ſabre des Perſans (1).

Qu'on ne ſe récrie point à la nouveauté. Je rétablis ſimplement des inſtitutions que la molleſſe de nos mœurs a eu tort de proſcrire. Je ramene les hommes qui en ont le plus beſoin, à ce que *Platon conſeille merveilleuſement* (2) *pour tout le corps, de ne donner aux piés & à la teſte autre couverture*

---

(1) « A l'occaſion de ce combat, Hérodote » rapporte une choſe dont il avoit été témoin. » Les os des Perſes & des Egyptiens étoient » encore dans le lieu où s'étoit donné la » bataille, mais ſéparés les uns des autres. » Les crânes des Egyptiens étoient ſi durs, » qu'on avoit bien de la peine à les briſer à » grands coups de pierres ; & ceux des Perſes » ſi mous, qu'on les perçoit avec la derniere » facilité. La raiſon de cette différence étoit » que les Egyptiens, dès le plus bas âge, » alloient la tête nue & raſée, au lieu que les » Perſes l'ont toujours couverte de leur tiare, » qui eſt un de leurs grands ornemens. » *Hiſt. anc. tom. I, pag. 489 de l'édit. in-4°.*

(2) Voyez les Eſſais de Montaigne, *liv. I, chap. XXXV : De l'uſage de ſe vêtir.* On y verra beaucoup d'exemples de grands hommes qui, au ſoleil comme à la pluie, n'ont jamais

que celle que nature y a mise. Je cherche à former les enfans du peuple au genre de vie de nos aïeux; à celui de Massinissa, de César, de l'empereur Sévere; à celui que pratiquent encore aujourd'hui les habitans de cette Amérique septentrionale, où l'éducation tourne à la conservation de l'espece humaine, les rigueurs même (1) que la nature marâtre semble y exercer pour la détruire.

---

songé à se couvrir la tête. C'est d'Annibal que Silius Italicus a dit: *Tum vertice nudo excipere insanos imbres cœlique ruinam.* Les anciens regardoient comme quelque chose de si avantageux pour la santé d'aller tête nue, qu'ils prétendirent que ce motif seul de la santé, & non le respect, avoit introduit l'habitude de se tenir devant les grands la tête découverte. *Capita aperiri aspectu magistratuum, non venerationis causâ jussere, sed, ut Varro auctor est, valetudinis, quoniam firmiora consuetudine ea fierent.* PLIN. Hist. nat. lib XXVIII, cap. 6. Voyez aussi César, *de Bello Gallico*, lib. IV, cap. 1.

(1) Voyez l'Hist. des Voyages, *tom. XV de l'édit. in-4°. pag. 39.* « Les enfans des » sauvages étant livrés à eux-mêmes aussi- » tôt qu'ils peuvent se rouler sur les pieds & » sur les mains, vont nus, sans autre guide

CHAPITRE VII.

Lits.

TOUT *est aux écoliers couchette & matelas*, dit le bon la Fontaine (1). Il seroit à desirer que les peres & les meres de famille méditassent cette vérité. Trop de mollesse dans le coucher des enfans, nuit à leur santé beaucoup plus qu'on ne pense.

M. Rousseau veut pour son Emile un lit très-dur. Moi, dont les éleves sont condamnés par la fortune à manquer souvent de lit, je ne leur en donne point du tout. Ils dormiront habillés, sans couverture, sans draps, sans

---

» que leur caprice, dans l'eau, dans les bois,
» dans la neige. De-là vient cette vigueur
» qui leur est commune à tous, cette souplesse extraordinaire, & cet endurcissement
» contre les injures de l'air, qui fait l'admiration des Européens. »

(1) Fable XI, *du liv. V.*

matelas, fans paillaffe, fur cette banquette qui garnira le pourtour de la falle, & qui leur fervira également de table & de fiege. Ils dormiront même fur le pavé.

« Qui peut dormir d'un fommeil » profond, dit M. Locke (1), il n'im- » porte que ce foit fur un lit mollet » ou fur le plancher. »

Quand on fonge que nos foldats ont été obligés de fe coucher dans les boues de la Weftphalie; quand on réflé-

---

(1) De l'éducation des enfans, *chap. I*, § 23. C'eft dans ce paragraphe qu'il détaille les inconvéniens d'un *lit mollet*. C'eft-là auffi qu'il recommande de coucher les enfans, tantôt *la tête plus haute & tantôt plus baffe, afin qu'ils ne foient pas réduits à fe reffentir du moindre petit changement, lorfqu'ils ne font pas deftinés à coucher toujours dans la maifon de leurs peres.*

Je fais mieux; je ne leur donne point du tout d'oreiller.

« Une couche trop molle énerve le corps » & le rend fluet; l'enfant qu'on habitue à » coucher un peu plus durement, aura une » conftitution plus vigoureufe, & fera plus » vert dans la vieilleffe. » M. LE CLERC, *Obferv. phyfiq. fur l'éducat. des enfans.*

chit que l'ouvrier qui voyage, & qui n'a pas de quoi payer un aſyle, eſt ſouvent forcé de paſſer la nuit en plein air, on ſent qu'on ne ſauroit trop accoutumer les enfans du peuple à prendre indifféremment pour lit une planche ou une pierre, & à dormir par-tout où ſe trouve le ſommeil.

CHAPITRE VIII.

Sortie des écoles.

DANS la claſſe moyenne des citoyens, une nombreuſe famille eſt ſouvent un fardeau; parmi les gens du peuple, c'eſt toujours un tréſor. Les enfans, pour ceux-là, ſont des bouches qui conſomment; pour ceux-ci, ce ſont des bras qui travaillent. Peut-être il eſt fort indifférent aux premiers que leurs fils reſtent long-temps dans un college; c'eſt un embarras qu'on écarte de leurs maiſons: il ne l'eſt pas aux ſeconds que l'éducation de leurs enfans

ſe prolonge trop ; c'eſt un ſecours dont on les prive.

D'après ce principe, le ſéjour des enfans du peuple dans les écoles, doit s'abréger autant que l'ordre des inſtructions en eſt ſuſceptible. A l'âge de onze ou douze ans, il faut les rendre à leurs peres.

Par la même raiſon, il faut auſſi les leur rendre, chaque année, depuis la fauchaiſon juſqu'à la vendange : les retenir pendant ce temps-là dans les écoles, ce ſeroit commettre envers les peres une eſpece de larcin, en les privant des coopérateurs de leurs travaux. Au contraire, cette vacance annuelle concilie fort bien l'intérêt des peres & celui des enfans.

Huit mois par année ſuffiſent à l'éducation de ceux-ci ; & lorſqu'après cinq ou ſix ans ils quitteront les écoles pour rentrer dans leurs familles, ils y porteront aſſez de forces & de connoiſſances pour y être utiles.

Le fils du luxe & de la molleſſe eſt

encore dans la foiblesse de l'enfance à sa quinzieme année; mais dès l'âge de dix ans, l'enfant de la nature mérite, par la force de sa constitution, d'être compté au nombre des hommes. C'est à dix ans que le Negre de la Côte-d'or *passe sous la conduite de son pere, & lui aide à gagner sa vie.* C'est à dix ans que l'Indien de Panama *commence à suivre son pere à la chasse & dans les voyages* (1).

CHAPITRE IX.

Du nombre des écoles.

PEU de colleges, mais de bons maîtres; c'est le vœu de la saine politique en matiere d'éducation. Avoir un instituteur pour chaque village, c'est évidemment s'exposer à en avoir beaucoup de mauvais. D'ailleurs un

(1) Hist. des Voyages, *tom. IV, pag. 117; & tom. XIII, pag. 291.*

ſeul maître ne ſauroit ſuffire aux différens exercices des enfans.

Le meilleur parti eſt d'affecter un arrondiſſement à chaque école, qui par-là embraſſera vingt ou trente communautés, ſuivant l'étendue de la population.

CHAPITRE X.

Du nombre des maîtres.

QUATRE ſuffiront; & chaque ſemaine il en couchera un à tour dans la ſalle des écoles, pour maintenir parmi les éleves l'ordre & la décence.

Un traitement annuel de trois cents livres; la promeſſe d'une penſion viagere de pareille ſomme, après trente ou trente-cinq ans de travail; quelques-unes de ces diſtinctions légeres que j'ai indiquées plus haut : il n'en faut pas davantage pour ſe procurer d'excellens inſtituteurs.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XI.

Réponse à une objection.

ON m'arrête, & l'on dit : Si chaque paroisse n'a plus son maître d'école, qui servira la messe du curé ? qui chantera au lutrin ? qui écrira les rôles des impositions ?

La messe sera servie par quelqu'un des jeunes gens sortis des écoles, où ils auront acquis la connoissance & le goût de toutes les pratiques de la religion.

Le chant des offices sera également dirigé par un d'entr'eux qui remplira les fonctions de chantre.

Quant aux rôles, ils seront écrits par le curé, par son vicaire, par le greffier, par le tabellion le plus voisin, ou par le secretaire de chaque subdélégation, à qui les commis répartiteurs donneront toutes les années les renseignemens nécessaires.

CHAPITRE XII.

Dépenſes des écoles.

UN édifice s'éleve, deſſiné avec grace & conſtruit avec goût. Mais il porte ſur le ſable : à peine l'œil a le temps de l'obſerver, qu'il le voit s'écrouler & diſparoître. C'eſt l'image de tout projet ſpécieux dont on n'a calculé que les avantages, ſans les avoir combinés avec la dépenſe. En vain nous propoſerons pour l'éducation du peuple, un plan capable de ſéduire ; ſi les frais qu'il exige le rendent impraticable, nous aurons bâti ſur la molle arene. Il faut donc, avant d'aller plus loin, indiquer les fonds néceſſaires à l'entretien des écoles.

Elles ne coûteront rien, ou elles coûteront bien peu, ſi l'on en confie le ſoin aux réguliers.

Faiſons toutefois un calcul qui ſoit indépendant de cette idée.

Les écoles actuelles, à en compter une par communauté, sont au nombre de quarante-un mille.

Or, à prendre un terme moyen entre les divers gages des maîtres d'école, il est prouvé que chaque communauté donne au moins à son maître d'école quatre cents livres par année, soit par forme de gages fixes, soit en rétributions particulieres de la part des éleves, soit en livraisons que lui fait la commune, de grains, de sel & de bois, soit en nourrissant son bétail, soit en le logeant lui & sa famille, &c.

Voilà par conséquent une somme apperçue de seize millions quatre cents mille livres. En la répartissant annuellement sur chacune des quarante-un mille communautés, en exigeant d'elles ce qu'elles payoient déja pour leurs maîtres d'école, je ne leur impose pas une charge nouvelle. A cet égard, la justice la plus sévere s'accorde avec la légitimité de mes vues.

En ce qui concerne le ſurplus, je propoſe différens moyens.

1°. La dépouille des jéſuites. Tous leurs biens ne ſont pas affectés aux inſtituteurs qui occupent leurs places. La partie la plus conſidérable en a été réſervée pour les penſions des profès. Mais ces profès meurent, & les biens reſtent. Quel en ſera l'uſage ? Serviront-ils à augmenter le nombre des profeſſeurs qui ſont déja dans les colleges, ou à y doubler le traitement des maîtres ?.... Mais quoi ! toujours tout pour les riches ; rien pour les pauvres ? Les enfans de ceux-là ont déja trop d'inſtituteurs ; ſongez aux enfans du peuple. Je l'ai dit, je ne puis trop le redire : la fortune des peres répond de l'éducation des premiers ; & ce ne ſont pas les citoyens aiſés qui troublent l'état. Veillez donc ſur les enfans du peuple, dont l'éducation influe toujours plus ou moins ſur le gouvernement.

2°. Les confiſcations du bien des juſticiés. Hélas ! ce bien eſt le malheureux patrimoine des enfans du peuple, & la deſtination que je lui donne remplira parfaitement le vœu des loix. En effet, une bonne éducation détournera bien plus ſûrement du crime, que la vue d'un ſupplice qui ébranle les organes des aſſiſtans, ſans jamais frapper ſur les cœurs.

3°. D'où vient n'appliqueroit-on pas à cette éducation le produit des amendes qui ſe prononcent au profit du roi dans les différens tribunaux, le produit des épaves, des ſucceſſions dévolues au prince par droit d'aubaine, des biens qu'il recueille à titre de déshérence, de tant d'autres objets enfin qui, ne formant pas un revenu fixe de la couronne, n'enrichiſſent jamais que ſes fermiers ?

4°. D'où vient même, après avoir prélevé les frais de la tenue des juſtices ſeigneuriales, ne pas conſacrer à l'éducation du peuple toutes les amendes

qui s'y prononcent ? D'une part, on ne priveroit point les ſeigneurs de leurs revenus, puiſqu'ils ne doivent jamais les calculer ſur le funeſte haſard des crimes ou des délits; de l'autre, ce ſeroit tourner au profit des enfans le châtiment des peres. Ce ſeroit même pour les ſeigneurs un très-grand avantage : ils n'auroient bientôt plus ni criminels à pourſuivre, ni délinquans à punir, ſi l'éducation ramenoit parmi le peuple l'amour de l'ordre & le goût de la tranquillité publique.

5°. Une loterie & un impôt ſur les cartes, ont porté en très-peu d'années l'école militaire à l'état le plus floriſſant : pourquoi la même reſſource ſeroit-elle interdite à l'éducation du peuple ?

6°. Un ſou par livre ſur les adjudications qui ſe font devant les grands-maîtres ou devant les intendans, produiroit des ſommes conſidérables, & cette perception n'auroit rien d'onéreux.

7°. Qui empêcheroit auſſi qu'on ne mît à contribution les objets de notre luxe, & qu'on ne fît de la vanité des riches l'appui des enfans du peuple? Une taxation ſur les carroſſes & ſur les laquais, ſeroit peu de choſe pour l'homme opulent; & ſon produit, qui ſeroit immenſe, puiſqu'il ſeroit en raiſon de notre luxe, dédommageroit un peu la claſſe du peuple des ſujets que ce même luxe lui enleve.

8°. Les baptêmes ne ſont aſſujettis à aucun droit. Il ſeroit dur d'exiger un tribut pécuniaire de l'enfant du peuple, dont toute la vie ne doit être qu'un tribut de travail. Mais le riche pourroit payer, au profit des pauvres, ſa bien-venue ſur une terre dont il doit ſeul moiſſonner les fruits. On pourroit exiger que tout enfant dont le pere, domicilié dans une ville ou dans un bourg, ſe trouve claſſé parmi ceux qui rendent le pain benit, payât trois livres à ſon baptême, pour l'entretien des écoles du peuple, & qu'il rachetât

en quelque ſorte par-là, l'injuſtice apparente de l'inegalité des conditions. Les curés qui percevroient cette eſpece d'impôt, le verſeroient chaque année, ſans frais, dans la caiſſe des écoles.

9°. Oſons chercher juſques ſur l'autel les deniers néceſſaires à l'éducation du peuple. Le ſuperflu de l'égliſe n'eſt-il pas l'héritage eſſentiel des pauvres? N'eſt-ce pas pour aſſurer la ſubſiſtance de ceux-ci, que les biens temporels ont été remis aux miniſtres du Très-Haut?

Au lieu d'envôyer à Rome l'annate des grands bénéfices, on peut la verſer dans la caiſſe de l'éducation du peuple.

A qui feroit-on le tort le plus léger, en laiſſant ces mêmes bénéfices aux économats pendant trois mois de plus, & en affectant à l'éducation du peuple le revenu de ces trois mois?

Quand on obligeroit chaque bénéficier à y conſacrer le tiers ou le quart de ſon revenu de la premiere année, nul ne ſeroit en droit de ſe plaindre.

Combien de chapitres s'approprient en entier le revenu de la premiere, & souvent des trois premieres années de la prébende qui a vaqué ?

Imposez chaque monastere qui n'aura pas le nombre complet de ses religieux, & faites-lui porter dans la caisse l'équivalent de l'entretien des sujets qu'il ne nourrit plus. Ce n'est pas le priver de son bien; c'est assurer le bon emploi de ses revenus, en remplaçant un moine par un pauvre.

Ces remplacemens deviendront encore plus fructueux, lorsque les circonstances obligeront de supprimer quelque maison religieuse, ou quelque ordre monastique. Leurs biens une fois consacrés à l'Eternel, ne peuvent plus retourner à des usages profanes: en est-il de plus saint que l'éducation des enfans du peuple ?

Il me seroit facile d'étendre ces détails. J'en ai dit assez pour indiquer au gouvernement la maniere de se

procurer les fonds destinés à cet objet, sans surcharger la nation par des impôts, ni diminuer l'éclat du trône par des retranchemens.

Et quand il en faudroit faire, est-il rien de plus propre à placer un monarque au rang des grands rois, que son attention à veiller sur l'éducation du peuple ? S'il ambitionne la gloire des armes, c'est par-là qu'il se ménagera des soldats vigoureux, capables d'enchaîner la victoire sous ses drapeaux. S'il est plus touché des biens solides que donne l'agriculture, c'est par-là qu'il formera une ame aux cultivateurs, qu'il leur donnera des bras, & qu'il couvrira ses campagnes des trésors de Cérès. S'il préfere l'éclat des manufactures & des arts, c'est-là le seul moyen d'avoir des ouvriers aussi infatigables qu'industrieux. S'il a sur-tout le projet de fixer l'amour de l'ordre dans la vaste famille dont il est le chef, il ne le peut qu'en attachant à

la vertu, par les nœuds d'une bonne éducation, le peuple, qui par-tout eſt la baſe ſur laquelle porte le coloſſe de l'état.

CHAPITRE XIII.

De la manutention des écoles.

TOUTE adminiſtration qui demande plus de ſuite que de célérité, plus de concert que de ſecret, plus d'exactitude que de vues; toute adminiſtration ſur-tout que le public a intérêt d'éclairer, ne doit être confiée qu'à un bureau de direction, où le cours des affaires n'eſt point interrompu par la maladie ou par l'abſence d'un particulier. Ajoutons que la prévention, la ſéduction, l'humeur, qui s'inſinuent avec tant de facilité dans l'ame d'un homme quel qu'il ſoit, trouvent peu d'accès auprès d'une compagnie. Il eſt impoſſible que dix ou douze perſonnes, dont le rang, la naiſſance, la fortune

garantiſſent les ſentimens, ſoient parfaitement d'accord pour mal adminiſtrer Ils pourront ſe tromper quelquefois; jamais ils ne ſeront ni frippons ni injuſtes; toujours ils auront le bien en vue, lors même que les circonſtances ne leur permettront pas de le faire.

Chaque dioceſe aura donc dans ſa capitale, un bureau d'adminiſtration des écoles du peuple. Il ſera compoſé de dix perſonnes choiſies entre les plus notables de la cité. Le prélat diocéſain en ſera le préſident; & par-là ſe trouve rempli le vœu de l'édit de 1695, qui donne aux évêques l'inſpection des écoles de la campagne.

Sous les yeux de ce bureau ſe régira la caiſſe du revenu des écoles. Il réglera de même tout ce qui pourra tenir à la police de ces établiſſemens.

Deux fois l'année, un de ceux qui le compoſent fera des viſites dans les écoles du département, aſſiſtera aux inſtructions & aux exercices, diſtri-

buera des encouragemens, entendra les plaintes, tiendra note des abus, examinera les changemens à faire; & ſur ſon rapport le bureau ſtatuera.

Ces viſites ſe feront ſans frais. Parmi des adminiſtrateurs que leur fortune met au deſſus du beſoin, quel eſt celui qui ne trouvera pas dans la ſatisfaction ſi douce d'être utile, le dédommagement des petites dépenſes que ces voyages occaſioneront?

Après tout, en un pays où l'honneur & les diſtinctions ont tant de cours, il eſt facile au gouvernement de ſoutenir le zele des adminiſtrateurs, avec une monnoie bien plus précieuſe que l'or. Dans les anciennes républiques, c'étoit toujours aux premieres perſonnes de l'état qu'étoit confiée l'inſpection des écoles. Elle ſe fait à la Chine par le vice-roi de la province, ou par des mandarins que la cour envoie pour cet objet ſpécial, & que leur exactitude à s'acquitter de cette com-

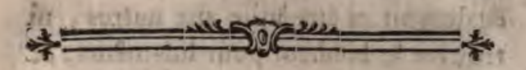
mission de confiance, mene toujours à la plus haute fortune.

Tant les états bien policés ont toujours *regardé l'éducation des enfans comme la plus grande & la plus importante affaire d'un législateur* (1)!

---

(1) Hist. ancienne, *tom. II, pag. 26 de l'édition in-4°.*





TROISIEME PARTIE.

De l'éducation des enfans du peuple relativement au corps.

CHAPITRE PREMIER.

Idée générale de cette troisieme partie & des deux suivantes.

QU'EST-CE que l'éducation? c'est l'art de préparer un enfant à devenir un homme; c'est en quelque sorte l'art de donner une ame aux organes que la nature a formés.

Pour y parvenir, l'éducation travaille d'abord sur ces organes, en les fortifiant & les développant: car telle est l'union intime des deux substances qui composent notre être, que la santé de l'ame tient de très-près à celle du corps. L'homme malade ne sauroit

également ni être utile aux autres, ni trouver le bonheur pour lui-même; & c'eſt preſque toujours dans les élémens de notre bonté phyſique, qu'il faut chercher les principes de notre bonté morale.

Après avoir travaillé pour le corps, l'éducation s'occupe de l'ame. Elle le fait de deux manieres, parce que l'ame a deux principales facultés, que nous avons diſtinguées par les noms d'eſprit & de cœur. L'éducation jette dans l'un des connoiſſances; dans l'autre, elle fait germer des ſentimens.

C'eſt lorſqu'elle a formé le corps par des exercices, l'eſprit par le ſavoir, le cœur par la morale, c'eſt alors que ſon ouvrage eſt achevé. Sa deviſe doit être ce mot du poëte : *Mens ſana in corpore ſano.*

CHAPITRE II.

Nécessité de fortifier le tempérament du peuple.

UN enfant dont le hasard a placé le berceau dans le sein de l'opulence, pourroit, sans danger pour l'état, y traîner une existence foible & languissante. Malade ou sain, il ne seroit souvent ni plus pauvre ni moins inutile. Mais le peuple, ce sont les travaux corporels qui le font vivre. Son bien-être & les secours qu'il rend à son pays, sont toujours en proportion avec sa santé & ses forces. Suffisent-elles à ses besoins? il travaille, & il a du pain. N'y suffisent-elles plus? il n'a d'autres ressources que la mendicité ou l'hôpital. La vie alors est un fardeau pour lui, & lui-même un fardeau pour l'état.

Par conséquent vous lui rendez le plus important des services, & vous

méritez également bien de la patrie & de l'humanité, quand vous perfectionnez en lui cette force de tempérament, qui est le seul instrument de sa fortune.

CHAPITRE III.

Des bains d'eau froide, & de l'art de nager.

CE fut en plongeant son fils dans la mer, que Thétis le rendit aussi infatigable à la course qu'invulnérable à la guerre. C'est en se baignant tous les jours dans l'eau presque glacée des lacs & des fleuves qui environnent sa hutte, que le jeune Iroquois contracte cette vigueur de constitution qui le rend supérieur aux fatigues, aux animaux, aux maladies.

Employons les mêmes moyens pour procurer aux enfans du peuple les mêmes avantages. Par-là nous éloi-

gnerons d'eux cette foule d'infirmités qui tourmentent notre frêle existence.

Ainsi l'ont pensé tous ceux qui se sont occupés de l'éducation physique des enfans. Tous regardent l'usage des bains d'eau froide dans l'enfance, comme le meilleur préservatif contre les maux du corps, & comme le plus sûr garant d'une forte santé. Il me seroit difficile de rien dire de mieux sur ce sujet, que ce qui a été écrit par MM. Locke, Buffon, Tissot, Fourcroi, Rousseau, Balexserd, &c. Pour ne pas grossir cet ouvrage par des citations superflues, je renvoie aux écrits de ces hommes éclairés.

Mais on sent bien, sans que je le dise, que ces bains des enfans du peuple ne sauroient être domestiques. Ils se prendront dans la mer, dans les lacs, dans les rivieres.

Pour s'en rendre l'usage facile, ils se formeront à l'art de nager, dès leur entrée dans les écoles. Cet art est

utile aux riches; il eſt de néceſſité pour le peuple.

Pluſieurs des profeſſions qui lui ſont propres, s'exercent ſur l'eau ou autour de l'eau. Les bains que les chaleurs lui rendent néceſſaires, ne ſe trouvent pour lui qu'au ſein des fleuves, des étangs & des mers. Son état enfin pauvre & précaire, ne lui laiſſe pas eſpérer qu'il pourra toujours détacher ſa deſtinée des viciſſitudes de cet élément. Il ne ſauroit de trop bonne heure ſe familiariſer avec lui.

Tous les jours donc, nager ſera un des exercices de nos écoles. L'hiver même ne l'interrompra pas, à moins que les glaces n'y mettent un obſtacle abſolu. C'étoit auſſi l'exercice journalier des Romains. « Ils le jugeoient ſi » néceſſaire, dit M. Locke, qu'ils le » mettoient, pour ainſi dire, en pa- » rallele avec les belles-lettres: car » pour déſigner un homme mal élevé » & qui n'étoit bon à rien, il diſoient

» communément : *Nec litteras didicit* » *nec natare* (1) ».

A l'exemple de ces mêmes Romains, qui, s'échappant du champ de Mars couverts de ſueur & de pouſſiere, alloient ſe jeter dans le Tibre, j'accoutumerois mes éleves à ſe précipiter dans l'eau tout habillés, tout en ſueur (2), & à toutes les heures du

---

(1) *De l'Education des Enfans*, § 9.

(2) Ce paſſage ſubit du chaud au froid, ne peut nuire qu'à ceux qui ne s'y ſont pas accoutumés. Mais lorſque le tempérament s'y forme dès l'enfance, ce paſſage ſubit donne en quelque façon au corps, la trempe que reçoit l'acier, lorſque retiré tout rouge de la forge, il eſt auſſi-tôt plongé dans l'eau.
Sans vouloir rappeller toujours les Grecs & les Romains, chez qui cette pratique étoit en uſage, je citerai un fait dont M. Groſley fut témoin, dans ſon voyage en Angleterre. Il vit « après le coucher du » ſoleil, au milieu d'un air imbibé de ſerein, » dans une prairie dont l'herbe déja haute » étoit couverte de roſée, une ſoixantaine » de penſionnaires en chemiſe & en ſueur, » jouant à une eſpece de paume qui demande » autant d'adreſſe que de preſteſſe & d'ac-

jour. Je les accoutumerois à s'y déshabiller (1), à nager même d'une ſeule main, tenant leurs habits de l'autre élevés hors de l'eau; comme on dit

---

» tion. » Il apprit avec un étonnement bien naturel à un homme élevé à la françoiſe, que ces jeunes gens prenoient, ſans en être incommodés, « cette récréation tous les jours, » à la même heure, & dans le même lieu. » *Londres, tom. I, pag. 296.*

M. l'abbé Chappe, dans le premier vol. de ſon Voyage en Sibérie, parle des bains chauds de Ruſſie. « Les Ruſſes, dit-il, y » demeurent quelquefois plus de deux heures... » Ils ſortent tout en ſueur de ces bains, & » vont ſe jeter & ſe rouler dans la neige, » par les froids les plus rigoureux, éprou- » vant preſque dans le même inſtant une cha- » leur de 50 à 60 degrés, & un froid de » plus de 20 degrés, ſans qu'il leur arrive » aucun accident.... Ces bains ſont très-ſalu- » taires en Ruſſie. Ils ſeroient certainement » très-utiles en Europe pour quantité de mala- » dies, ſur-tout pour celles de la claſſe des » rhumatiſmes. »

Il ajoute que ces bains où l'on paſſe rapidement d'un chaud à un froid exceſſif, ſont un remede excellent contre le ſcorbut.

(1) « Nous avons appris auſſi à nous désha- » biller dans l'eau, ce qui ne nous paroît » plus difficile; & comme nous ſommes » habitués à cette eſpece d'exercice, je ſuis

que nagerent dans leur naufrage César & le Camoëns, tenant au dessus des flots, l'un ses Commentaires, l'autre sa Lusiade. De cette maniere, l'eau, dans aucune circonstance, ne mettroit la vie, de mes éleves en danger. Aucune circonstance non plus ne les empêcheroit de voler au secours de ceux de leurs semblables qui seroient menacés de périr dans les flots. S'il eût été élevé autrement, est-ce que Boussard eût arraché dix infortunés aux fureurs de Neptune, & mérité, en sauvant des hommes, cette qualification de *brave* qui ne s'acquéroit avant lui qu'en les détruisant.

» persuadé qu'en cas de naufrage, nous aurions » beaucoup d'avantage sur ceux qui ne l'au- » roient jamais pratiqué : car beaucoup de » gens ne se noient que par l'embarras que » leur causent leurs vêtemens, & par le trou- » ble où les jette une situation où ils ne se » sont point encore trouvés. » *Voyage en Sicile, par M. Brydone, lett. 1.*

CHAPITRE IV.

De la propreté des enfans & des écoles.

LA plupart des maladies des enfans viennent du peu de ſoin qu'on a de les tenir propres. A cette cauſe, il faut rapporter les maladies pédiculaires & cutanées auxquelles ils ſont ſujets. Les nôtres en ſeront exempts. Leur tête toujours raſée, leurs pieds toujours nus, les bains qu'ils prendront journellement, leurs vêtemens qui par-là ſeront lavés chaque jour, tout ici doit contribuer à conſerver leurs perſonnes dans cet état de propreté qui tient de ſi près au bien-être du corps.

Eux-mêmes s'occuperont à tour, à maintenir la propreté dans les écoles. Il ſera ſur-tout eſſentiel d'y laiſſer à la circulation de l'air, la plus grande liberté. « Un air pur & frais, dit M. » Leclerc (1), eſt la premiere nourri-

(1) Voyez ſon ouvrage ſur les établiſſemens qu'a faits l'impératrice de Ruſſie pour

» ture des animaux & des végétaux ».

Souvent, pour le rendre plus ſain, les écoles ſeront arroſées avec du vinaigre; d'autres fois, pour en écarter tout principe de putréfaction, & diſſiper cette humidité fétide qui provient de la tranſpiration d'une multitude d'êtres vivans raſſemblés dans un eſpace étroit, on y brûlera du genievre ou de la poudre à canon. Le célebre & malheureux Cook s'eſt ſervi

---

l'éducation des enfans de ſes vaſtes états. Il fait cette réflexion à l'occaſion d'une maladie affreuſe qui ſe manifeſta dans le penſionnat de S. Alexandro-Neusky. « Plus de cinquante » enfans de huit à quinze ans, ſe trouverent » attaqués d'une maladie ſi dangereuſe, que » l'on déſeſpéroit de leur vie. » Le médecin qui fut appellé, apprit entr'autres circonſtances, « que leur demeure commune étoit au rez- » de-chauſſée, dans des chambres chaudes » & humides, ſi exactement fermées qu'il » étoit impoſſible à l'air du dehors d'y péné- » trer.... On tranſporta les malades dans la » galerie du troiſieme étage, où l'air circu- » loit librement.... Ce fut l'affaire de quel- » ques ſemaines pour rendre la ſanté à tous » ces enfans. »

avec avantage de cette derniere fumigation, pour entretenir la salubrité de l'air sur ses vaisseaux, & conserver la santé parmi ses équipages. « Cette » fumée, » dit M. Pringle, dans le discours que j'ai déja cité, « chassoit l'air » corrompu, par le moyen des esprits » acides du soufre & du nitre: car » le soufre & le nitre jouissent peut-» être d'une sorte de fluide aérien, » qui se dégage alors du feu & qui » arrête la putréfaction.



CHAPITRE V.

De la ſanté des enfans du peuple dans les écoles.

Nos écoles ne s'ouvrent pour l'enfant du peuple, qu'*à l'âge où ſa vie eſt le plus aſſurée ;* c'eſt une premiere raiſon de ne pas craindre que la maladie en approche.

L'inoculation enſuite en éloignera l'un des plus grands dangers qu'ait à redouter l'enfance.

La propreté, & ſur-tout l'habitude d'avoir la tête nue, le jour comme la nuit, préſerveront auſſi les enfans d'une foule de maladies, ſuivant M. Locke, qui veut que « les enfans couchent la » nuit ſans bonnet. Il n'y a rien qui » cauſe plus de maux de tête, de » rhumes, de catarres, de toux, & » telles autres incommodités, que de » ſe tenir la tête chaude ».

Ce qui écartera encore mieux toutes ces incommodités, ce feront l'exercice & la fobriété, qui formeront les élémens de leur éducation. Quels n'étoient pas fur la fanté des anciens, les bons effets de la gymnaftique? Quelle leçon encore ne nous donnent-ils pas, quand nous les voyons offrir à la déeffe Hygie un fimple gâteau de farine? N'eft-ce pas nous dire affez clairement qu'ils regardoient la fanté comme la fille de la fobriété?

Dans les grandes chaleurs, au retour d'une longue courfe, il fera utile d'offrir aux enfans de l'eau mêlée avec du vinaigre: on fait avec quel fuccès les Romains employoient dans leurs armées, ce breuvage trop négligé parmi nous, & qui formoit la boiffon ordinaire de l'empereur Adrien.

Malgré toutes ces précautions, fi la maladie pénetre dans nos écoles, je n'y laifferai du moins pas pénétrer les médecins & les remedes. Quelques breu-

vages acidulés, du repos, le bon air (1), & la nature (2), voilà quelles seront mes ressources.

CHAPITRE VI.

Du sommeil.

Le sommeil étant le fondement de la vie (3), & *rien ne contribuant plus à l'accroissement & à la santé des enfans* (4), ils doivent s'y livrer pendant un

(1) M. le Clerc, dans ses *Observations physiques sur l'éducation des enfans*, dit : « En » fait de remedes, tout, hors le cas d'une » nécessité indispensable, devient dangereux... » La diete, l'eau pure & l'air, sont les » meilleurs médecins. »

(2) « La nature, dit M. Fourcroi, est le » plus sûr de tous les médecins, & le seul » dont les enfans aient besoin, pourvu qu'on » ait assez de patience pour ne pas la con- » trarier, & la docilité de suivre exactement » ses ordonnances. » *Les enfans élevés selon l'ordre de la nature*, *part. II*, *chap. 9*.

(3) M. de Buffon, *Disc. sur la nature des animaux*.

(4) M. Locke, *de l'Education des enfans*.

temps convenable : huit heures suffisent.

Comme il est aussi *très-avantageux de les accoutumer à se lever de bon matin* (1), leur coucher, en hiver comme en été, sera fixé à huit heures du soir; à quatre heures du matin, leur lever.

M. Locke & M. le Clerc donnent pour une observation importante, de ne *les éveiller jamais en sursaut, parce que cela les épouvante & leur fait beaucoup de mal.* On peut ajouter que le pere de Montaigne (2) redoutoit si fort ce mal pour son fils, qu'il *le faisoit esveiller par le son de quelque instrument.*

J'applaudis fort à cette idée. Mais de quel usage peut-elle être pour les enfans de ce peuple que le hasard des conditions éloigne des alcoves, & qui se voit condamné à ne prendre qu'à la hâte un sommeil souvent interrompu? Accoutumons-le au contraire

(1) M. Locke, *de l'Education des enfans.*

(2) Essais de Montaigne, *liv. I, chap. 25.*

dans l'enfance, à ce qu'il doit éprouver dans un autre âge.

Que le ſignal du réveil, dans nos écoles, ne ſoit pas donné par le ſon aigre & monacal d'une cloche; à la bonne heure. Qu'on y ſubſtitue le bruit plus gai d'un tambour dont les tons s'éleveront par degrés; rien de mieux.

Mais auſſi que ſouvent pendant la nuit, pluſieurs fois même durant une ſeule nuit, un fracas imprévu, des gémiſſemens profonds ou des cris d'effroi arrachent bruſquement les éleves au ſommeil. Alors on leur fera faire quelques-unes de ces courſes nocturnes, auſſi propres à raſſurer l'eſprit contre la peur, qu'à façonner le corps à toutes les impreſſions de l'air.

Il ſeroit même avantageux de choiſir par préférence ces nuits où la grêle, l'orage, le tonnerre, & tous les élémens déchaînés ſemblent traîner la nature au tombeau. Ce ſeroit aſſurer à l'humanité des ſervices toujours préſens; ce ſeroit habituer le peuple à

n'écouter aucun prétexte pour s'abſtenir de voler au ſecours du voyageur qui s'égare ou que pourſuit une bête féroce, du malheureux qu'on dépouille ou qu'on aſſaſſine, de l'infortuné dont la demeure, durant les ténebres, devient la proie des flammes.

Inſtituteurs de l'enfance du peuple, appliquez ſans ceſſe à vos éleves, ce mot d'Horace (1):

Anguſtam pauperiem pati puer condiſcat;
Vitamque ſub dio & trepidis agat in rebus.

---

(1) *Od. II, lib. 3.*



CHAPITRE VII.

Différence, pour les exercices du corps, entre l'éducation des enfans du peuple & celle des enfans d'une claſſe ſupérieure.

QUOIQUE les exercices du corps ſoient ce qu'il y a de plus propre à le rendre robuſte ; quoiqu'ils ſemblent par cette raiſon devoir occuper le premier rang dans toute éducation bien ordonnée, cependant il eſt une ſorte d'enfans qu'il ſeroit dangereux d'y trop appliquer : je veux dire ceux que leur naiſſance ou la fortune de leurs peres appellent à remplir des places dans l'égliſe, dans la robe, dans la finance, dans le commerce même. Pourquoi ? parce que la vie ſédentaire qui attend leur jeuneſſe & leur âge mûr, contraſteroit trop avec les exercices violens de leur enfance. De deux choſes l'une : ou l'habitude trop invétérée de ces

exercices ne se soutiendroit qu'aux dépens des connoissances qu'ils doivent cultiver; ou elle ne s'éteindroit qu'aux dépens de leur constitution, qu'altéreroit bientôt un genre de vie trop opposé à celui de leur premier âge.

Exercez donc le corps de cette classe d'enfans; il n'est point de bonne éducation sans cela. Mais que les exercices soient modérés: vous trahiriez le vœu des peres & l'espérance de l'état, si vous en faisiez le point essentiel de leur institution.

Au contraire, ce doit être l'objet principal de l'éducation du peuple. Destiné, par la nature de nos sociétés, à la vie la plus active & la plus laborieuse, son bien-être est tout entier dans ses forces. Plus vous endurcirez le corps de ses enfans, plus vous travaillerez pour leur avantage particulier & pour l'utilité publique.

CHAPITRE VIII.

Des divers genres d'exércices du corps.

ILS tendent tous à rendre l'individu plus robuſte, plus agile, ou plus adroit.

Tel étoit le but de cette gymnaſtique dont les anciens légiſlateurs faiſoient la baſe de l'éducation. Qu'en réſultoit-il? des hommes dont notre foibleſſe a fait des héros, pour ne pas humilier notre amour-propre.

La même éducation a donné les mêmes réſultats, dans les beaux jours de notre chevalerie. Qui n'a pas entendu vanter la force des Cliſſon, des Boucicaul, des Bayard? Ils la devoient à la maniere de vivre de leur enfance (1). L'hiſtorien du maréchal de Boucicaul nous le repréſente dans ſon premier âge, *courant & allant longue-*

(1) Voyez les Mémoires ſur l'ancienne Chevalerie, *part. I.*



E VIII.

ercices du corps.

rendre l'individu
gile, ou plus adroit.
de cette gymnasti-
iens législateurs fai-
'éducation. Qu'en ré-
mmes dont notre foi-
héros, pour ne pas
mour-propre.
cation a donné les
dans les beaux jours
rie. Qui n'a pas enten-
rce des Clisson, des
ayard? Ils la devoient
de leur enfan-
re du maréchal de



ment à pied, pour s'accoutumer à avoir longue haleine, & ſouffrir longuement travail . . . . Il faiſoit le ſoubreſaut armé de toutes pieces, & en danſant le faiſoit armé d'une cotte d'acier ; ſailloit, ſans mettre le pié à l'étrier, ſur un courſier, armé de toutes pieces . . . . Si deux parois de plaſtre fuſſent à une braſſe l'une près de l'autre, qui fuſſent de la hauteur d'une tour, à force de bras & de jambes, ſans autre aide, montoit tout au plus haut, ſans cheoir au monter ne au devaloir. Item il montoit au revers d'une grande échelle dreſſée contre un mur, tout au plus haut ſans toucher des piés ; mais ſeulement ſautant des deux mains enſemble d'échelons en échelons, armé d'une cotte d'acier, &c.

Ce modele enflammera l'émulation des enfans. Chaque jour faire de longues courſes, quelle que ce ſoit la rigueur de la ſaiſon ou la température de l'air ; chaque jour tranſporter à une diſtance qui deviendra inſenſiblement plus conſidérable, des fardeaux qui deviendront inſenſiblement plus

lourds; chaque jour franchir de larges fossés, mouvoir des masses pesantes, lancer de grosses pierres, gravir sur les rochers, &c. ce doivent être là leurs jeux, & ces jeux donneront une force singuliere à leur constitution.

D'autres fois on les verra, pour se rendre plus souples & plus agiles, se disputer le prix de la lutte; monter avec célérité sur les plus grands arbres; s'accoutumer, en grimpant sur les toits des maisons, à y porter des secours en cas d'incendie; marcher avec rapidité sur la margelle d'un pont; courir en descendant les pentes les plus roides; faire des especes de joûtes sur des planches abandonnées au fil de l'eau; atteindre, en sautant, une galette ou un fruit placé à une certaine hauteur.

A ces exercices il en succédera de nouveaux qui contribueront à les rendre aussi adroits, que les premiers à les rendre agiles ou robustes. Pourquoi, à l'exemple de l'ancien habitant des isles Baléares, ne pas placer sur

» melle (1) qui les aſtreignoit à tirer » de l'arc également des deux mains ».

L'hiſtoire obſerve qu'un des plus grands généraux d'Al-mamon étoit ambidextre : ce qui fit dire avec raiſon, qu'il avoit une main de plus que les autres hommes (2).

Combien d'ouvriers qu'un accident prive d'un bras, ſe trouvent par-là réduits aux horreurs de la mendicité ! L'ambidextérité les y déroberoit. Ménageons donc ſoigneuſement au peuple, cette nouvelle reſſource & ce nouveau moyen de ſubſiſtance (3). Ce

(1) Encyclop. au mot *Exercices.*

(2) Bibliotheque orientale, au mot *Thaher.*

(3) Je ſens ſi fort la néceſſité de ce que je dis-là, que je voudrois, s'il étoit poſſible, faire de leurs pieds deux nouvelles mains qui puſſent, en cas de beſoin, remplacer l'uſage de leurs bras. Montaigne, *liv. I*, *chap. 22*, dit : « Je viens de voir un petit homme natif » de Nantes, né ſans bras, qui a ſi bien » façonné ſes piés au ſervice que lui devoient » les mains, qu'ils en ont à la verité à demi » oublié leur office naturel. Au demeurant, » il les nomme ſes mains ; il trenche ; il

n'eſt qu'en ſimplifiant les inſtrumens de ſes beſoins, qu'on peut approcher du vrai but de ſon éducation.

» charge un piſtolet & le laſche, il enfile » ſon aiguille, il coud, il eſcrit, il tire le » bonnet, il ſe peigne, il joue aux cartes, » aux dez, & les remue avec autant de » dexterité que ſçauroit faire quelque autre. » L'argent que lui ay donné, il l'a emporté » en ſon pié comme nous faiſons en noſtre » main. »

On a vu en France, en 1781, un jeune homme Allemand privé des deux bras, qui faiſoit les mêmes choſes que celui cité par Montaigne. De plus, il deſſinoit, il peignoit, il ſe raſoit, il faiſoit des armes, il tailloit très-nettement une plume, il découpoit avec des ciſeaux, il feuilletoit un livre, il découpoit les mets, il ſe ſervoit à boire & à manger.

Parmi les préſens qu'un roi des Indes fit offrir à Auguſte, on vit avec ſurpriſe « un » homme ſans bras, qui avec ſes pieds ban- » doit un arc, faiſoit partir la fleche, portoit » à ſa bouche une trompette dont il ſonnoit, » & exécutoit preſque toutes les choſes que » nous faiſons avec nos mains. » *Hiſt. des Empereurs, tom. I, liv. 1.*

CHAPITRE X.

Des accidens occasionés par les exercices corporels.

JE crois entendre la voix d'une compassion plus sensible qu'éclairée. Elle me crie : Les exercices dont vous conseillez l'usage, ameneront souvent des chûtes & des blessures....

Raison de plus pour les conseiller. Le peuple placé par état au milieu des hasards de toute espece, doit n'en redouter aucun. Voir le péril de sang-froid est un avantage pour nous ; c'est pour lui une nécessité. Et comment l'envisagera-t-il d'un front assuré, s'il n'a de bonne heure appris à en braver les suites, à compter la douleur pour rien, à voir d'un œil sec couler son sang & fracturer ses membres?

Comment aussi supportera-t-il les maux physiques dont la vie est par-tout environnée ? L'opulence adoucit à

l'homme aisé le poids des maladies; le peuple, dans ses infirmités, n'a d'autres ressources que son courage. Or, le vrai courage en ce genre, d'où peut-il naître, si ce n'est de l'habitude à soutenir la souffrance (1) & à la mépriser? Par conséquent celui-là prépare un grand remede aux maux de l'âge mûr, qui familiarise l'enfance avec la douleur.

L'enfance peut plus qu'on ne croit. Fixerai-je votre attention sur ce jeune Spartiate qui se laisse déchirer les entrailles par un renard, plutôt que de faire le moindre mouvement qui le décele? sur cet autre qui expire sous les verges, devant l'autel de Diane (2),

(1) *Consuetudo enim laborum, perpessionem dolorum efficit faciliorem.* CICER. Tusculan. quæst. lib. 2, § 15.

(2) *Spartæ verò pueri, ad aram sic verberibus accipiuntur, ut multus è visceribus sanguis exeat; nonnunquam etiam, ut, cùm ibi essem, audiebam, ad necem; quorum non modò nemo exclamavit unquam, sed ne ingemuit quidem.* Ibid.

ſans verſer une ſeule larme? ſur ce page d'Alexandre, qui, ſans retirer ſa main ni ſe plaindre, de peur de troubler un (1) ſacrifice, la tient courageuſement expoſée à l'action des charbons ardens?

Oſez donc, quel qu'en doive être le réſultat, oſez mettre les enfans du peuple aux priſes avec le danger & la douleur. Que ſont des égratignures, des bleſſures même dans le premier âge, en comparaiſon d'une vie entiere paſſée dans les angoiſſes de la timidité & de la poltronnerie?

S'ils ſe bleſſent, on laiſſera couler leur ſang; s'ils ſe font des contuſions, la nature les guérira; s'ils ſe caſſent quelques membres, la chirurgie leur prêtera ſes ſecours.

Mais dans ces ſortes de cas, point d'avis, encore moins de réprimandes. Les événemens deviendront pour eux

---

(1) Valer. Maxim. *lib. III, cap.* 3.

une leçon bien ſupérieure à toutes les harangues du précepteur (1).

---

(1) M. de Fourcroi, dans ſon bon ouvrage des *Enfans élevés ſelon l'ordre de la nature*, rapporte le fait ſuivant, arrivé au fils unique de M. de Buffon. « Cet enfant, en ſe pro» menant un jour à Paris ſur le boulevard, » s'étoit arrêté vis-à-vis d'un carroſſe à ſix » chevaux qu'il regardoit attentivement venir » à lui à toutes brides. Comme perſonne ne » lui diſoit mot, il ſe mit en devoir de ſe » ranger quand il jugea qu'il en étoit temps. » Mais ayant attendu trop tard, & le pied » lui ayant gliſſé, il fut culbuté, & une des » roues de la voiture lui paſſa ſur le corps, » ſans lui avoir heureuſement fait d'autre » mal qu'une violente contuſion. On le laiſſa » ſe relever ſans paroître trop empreſſé de le » ſecourir, & ſans lui rien dire. On le ramena » chez M. de Buffon, qui, en gardant lui» même tout ſon ſang-froid, s'abſtint de faire » à ſon fils, ni à ceux qui l'accompagnoient, » la plus légere réprimande ſur l'accident qui » venoit de lui arriver. Loin d'en devenir » plus timide, l'enfant en a ſeulement acquis » un coup d'œil juſte pour ſe ranger à pro» pos, & pour avoir le temps de ſe relever » en cas qu'il vint à tomber en ſe retirant. »
Il faut obſerver que M. de Buffon, empreſſé de procurer à ſon fils une éducation mâle & forte, « s'étoit donné un ſoin tout particu» culier, non ſeulement pour qu'on ne lui » fit peur de rien, mais encore pour que l'on

CHAPITRE XI.

Exercices à interdire.

Le transport subit des fluides au cerveau, est la cause de beaucoup d'accidens, souvent même de la mort. Par cette raison, il faut absolument défendre aux enfans ces especes de jeux où ils se tiennent la tête en bas & les pieds en haut.

Il faut leur interdire également celui où, en accourant de loin, ils s'élancent avec impétuosité sur le dos de leurs camarades, qui, rangés à la file, se courbent pour les recevoir. Le dérangement des vertebres, la fracture même de la nuque ont été plus d'une fois le résultat funeste de cette sorte d'amusement. Le jeu qu'on appelle *main chaude* doit aussi être interdit.

» ne l'avertît pas même du péril auquel il » pouvoit s'exposer, en le laissant d'ailleurs » maître absolu de veiller sur lui-même comme » il le jugeroit à propos. »

Mais, à un petit nombre d'exceptions près, laissons les enfans se livrer en liberté aux exercices même les plus violens.

Tandis que l'étude rapetisse & abâtardit l'espece humaine dans les colleges, rendons-lui dans nos écoles ces forces & cette haute stature qui distinguoient nos aïeux, & dont César étonné ne put assigner d'autre cause que la préférence donnée par eux aux exercices du corps sur les exercices de l'esprit (1).

(1) César, *de Bello Gallico*, *lib.* 4, *cap.* 1.



CHAPITRE XII.

Des châtimens.

JAMAIS peut-être les légiſlateurs ne ſe fuſſent armés contre l'homme fait, de la hâche & du glaive, ſi les inſtituteurs de ſon premier âge ne l'euſſent guidé avec la verge & la férule. Dans la plupart des écoles, la ſévérité ſeule éveille la diligence ; la menace (1) plie au travail. Voilà ce qui rend enſuite les ſupplices néceſſaires. Le moyen de conduire autrement que (2) par la peur de la roue, celui que

(1) J'invite à lire dans le chap. 25 du livre I des *Eſſais de Montaigne*, ce qu'il dit ſur le ſujet qui m'occupe ici. Je ne connois rien de plus propre à corriger les peres & les précepteurs qui pourroient encore penſer que les châtimens ſont un moyen de faire aimer les devoirs.

(2) *Cædi verò diſcentes, minimè velim... Cùm parvulum verberibus coëgeris, quid juveni facies?* QUINTIL. lib. I, cap. 3.

Pline avoit obſervé de même que c'eſt un

vous

vous avez accoutumé dans l'enfance à n'agir que par la peur du fouet ?

Dans nos gymnases, comme dans les colleges, il se fera des fautes; là, comme ailleurs, les éleves auront besoin d'être punis. En ce cas, frappez sur l'amour-propre, jamais sur le corps. Celui-ci se durcit aux mauvais (1) traitemens, & le temps vient bien vîte où ils n'agissent plus; mais le ressort de l'amour-propre ne se brise qu'avec la vie.

Il est un autre ressort dont l'élasticité a infiniment d'énergie dans nos

---

bien mauvais maître que la crainte, & un guide bien infidele dans la route du devoir. *Infidelis recti magister est metus.* PLIN. Panegyr. § 45.

Théodoric, ce prince barbare qui ramena dans l'Italie les beaux jours de Trajan, vouloit qu'on bannît les châtimens des écoles de ses sujets. *Ils ne verront jamais sans crainte*, disoit-il souvent, au rapport de Procope, *la pointe d'une épée, s'ils ont une fois appris à trembler sous la férule.*

(1) *Is etiam ad plagas, ut pessima quæque mancipia, durabitur.* QUINTIL. *lib. I, cap. 3.*

premiers ans. L'enfance aime avec fureur les promenades, les exercices, les jeux : qui empêche que dans ce goût si vif des éleves, l'instituteur ne trouve une source de punitions aussi abondante que salutaire ?

Beaucoup d'humiliations, beaucoup de privations; mais point de coups (1).

Maître inhumain & brutal, qui dé-

(1) « Les coups, dit M. le Clerc, dérangent la santé, troublent les fonctions animales, & produisent souvent de grands maux. Le plus grave de ces maux sans doute, est cette bassesse, cet avilissement, cette habitude d'être faux, qu'ils ne manquent pas de faire contracter. » *Observ. physiq. sur l'éducat.*

M. Balexserd dit de même : « On a vu des hommes garder toute leur vie des tremblemens inguérissables, pour avoir été, étant écoliers, châtiés rudement par de féroces régens. Soyez sûr que des coups, des meurtrissures sur des parties qui sont encore molles & délicates, produisent de très-mauvais effets pour le corps. Cela en détourne le cours des fluides, & le plus souvent cela produit un grand ravage dans l'économie animale. » *Éducat. physiq. des enfans*, pag. 167.

chires sans pitié ton malheureux disciple, penses-tu faire entrer la science & la vertu par les plaies que tu ouvres sur son corps? Dépouille cette erreur barbare; écoute l'expérience qui te crie par la bouche d'un sage (1), « que les enfans qui ont été fort châtiés » deviennent rarement gens de bien ».

(1) Locke, *de l'Education des enfans*, § 44.

M. Deleyre, dans le 19me. vol. de l'*Hist. des Voyages*, observe que les Groënlandois ne châtient jamais leurs enfans. Il ajoute: « En récompense de tant de douceur, » un pere n'éprouve jamais dans sa vieillesse » l'ingratitude de ses enfans.... Chez des » nations où l'on est civilisé par la crainte, » où les premiers exercices de la raison sont » en contradiction avec la raison même, où » l'on apprend tout sans rien entendre, où » le corps est soumis à l'habit & l'habit à » la gêne des modes, où l'on commence par » faire haïr aux enfans tout ce qu'ils doivent » aimer, où tous les biens de la nature sont » comme interdits, & tous ses maux redou- » blés par ceux de l'éducation; il n'est pas » étonnant que des enfans dociles, souples » & moriginés par force ou par timidité, » deviennent des hommes insolens, libertins, » dissipateurs, ingrats, & manquent de ce » bon naturel, qu'une mauvaise institution » a détruit dans leur ame. »

CHAPITRE XIII.

De la gaieté.

AU lieu des pleurs, au lieu des sanglots qui font de la plupart des colleges un lieu d'effroi, ceux du peuple ne retentiront que des cris de l'alégresse. Là, plus que dans les autres écoles, la gaieté devient nécessaire. On en sent tout de suite les raisons: le peuple étant condamné aux travaux manuels, la joie seule peut lui en adoucir la rigueur. A la peine du corps ne pourroit se joindre la tristesse de l'ame, sans le faire bientôt succomber. Tout être sensible a besoin du plaisir; il est le baume de la vie: mais le pauvre ne pouvant, comme le riche, l'acheter à prix d'argent, il faut qu'il le trouve dans sa propre maison. S'il ne l'y rencontre pas; si la gaieté ne détourne habituellement son attention des miseres qui affligent son état, il le

prend en haine, & finit souvent par jeter là le fardeau de la vie, ou par imprimer de violentes secousses à l'administration.

Le lit de la Tamise est embarrassé de cadavres; chaque génération a vu la populace de Londres causer des mouvemens convulsifs à l'état. Le remede à de si grand maux, seroit de naturaliser la gaieté en Angleterre.

Ne confondons pas la gaieté avec la joie. Celle-ci est de situation & de moment; celle-là est d'habitude & tient au caractere. L'homme mélancolique peut se livrer à la joie; c'est la circonstance qui en décide. Il ne sera jamais gai, parce que la gaieté est une affection habituelle de l'ame. C'est pourtant elle seule qui peut tempérer les maux du peuple. Les commotions instantanées de la joie ne lui donnent que des distractions; & quand elles cessent, il retombe avec plus de poids sur lui-même.

Mais de ce que la gaieté fait partie

du caractere, il suit que pour la faire contracter au peuple, on doit avec le soin le plus grand y former (1) son premier âge. Lacédémone, par une loi expresse, vouloit qu'à sept ans on exerçât les enfans à la danse. Dans toute la Grece, ils chantoient au sortir du berceau. Aussi-tôt que leurs foibles doigts pouvoient pincer une corde,

(1) « La gaieté, dit M. Balexserd, est un » spécifique universel à l'enfance, parce que » cela favorise la circulation, cela débouche » les petits canaux & les glandes qui ont » une disposition à l'engorgement. La joie » est un antidote excellent contre les obstruc- » tions du mésentere, maladie fréquente chez » les enfans qu'on tient sédentaires, ou qui » sont trop craintifs. »

On raconte que les magistrats de Lampsaque étant venus visiter Anaxagore dans son lit de mort, & lui ayant demandé quelles étoient ses dernieres volontés, il répondit qu'il les prioit d'ordonner que le mois de son décès devînt chaque année un mois de divertissement pour les enfans de la cité. On le lui promit; la chose fut exécutée; & Diogene Laërce, qui atteste que cet usage se pratiquoit encore de son temps, regarde cette institution comme un des grands services qu'Anaxagore ait rendus à la ville qui lui offrit une retraite.

on plaçoit une lyre entre leurs mains. Les législateurs avoient prescrit ce genre d'éducation.

Imitons-les. J'ai dit que le son du tambour pourroit donner dans les écoles du peuple le signal du réveil. Cet instrument, la clarinette, le fifre ou le hautbois, annonceroit de même le commencement & la fin des exercices, accompagneroit les éleves dans leurs excursions & dans leurs jeux, célébreroit la victoire de celui qui auroit remporté le prix à la lutte, au saut, à la course.

Ainsi nos promenades seront animées par des chants & par des danses. Ces danses, je le sais, brusqueront la mesure; ces chants seront sans précision: qu'importe? ils annonceront & nourriront la gaieté; c'est tout ce que je veux. Pour cela uniquement, j'attache des instrumens de musique à chacune des écoles.

Pareil objet de dépense n'a rien qui doive effrayer. Nos régimens ont tous

des musiciens salariés à peu de frais; chaque année, il s'en trouve qui se dégoûtent du service: une paie légere fixeroit aisément quelqu'un de ceux-là dans les écoles.

Il n'est pas rare d'en rencontrer parmi eux qui soient capables de donner des leçons de lecture & d'écriture. Mais ne fût-il que joueur d'instrument, ce sera peut-être encore le plus utile des maîtres. Le plus beau présent que l'éducation puisse faire aux enfans du peuple, sans contredit c'est la gaieté.



CHAPITRE XIV.

De la tenue du corps.

CE maître choisi parmi les musiciens réformés ou retirés des régimens, nous procurera un autre avantage, & il est précieux. Sous lui, les éleves se formeront à marcher la tête droite, les pieds & les genoux en dehors, les épaules effacées, la poitrine bien ouverte, &c. Ce n'est pas que je veuille faire des écoles du peuple, des casernes de soldats. Non: mais je sais que la bonne tenue du corps contribue infiniment à en écarter les difformités, à prévenir plusieurs maladies, à préserver de beaucoup de dangers, à rendre l'homme plus ferme & plus adroit.

« Pour exercer un art, dit M. » Rousseau, il faut commencer par » s'en procurer les instrumens; & » pour pouvoir employer utilement » ces instrumens, il faut les faire

» assez solides pour résister à leur
» usage ».

L'ouvrier croit avec raison avoir beaucoup fait pour son ouvrage, quand il a donné toutes les préparations à l'outil qu'il veut employer. A cet égard, rien ne lui paroît minutieux ; il ne néglige rien.

Hé bien, le corps est pour le peuple son instrument de toutes les professions & de tous les jours. C'est son gagne-pain, si j'ose me servir de cette expression. Par conséquent, on ne doit rien omettre de ce qui peut donner à cet instrument le degré de perfection dont il est susceptible.



CHAPITRE XV.

Faut-il, dans les écoles, enſeigner quelques profeſſions aux enfans du peuple?

GARDONS-NOUS-EN bien. Il faudroit ou n'en montrer qu'une, ou en montrer pluſieurs. Or, leur enſeigner la même à tous, ce ſeroit contrarier l'inclination de beaucoup d'enfans; & l'inclination doit être conſultée dans le choix des profeſſions, parce qu'on ne fait avec ſuccès que ce qu'on fait avec plaiſir. Ce ſeroit contrarier les projets des peres, dont la fortune & les vues doivent cependant entrer en conſidération. Ce ſeroit auſſi contrarier notre établiſſement, dont le but eſt de rendre les enfans du peuple propres à toutes les profeſſions qui ſont le partage de cette claſſe de citoyens.

D'un autre côté, comment apprendre différentes profeſſions, ſans multiplier infiniment la dépenſe des écoles,

par la néceſſité de multiplier les maîtres ?

Et puis, à quel métier peut ſe former un enfant, depuis cinq à ſix ans juſqu'à onze ou douze ?

Ne vaut-il pas mieux, en facilitant le développement de ſes membres, en lui donnant l'agilité & la force, le rendre capable de remplir tous les états ? Qu'il ne connoiſſe aucune profeſſion ; mais qu'il ſoit propre à toutes : c'eſt l'eſſentiel. De retour dans la maiſon paternelle, il ſe formera facilement à celles vers qui ſes goûts ou les circonſtances le feront pencher.





QUATRIEME PARTIE.

De l'éducation du peuple relativement aux connoiſſances & aux talens.

CHAPITRE PREMIER.

Vue générale ſur le genre de connoiſſances qu'il convient de donner au peuple.

CE qu'il ſeroit dangereux pour le peuple d'ignorer dans l'âge mûr, voilà uniquement ce qu'il faut lui apprendre dans ſon premier âge. Vainement vous offririez à ſes enfans des notions plus relevées : ſi elles ne leur devenoient pas dangereuſes, elles leur ſeroient tout au moins inutiles. Mais s'ils poſſedent les autres, vous êtes quittes envers l'état & envers eux.

Saiſiſſez bien le caractere & la différence des ſoins que doit l'éducation

aux enfans du riche ou aux enfans du peuple. Qu'elle déploie pour les premiers tout ſon talent & tous ſes tréſors; il leur faut des connoiſſances qui faſſent un jour leurs plaiſirs. Quant aux ſeconds, ſes inſtructions doivent ſe reſtreindre aux objets qui pourront un jour diminuer leurs peines. Sa grande attention doit être de diriger vers le bien l'eſpece d'oiſiveté à laquelle les riches ſont condamnés par leur fortune, & de rendre moins peſans & moins ſenſibles aux pauvres, les travaux auxquels ils ſont dévoués par leur naiſſance. Préparer de loin des fleurs & des fruits pour embellir & pour rendre utile la vie des uns; écarter de la route des autres, quelques-unes des épines dont elle eſt jonchée : tel eſt le véritable objet de l'éducation. En formant l'eſprit de ceux-là, elle doit en quelque ſorte s'élever au rang du créateur, & ſonger qu'elle ajoute de nouveaux ſens à leur organiſation; en façonnant l'intelli-

gence de ceux-ci, elle doit ſimplement réfléchir que c'eſt un inſtrument de plus qu'elle prépare à leur induſtrie.

CHAPITRE II.

De la lecture.

DE bons principes de lecture doivent former la baſe des connoiſſances du peuple ; & comme il y a deux ſortes de caracteres, les uns imprimés, les autres tracés à la main, il eſt bon qu'ils s'accoutument à les connoître tous deux.

Mais pour les leur faire connoître, à quelle méthode s'attachera-t-on ? La moins coûteuſe & la plus agréable ſera toujours la meilleure (1).

D'où vient ne graveroit-on pas ſur les pierres qui formeront le pavé de

(1) N'oublions jamais ce précepte de Montaigne, *liv. I, chap. 25* : « On doit » enſucrer les viandes ſalubres à l'enfant, & » enfieller celles qui lui ſont nuiſibles. »

nos écoles, les caracteres de l'alphabet? D'où vient ne les feroit-on pas dessiner sur les murs, suivant les différentes formes que leur imprime la plume ou l'imprimerie? Là seroient les caracteres nus; ici les diphtongues; ailleurs des mots entiers; plus loin quelques sentences. Le maître, une baguette à la main, comme le pratiquent nos démonstrateurs de géométrie, promeneroit sur ces diverses figures les yeux & l'attention de ses éleves. Il les interrogeroit à tour; & ceux-ci debout, sans éprouver la fatigue d'une étude sédentaire ou l'ennui d'une étude isolée, profiteroient tous à la fois des préceptes de l'instituteur.

Cette méthode épargne la dépense des livres élémentaires, soulage les maîtres sans fatiguer les disciples, & laisse aux uns & aux autres plus de temps pour de nouveaux objets.

CHAPITRE III.

Des livres propres aux enfans du peuple.

EN fait d'éducation, rien n'eſt indifférent, parce que les impreſſions que l'individu en reçoit ſe propagent ſur tous les âges de la vie. Dès-lors il en faut écarter tout ce qui eſt dangereux. Il en faut écarter auſſi tout ce qui eſt inutile, parce qu'il y a ici du danger dans l'inutilité même. De quoi ſerviroient à l'enfance du peuple, ces contes des fées, cette bibliotheque bleue, ces fables même de la Fontaine (1) avec leſquelles on berce ſi mal-à-propos l'enfance des gens aiſés?

Quelques livres où la ſimplicité du ſtyle ne relevera que mieux la ſolidité

(1) Voyez ce que dit avec tant de raiſon M. Rouſſeau contre ce bon ouvrage. C'eſt le livre de l'homme, & non celui de l'enfant.

des choſes, tels que *la Science du bonhomme Richard*, ouvrage qui ſemble avoir été écrit par Mentor, pour les écoles de Salente; la *Bible de Royaumont;* le *Magaſin des pauvres artiſans & gens de la campagne;* l'*Abrégé de l'Hiſtoire de France, par le Ragois;* l'*Honneur françois;* le *Magaſin des enfans*, qu'il faudroit peut-être dégager de tout ce qui tient à la fable & à la féerie; le *Manuel du cultivateur;* l'*Avis au peuple ſur ſa ſanté;* l'*Avis au peuple ſur la ſanté de ſes beſtiaux;* les ouvrages que le gouvernement fait diſtribuer ſur les *Moyens de rappeller les noyés à la vie*, ſur le *Danger des vapeurs méphitiques*, ſur les *Moyens de guérir les morſures des bêtes enragées*, &c. voilà quels ſont à-peu- près les livres où les enfans du peuple pourront ſe fortifier dans l'art de lire.

Je ne fais qu'indiquer; il m'eſt impoſſible de deſcendre dans tous les détails. Mais ſi le gouvernement adoptoit un plan quelconque d'éducation pour le

peuple, il lui feroit facile de faire compofer des ouvrages propres aux écoles.

J'en conçois un qui pourroit être infiniment utile : ce feroit un recueil fait avec foin de tout ce qui a été écrit de plus fimple fur les avantages attachés à la condition du peuple; fur les miseres qui tourmentent l'exiftence des riches, fur le bonheur de la vie champêtre. Ce feroit le développement de la belle épître adreffée au peuple par M. Thomas; ce feroit la paraphrafe de ce mot de Virgile :

O fortunatos nimiùm, fua fi bona norint, Agricolas!



CHAPITRE IV.

De la lecture des manuscrits.

J'OSE le dire, il importe plus aux enfans du peuple de connoître les caracteres tracés par la main, que ceux à qui la presse donne de la consistance.

Leur faciliter la lecture des livres, c'est en pure perte leur en inspirer le goût, irriter leurs desirs, leur ménager des privations, les détourner de leurs travaux.

Au contraire, leur habileté à lire les écrits manuels ne présente point les mêmes inconvéniens. Elle est même le seul moyen de rendre inutiles les pieges que l'astuce & la mauvaise foi préparent tous les jours à la simplicité du peuple. S'il lit aisément l'écriture formée par la main, un propriétaire rusé ne fera plus signer à un fermier des clauses que celui-ci n'aura pas su déchiffrer; un entrepreneur adroit n'in-

ſérera plus dans un marché des conditions que l'ouvrier n'auroit pas ſouſcrites s'il les eût connues; un raccoleur ſubtil n'arrachera plus un laboureur à ſa charrue, ou un artiſan à ſa boutique, en lui préſentant un enrôlement en bonne forme comme un papier indifférent; un garde dans ſes procès-verbaux, un arpenteur dans le réſultat de ſes opérations, un tabellion même dans les actes, ne ſe permettront plus des énonciations dont la partie intéreſſée ne peut ſaiſir la teneur que par eux-mêmes, qui ſouvent les liſent mal, ou ne les liſent pas du tout.

Dieu! à combien de ſurpriſes & de vexations l'on ſouſtrairoit le peuple, en le formant à lire les caracteres tracés à la main!

flamme, & devient un héros. Peut-être à la lecture du procès & du supplice de Ravaillac, Damiens eût juré sur l'autel de la patrie, de vivre & de mourir fidele à son devoir.

Dût cette méthode ne préserver mon pays que d'un seul crime, je serois le plus heureux des hommes d'avoir pu la suggérer.

CHAPITRE VI.

De l'écriture.

JE n'en parle que pour l'interdire presque entiérement aux enfans du peuple (1).

Il suffit qu'ils en aient une notion superficielle, & qu'ils sachent signer leur nom d'une maniere correcte & lisible.

(1) M. de la Chalotais va encore plus loin que moi : « Parmi les gens du peuple, » dit-il, il n'est presque nécessaire de savoir » lire & écrire qu'à ceux qui vivent par ces » arts, ou à ceux que ces arts aident à vivre. »

lisible. Ce point même est essentiel, afin d'empêcher un notaire prévaricateur de supposer gratuitement l'assistance d'un particulier à la rédaction d'un acte, & de couvrir cette malversation en le déclarant *illitéré de ce enquis*. Il est essentiel encore, afin d'empêcher qu'une main criminelle ne supplée adroitement cette croix, cette marque qui, dans l'idée du peuple, tient lieu de signature, & qu'il est bien plus aisé de contrefaire qu'une suite de caracteres quelconques.

Mais, à cela près, de quelle utilité peut devenir pour les gens du peuple, une plus grande connoissance de l'art d'écrire ? Quel usage en font aujourd'hui ceux qui la possedent ? Le voici : ou ils se rendent criminels, en falsifiant des écritures ; ou ils négligent leurs travaux, & passent leur temps à transcrire des livres d'amusement, à faire des lettres, à copier des chansons, à suivre une intrigue amoureuse ; ou ils se dégoûtent de leur profession &

la quittent, enivrés de cette idée, que ſachant écrire, ils ſont au deſſus de leur état.

CHAPITRE VII.

De l'arithmétique.

LES inſtructions de l'art d'écrire, ſi peu utiles, ou même ſi dangereuſes pour le peuple, ſeront remplacées dans nos écoles par les leçons bien plus néceſſaires de l'art de chiffrer.

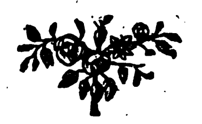
Les enfans y apprendront par cœur ce qu'on nomme *le livret.*

On leur fera enſuite connoître les quatre regles de l'arithmétique, la regle même de Trois, mais ſans aller plus loin. Savoir ces regles, ce n'eſt rien; les ignorer, c'eſt beaucoup.

C'eſt beaucoup ſur-tout pour les gens du peuple, qui ſont obligés, quand ils n'en connoiſſent pas la méthode, ou de calculer de mémoire, ou de recourir à un tiers. Le premier de

ces expédiens eſt long, pénible, défectueux ; le ſecond offre le danger d'inſtruire de ſes affaires domeſtiques, un voiſin dont la bonne foi eſt ſouvent équivoque, & qui peut même avoir ſon intérêt à déguiſer la vérité des réſultats.

Obſervez même combien l'arithmétique ſera plus avantageuſe que l'art de l'écriture aux échevins, aux commis-répartiteurs, aux procureurs ſpéciaux des villages. Dans toutes les campagnes, on entend des particuliers ſe plaindre avec raiſon que leur ignorance de l'art des calculs leur a occaſioné des pertes conſidérables, lorſqu'ils ont eu à percevoir les deniers royaux ou les revenus de la commune.



CHAPITRE VIII.

De la maniere d'enſeigner l'arithmétique & l'écriture aux enfans du peuple.

DÈS qu'il s'agit de l'éducation des pauvres, la moindre épargne eſt un gros gain. Je ſens auſſi que moins le plan ſera diſpendieux, plus il ſera facile de le faire accueillir.

Sur ces murs que j'ai propoſé de rembrunir, comme le ſont les murailles de nos jeux de paume, les caracteres de l'écriture & du calcul ſe traceront avec la craie blanche. Le maître de mathématiques en uſe ainſi pour les figures dont il fait la démonſtration. Une éponge les efface; un coup de crayon les fait revivre. L'inſtituteur opérera; les éleves opéreront après lui; tous verront à la fois; tous s'inſtruiront en même temps, & l'inſtruction ſe fera ſans frais.

CHAPITRE IX.

De la géométrie-pratique.

NÉE dans les fécondes plaines de l'Egypte, la géométrie-pratique y marchoit à côté de l'agriculture; elle la défendoit contre les incurſions du Nil. Quand ce fleuve orgueilleux avoit renverſé les bornes des héritages, comblé les foſſés qui leur ſervoient de limites, confondu toutes les propriétés, la géométrie alors ſe montroit au milieu de ce chaos, telle qu'une divinité bienfaiſante. Le graphometre à la main, elle commandoit à la confuſion de ſuſpendre ſes ravages; elle ramenoit l'ordre, & reſtituoit à chacun les champs qui devoient le nourrir.

Certainement je manquerois mon but, ſi je conduiſois les enfans de nos laboureurs ſur la hauteur d'où Archimede meſuroit l'univers. Leur temps m'eſt

CHAPITRE X.

Du dessin.

ON connoît l'histoire de ces deu architectes d'Athenes, dont l'un, dou du talent de la parole, n'avoit que de foibles connoissances de son art, tandis que l'autre, artiste excellent, gnoroit le secret de bien dire. Il s'agis oit d'un bâtiment considérable que le euple vouloit faire construire. Le pre ier mit autant de sagacité que d'adresse lévelopper le plan qu'il falloit suivre: uand il eut achevé, le second s'écria bégayant: *Comme il a dit, je ferai*: ... ειρηκεν, εγω ποιησω.

Nous ne sommes plus au temps où emier artiste obtiendroit la préfé e. L'ouvrier qui met sous nos la meilleure esquisse, est l'ou préféré. On pense avec assez ... e celui-là exécutera le ..., qui paroît l'avoir le ...voir le mieux rendue.

trop précieux pour le ſacrifier à de ſublimes ſpéculations.

Mais ſans leur développer la théorie de la ſcience, ne pourroit-on pas leur en montrer la routine ? Elle eſt à la portée de tout le monde. Le maçon qui n'a eu qu'elle pour maître, trace une méridienne d'un auſſi grand ſecours pour l'uſage journalier, que celle du célebre Caſſini. Un champ meſuré par Paſcal ou par d'Alembert, ne le ſeroit pas mieux que par cet arpenteur de village qui ne les connoît pas.

En meſurant eux-mêmes leurs poſſeſſions, nos cultivateurs ſe garantiront également des entrepriſes de la cupidité & des ſecours ruineux de la juſtice. La géométrie-pratique apportera plus d'égalité dans leurs partages de famille, plus de proportion dans leurs échanges, & préviendra une multitude de chicanes. Par elle encore, ils ſauront prendre les niveaux, creuſer des canaux plus droits, arroſer des prairies trop arides, animer les eaux mor-

ſes en leur ménageant des pentes, & couvrir de grains un ſol que déshonoroient auparavant le jonc & le nenuphar.

Moins de procès, plus de culture: voilà pour nos campagnes.

Croit-on que le peuple des bourgs & des villes ne recueilleroit pas auſſi de grands avantages d'une étude qui lui apprendroit à eſtimer les diſtances, à meſurer les ſurfaces, à ſe ſervir avec ſuccès du fil à plomb, de l'équerre, du compas; à toiſer avec juſteſſe les ſuperficies, les quarrés & les cubes? Ces connoiſſances ne ſont-elles pas d'un uſage habituel pour le charpentier, le menuiſier, le maçon, le couvreur, &c.?

C'eſt pour diriger la main de l'ouvrier, que le génie du géometre s'éleve. C'eſt donc bien mériter de la ſociété, de l'art & de l'artiſan, que de tranſmettre à celui-ci, par le moyen de la géométrie-pratique,

le fruit des hautes ſpéculations de celui-là (1).

---

(1) Mais comment, dira-t-on, mettre la ſcience à la portée du peuple ? M. de Sauſſure répondra pour moi. « On a composé en » Angleterre, pour l'uſage des enfans, divers » ouvrages méthodiques ſur toutes les parties » de la phyſique & de l'hiſtoire naturelle. » Ce n'eſt donc pas une propoſition abſurde » & inouie, que de rendre ces ſciences intel- » ligibles à des enfans ; & il n'eſt donc pas » impoſſible de les leur enſeigner avec ordre » & méthode. » *Eclairciſſemens ſur le projet de réforme pour le college de Geneve.*

Obſervez d'ailleurs que je ne veux pour le peuple que des routines & de la pratique ; je bannis abſolument la démonſtration, à moins que la pratique ne lui ſoit eſſentiellement liée.



CHAPITRE X.

Du dessin.

ON connoît l'histoire de ces deux architectes d'Athenes, dont l'un, doué du talent de la parole, n'avoit que de foibles connoissances de son art; tandis que l'autre, artiste excellent, ignoroit le secret de bien dire. Il s'agissoit d'un bâtiment considérable que le peuple vouloit faire construire. Le premier mit autant de sagacité que d'adresse à développer le plan qu'il falloit suivre. Quand il eut achevé, le second s'écria en bégayant : *Comme il a dit, je ferai;* ὡς οὗτος εἰρηκεν, ἐγω ποιήσω.

Nous ne sommes plus au temps où ce dernier artiste obtiendroit la préférence. L'ouvrier qui met sous nos yeux la meilleure esquisse, est l'ouvrier préféré. On pense avec assez de raison que celui-là exécutera le mieux une idée, qui paroît l'avoir le mieux saisie & l'avoir le mieux rendue.

Cependant il ſe peut que l'artiſan rebuté ſoit le plus habile. Souvent il ne perd notre confiance, que parce qu'étant incapable de deſſiner, la main étrangere à laquelle il s'eſt adreſſé l'a mal ſervi. Il en ſeroit autrement s'il avoit ſu tenir lui-même le crayon.

L'intérêt des arts méchaniques & de ceux qui les exercent, demande donc que le deſſin ſoit placé parmi les connoiſſances propres aux enfans du peuple.

Les profeſſions auxquelles il eſt condamné, travaillent preſque toutes ſur des modeles. Dans la boutique ces modeles ſont les guides de l'art; au dehors ils annoncent le mérite de l'ouvrier (1).

---

(1) M. Bertrand, dans ſon petit ouvrage *de l'Inſtruction publique*, dit, en parlant du deſſin : « L'horloger en a beſoin pour lire » les ouvrages des inventeurs qui lui communiquent par des planches, le ſecours de » leurs lumieres. Il en a beſoin pour eſquiſſer » les projets d'invention qui peuvent lui venir » à lui-même dans l'eſprit. Tous les artiſtes,

CHAPITRE XI.

Réflexions ſur les deux chapitres précédens, & ſur ceux qui vont ſuivre.

Autant la vraie critique eſt difficile, autant la plaiſanterie eſt aiſée. On me reprochera de vouloir faire des poliſſons qui courent nos rues, des Vernet & des d'Alembert ; on rira ; & l'on croira avoir tout dit.

Frappe, mais écoute, diſoit un ancien. Un auteur citoyen pourroit ſouvent dire aujourd'hui : Perſiffle, mais examine.

Si je me ſuis bien expliqué, l'objection tombe d'elle-même. Je n'applique pas les enfans du peuple à la géométrie tranſcendante ; je ne leur fais ni deſſiner la figure, ni exprimer des payſages. Ce que je leur enſeigne de ces arts eſt uniquement ce qui peut leur en être profitable. Ils en ſauront la routine & la marche, parce qu'elles

leur ſont utiles. Ils en ignoreront la théorie & les fineſſes, parce qu'elles les détourneroient de leurs profeſſions : s'il ne faut rien leur enſeigner qui puiſſe les en diſtraire, il faut auſſi leur apprendre tout ce qui peut les leur rendre faciles.

En appréciant les divers genres d'inſtructions que j'ai propoſés ou que je propoſerai pour le peuple, je ſupplie de réfléchir que mon invariable maxime eſt ce mot : un peu, mais pas trop ; beaucoup de pratique, point de ſcience.

Je ſupplie ſur-tout qu'on peſe la réflexion ſuivante :

L'homme aiſé peut ſans inconvénient exiſter dans un tiers ; ſon opulence eſt pour lui un moyen ſûr de s'aſſujettir ceux dont ſes beſoins le rendent dépendant ; avec elle il achete un géometre, un deſſinateur, un médecin. Mais le pauvre, avec quoi pourra-t-il attacher les autres à lui ? N'eſt-il pas évident que ſon bien-être conſiſte à

pouvoir se passer d'eux? Par conséquent l'éducation lui rend un service essentiel, lorsqu'elle rassemble sous sa main ou réunit dans sa tête, tous les secours, toutes les ressources qu'il ne trouveroit que difficilement chez les autres.

CHAPITRE XII.

Du chant.

NE se lassera-t-on point de m'entendre citer les Grecs? J'avoue qu'ils me paroissent avoir mieux saisi que nous les vrais principes des gouvernemens & la vraie maniere de former des hommes à la société & à la patrie. J'ajouterai qu'une méthode consacrée par leur expérience a nécessairement un mérite de plus que celle qui n'a d'autre garant de sa bonté, que le talent de celui qui la propose.

Or donc les Grecs, & les Romains après eux, placerent l'art du chant parmi les élémens d'une bonne éduca-

tion (1). « L'auteur de la nature, » dit Rollin, qui n'eſt en ceci que le traducteur de Quintilien, « a mis dans » l'homme un goût & un penchant ſe» cret pour le chant & l'harmonie, » qui ſert à nourrir ſa joie dans les » temps de proſpérité, à diſſiper ſon » chagrin dans ſes afflictions, à ſou» lager ſa peine dans ſes travaux. Il » n'eſt point d'artiſan qui n'ait recours » à cet innocent artifice, & la plus » légere chanſon lui fait preſque ou» blier toutes ſes fatigues. »

Ce dernier mot eſt déciſif pour nous. La route qui s'ouvre devant l'enfant du peuple, n'eſt qu'une vaſte carriere de miſeres & de peines. Dès qu'il exiſte un moyen de les lui adoucir, ce ſe-

---

(1) Hiſt. ancienne, *tom. V de l'édit. in-4°. art. de la muſique.*

Voyez auſſi Quintilien, *liv. I, chap. 8;* les Mémoires de M. de la Naure, ſur les chanſons de l'ancienne Grece, *dans le recueil de l'acad. des inſcriptions; le Voyage littéraire de la Grece, par M. Guys, tom. I,* &c.

roit cruauté de ne pas le lui faire connoître.

Je n'ignore pas qu'aujourd'hui dans les écoles du peuple, les enfans reçoivent quelques leçons de plain-chant.

Mais les paroles respectables auxquelles s'applique cette espece de musique, sont écrites dans une langue que le peuple n'entend pas.

Peut-être encore seroit-il à craindre, qu'accoutumé à redire hors des temples ces sublimes cantiques, il n'en profanât l'usage. Destinés à rehausser l'éclat de nos solemnités religieuses, il seroit indécent qu'ils fissent retentir l'attelier d'un artisan ou les voûtes d'un cabaret.

Tel en est aussi le caractere auguste, qu'ils sont plus propres à élever l'ame vers le ciel, qu'à la distraire simplement des maux qu'elle éprouve sur la terre. Cependant ce sont des distractions qu'il faut au peuple. Il ne s'agit pas d'arrêter habituellement sa pensée sur les récompenses & sur les peines

qui attendent l'homme dans une autre vie; l'effentiel eft de l'étourdir fur les maux qui l'environnent dans celle-ci.

Qu'il pfalmodie à l'églife; rien de mieux : mais qu'il chante dans fa maifon (1).

Il peut fans frais fe former à cette efpece de chant. Quiconque aura la voix jufte, fera pour nos écoles un excellent maître. Sa méthode fera la routine. Sans indiquer ni le nom, ni la forme, ni la valeur des notes, il bornera fa leçon à bien marquer la différence des tons; & quand il fera parvenu à faire chanter un air fans une détonnation trop fenfible, fa tâche fera remplie. Il importe peu que le peuple chante bien; il importe feulement qu'il chante.

---

(1) Les Grecs fentoient fi fort l'influence du chant fur le bien-être du peuple, que chaque profeffion parmi eux avoit fes chanfons particulieres. Il y en avoit pour les meûniers, les tifferands, les ouvriers en laine, &c. Voyez les *Mémoires de M. de la Naure, au recueil cité.*

CHAPITRE XIII.

Des chanſons propres au peuple.

LORSQUE Quintilien recommande d'enſeigner l'art du chant à l'enfance, il a grand ſoin d'avertir qu'il ne parle pas de cette muſique efféminée qui éteint dans l'homme & le courage & le goût des vertus; mais de cette muſique douce qui fait taire les paſſions, calme les ſens & rappelle la ſérénité dans les cœurs, ou de cette muſique mâle & généreuſe qui éleve l'ame, célebre les actions vertueuſes & conſacre les exploits des héros.

J'adopte avec tranſport cette idée; & je n'héſite pas à placer parmi les livres élémentaires de nos écoles, un recueil de romances où la poéſie ramenée à ſon premier but (1), & repre-

(1) Voyez dans la préface des *Romances* de M. Berquin, comment il ſeroit facile d'ap-

nant sa plus belle parure, chantera l'innocence, la providence, les mœurs, nos grands hommes. Les enfans les liront, les chanteront, les graveront dans leur mémoire; & cet exercice de leur jeune âge, en ouvrant (1) leur ame par la gaieté à la sensibilité & à la vertu, leur ménagera des adoucissemens pour les travaux de l'âge mûr.

Qu'il me soit permis d'étendre ici mes vues. Le gouvernement ne pourroit-il pas, chaque année, répandre

---

pliquer la romance à la morale, & quels fruits on pourroit retirer de ce genre de poésie ramené à son véritable objet.

(1) M. de Fénélon, dans ses excellens *Dialogues sur l'éloquence*, dit, en parlant des Grecs : « C'étoit par la musique & par » la cadence des vers, qu'ils adoucissoient » les peuples féroces. C'étoit par cette har- » monie qu'ils faisoient entrer, avec le plaisir, » la sagesse dans le fond des cœurs des enfans. » On leur faisoit chanter les vers d'Homere, » pour leur inspirer agréablement le mépris » de la mort, des richesses & des plaisirs » qui amollissent l'ame ; l'amour de la gloire, » de la liberté & de la patrie. »

parmi le peuple des chanſons faites avec ſoin ſur le plan que j'indique, & compoſées ſur des airs faciles? Il les enverroit aux intendans des provinces, avec les médicamens qu'annuellement il leur adreſſe : ceux-ci ſont les remedes du corps; celles-là le feroient de l'ame, & les effets en ſeroient bien plus ſenſibles.

Si les modérateurs des nations ne veulent pas que le peuple ſouleve contr'eux les chaînes dont il eſt chargé, ils ne ſauroient les couvrir de trop de fleurs. Voyez Apollon, à l'aide des ſons de ſa lyre, fixer la tranquillité parmi les bergers d'Admete. Entendez cet Italien (1), de qui nous fûmes trop bien connus, vous crier : *S'ils chan-*

(1) C'eſt un mot bien connu, du cardinal Mazarin. Quand il faiſoit publier quelque nouvel impôt, il envoyoit ſes émiſſaires dans les rues de Paris. Si la conſternation & le ſilence régnoient parmi le peuple, il retiroit ou modifioit ſon édit. Si le peuple au contraire continuoit à ſe livrer à la gaieté, & ſe bornoit à chanter quelques couplets contre

sunt, *ils paieront*; mot énergique, qui peint d'un ſeul trait le peuple de tous les pays.

---

le miniſtere, le miniſtre ſe croyoit ſûr de l'exécution de ſa loi.

« Le mécontentement qui s'évapore, dit » fort bien l'abbé R. n'eſt pas celui qu'il » faut redouter. Les révoltes naiſſent de celui » qui, renfermé, s'exalte par la fermenta» tion intérieure, & ſe développe par des » effets auſſi prompts que terribles. Malheur » aux ſouverains, lorſque leur vexation s'ac» croît, & que le murmure des peuples ceſſe! » *Liv.* 3, § 12.



CHAPITRE XIV.

De la médecine-pratique.

LES anciens avoient leur hygiene & leur diététique qui faisoient partie d'une éducation soignée. Elles sont bien plus nécessaires au peuple qu'à toute autre classe de citoyens. Les médecins existent pour le riche; le peuple n'a que la nature.

Apprenez-lui donc de bonne heure à lire dans le grand livre de ses secrets. Apprenez-lui à maintenir l'équilibre dans la machine animale, en n'abusant jamais de ses forces. Apprenez-lui à guérir par des remedes aussi simples que prompts, les blessures que lui font si souvent les instrumens qui lui donnent du pain, ou les bêtes venimeuses qui le lui disputent. Apprenez-lui à rétablir les membres luxés ou fracturés. Apprenez-lui sur-tout à se défier des charlatans, à compter beaucoup

plus ſur la nature que ſur l'apothicaire, & à réparer par le régime, une ſanté qui ne ſe délabre que par les excès.

Qu'il acquiere auſſi une connoiſſance ſuffiſante des plantes uſuelles; qu'il ſache bien diſcerner celles qui portent dans les inteſtins les ravages & la mort, d'avec ces ſimples ſalutaires & balſamiques qui font circuler dans nos veines la vigueur & la ſanté.

Pour nous, les maladies ſont ſans nombre, parce que nos excès ſont ſans bornes. Celles du peuple ſe réduiſent preſque toutes à la fievre; & ce ſont les plantes qui offrent les meilleurs fébrifuges.

Il eſt bien facile de les faire connoître aux enfans de nos écoles. Quelle variété même, quel agrément & quel prix cette étude ne donnera-t-elle pas aux excurſions qu'ils feront chaque jour ſur les montagnes, dans les forêts, aux bords des étangs & des rivieres?

A cette connoiſſance ſe borna long-

temps & peut-être devroit se borner encore la science du médecin. Ce fut ainsi qu'Apis la reçut d'Apollon même :
Scire potestates herbarum usumque medendi.
VIRG. Æneid. 12.

Quant à la maniere d'employer les simples & d'en composer des remedes, les enfans du peuple l'apprendront bien facilement dans les livres où ils puiseront les principes de la lecture, dans l'excellent *Avis au peuple sur sa santé*, dans l'ouvrage intitulé *le médecin des pauvres*, dans ces brochures de médecine-pratique répandues chaque année par ordre du gouvernement.

Quel bonheur pour le genre humain, si l'homme du peuple possédoit partout le secret de rappeller à la vie un noyé, de rétablir le mouvement éteint dans les organes de l'individu suffoqué par des vapeurs arsenicales ou méphitiques, de guérir son bétail, de se guérir lui-même des redoutables effets de la rage !

Mais, encore une fois, les instructions

de

de ce genre par rapport aux enfans du peuple, doivent entiérement se tourner du côté de la pratique; rien à la spéculation (1). Gardons-nous bien d'en faire des médecins; apprenons-leur seulement à s'en passer.

---

(1) M. de Saussure, dans l'ouvrage que j'ai déja cité, dit : « Quant à la médecine » proprement dite, sans doute il seroit absurde » de prétendre l'enseigner au peuple; mais » ne fit-on que détruire ou prévenir une foule » de préjugés infiniment dangereux; ne fit-» on que mettre le peuple en garde contre » les charlatans, on lui rendroit un service » signalé. Mais quand on lui donneroit quel-» ques regles sur la conduite à tenir dans » les maladies; des préceptes qui enseignas-» sent plutôt ce qu'il faut éviter que ce qu'il » faut faire; & quand, outre cela, on lui » inculqueroit l'utilité de l'inoculation, qu'on » lui indiqueroit les secours provisionnels qu'il » faut donner à un blessé, à un homme qui » a fait une grande chûte, à un noyé, à » un apoplectique, &c. ne conserveroit-on pas » à un nombre d'hommes la santé & la vie? »

CHAPITRE XV.

Continuation du même sujet.

Quel eſt le tort des inſtituteurs de notre enfance ! Ils chargent notre mémoire des noms grecs & latins des différens aconits, & ils ne forment pas notre œil à les diſtinguer ! Il eſt inconcevable combien de victimes dévoue chaque jour à la mort, cette ignorance où ils nous laiſſent relativement aux choſes qui ſont funeſtes à la ſanté, & qu'il ſuffiroit de connoître pour ſe ſouſtraire au péril.

L'éducation que je propoſe ſera exempte de ce reproche, & fermera une des grandes plaies de l'humanité.

Il eſt évident, par exemple, que le peuple ne ſera plus ni empoiſonneur ni empoiſonné, quand on l'aura éclairé ſur le danger des vaſes de cuivre, & qu'on lui aura fait diſtinguer dès l'enfance, le perſil de la ciguë, le napel

du navet, le champignon qui nourrit du champignon qui tue.

Il eſt évident qu'il lui ſera plus facile de ſe préſerver des maladies qui le tourmentent vers la fin de l'été, lorſqu'on lui en montrera la cauſe principale dans les fruits verds, véreux, mangés avec excès, & ſur-tout ſans en avoir eſſuyé ou enlevé la peau.

Cherchera-t-il à réchauffer avec la braiſe ſes membres engourdis, lorſqu'il connoîtra les impreſſions pernicieuſes que fait ſur nous la vapeur du charbon ?

Lorſqu'il ſera bien averti du prompt & funeſte effet des vapeurs méphitiques, deſcendra-t-il ſans précaution dans une mine ou dans un puits, & s'expoſera-t-il imprudemment aux exhalaiſons d'une foſſe d'aiſance, d'une cuve en fermentation, d'une cave fermée depuis long-temps ?

Sera-t-il avide de la chair ou de la dépouille des animaux que la maladie

a fait périr, s'il est une fois persuadé que leur simple contact (1) peut produire cette pustule maligne qui donne des convulsions & la mort ?

Toutes ces connoissances, qu'il est aussi facile d'acquérir que dangereux d'ignorer, entreront dans l'instruction du peuple.

On y fera entrer de même le détail des précautions qu'il doit prendre, toutes les fois qu'il est forcé de respirer un air infecté de miasmes contagieux : l'usage du vinaigre, les fumigations de tabac, de soufre, de genievre, ou d'autres aromates ; les lotions fréquentes ; les fréquens changemens d'habits, &c. Pourquoi ces attentions, qui dérobent nos médecins, nos chirurgiens, nos curés, aux ravages des épidémies, n'auroient-elles pas aussi la force d'y soustraire nos artisans ou nos laboureurs ?

---

(1) Voyez la dissertation couronnée par l'académie de Dijon, sur la *Pustule maligne*.

Il n'y a perſonne qui n'en convienne avec moi : les maladies endémiques ſeroient bien moins fréquentes & bien moins orageuſes, ſi le peuple avoit plus de lumieres ſur tous les objets qui tiennent à ſa ſanté. Et ſans la ſanté, que reſte-t-il au peuple?

CHAPITRE XVI.

De l'art vétérinaire.

IL importe qu'il y ait une ſociété de ſervices entre ceux que lie une ſociété de travaux. Dès-lors il eſt néceſſaire que le peuple, ſoit dans les villes, ſoit dans les campagnes, ſache donner des remedes à l'animal qui lui donne des vêtemens ou du pain. Son bétail eſt une portion de lui-même ; & lorſqu'à grands frais il appelle dans ſes étables & dans ſes écuries l'art de guérir, il perd réellement une partie de ſon exiſtence.

Sans contredit les deſcriptions anatomiques ſont trop embarraſſées pour

lui. Mais la maniere de ſoulager l'animal quand il ſouffre, eſt facile à ſaiſir. C'eſt pour arriver juſqu'à nous, que la douleur & la mort trouvent mille avenues. Le bétail ne languit que par les fatigues auxquelles l'avidité l'expoſe, ou par la mauvaiſe nourriture à laquelle l'avarice le réduit. De-là un petit nombre de maladies; de-là auſſi un petit nombre de remedes. La mémoire d'un cultivateur ou d'un voiturier peut les claſſer aiſément, & l'en inſtruire c'eſt veiller à la fois ſur la fortune des particuliers & ſur la fortune publique.

Il eſt vérifié que le mal fait des progrès en proportion de l'éloignement des ſecours. Si le laboureur ſait les adminiſtrer lui-même, ſon bétail eſt guéri preſque auſſi-tôt qu'attaqué. S'il eſt obligé d'aller au loin (1) chercher le

(1) *Alitur vitium, vivitque tegendo,*
Dum medicas adhibere manus ad vulnera paſtor
Abnegat, & meliora deos ſedet omina poſcens.
Georgic. lib. 3, verſ. 454 & ſeq.

médecin & les remedes, la contagion qui a pénétré dans ſes écuries, paſſe bientôt dans celles de ſes voiſins; en peu de jours tout un village eſt infecté. Au lieu de ces riches moiſſons dont s'énorgueilliſſoient nos provinces méridionales, leurs ſillons aujourd'hui n'offriroient pas aux voyageurs conſternés, les oſſemens des animaux qui les rendoient fertiles, ſi les cultivateurs y euſſent été élevés à connoître & à guérir les maladies du bétail. Quand les remedes ſont arrivés, il étoit trop tard: ce n'étoient plus quelques étincelles; c'étoit un vaſte incendie.

Graces aux ſoins d'un gouvernement éclairé, l'art de guérir le bétail ſe perfectionne & ſe propage tous les jours. Les éleves des différentes écoles vétérinaires commencent à ſe répandre partout. A peu de frais on pourra en attacher un à chacune des écoles du peuple. Le traitement qu'ils y recevront, & les honoraires ſur leſquels ils

peuvent compter dans l'arrondiſſement dont ils ſeront les médecins vétérinaires, ſuffiront pour leur aſſurer un ſort avantageux.

Ils formeront l'enfant du peuple à l'une & à l'autre médecine : leur ſavoir pour cela eſt aſſez étendu. Et ſi ma penſée n'eſt pas ici trompée par le vœu de mon cœur, j'oſe prédire que nous devrons bientôt à leurs leçons, la ceſſation ou du moins une grande diminution de ces ravages épidémiques & épizootiques qui, chaque année, couvrent de deuil quelqu'une de nos provinces.



CHAPITRE XVII.

Des connoiſſances de phyſique relatives aux enfans du peuple.

JE demande encore en grace qu'on ne s'y méprenne point : je n'ai pas plus envie à ce moment d'attacher les yeux des enfans du peuple ſur le téleſcope de Galilée, que je n'avois deſſein tout-à-l'heure de fixer dans ſes mains le compas d'Euclide.

Mais je veux que ſachant s'orienter pendant le jour, il puiſſe, ſans aucun ſecours étranger, ſuivre ou retrouver ſa route ; je veux que, s'il s'égare pendant la nuit, la vue de l'étoile polaire puiſſe le remettre dans ſon chemin, & qu'il ſache ne pas prendre pour guide ces exhalaiſons enflammées qui trompent ſi ſouvent le voyageur.

Je ne veux pas ſur-tout qu'une éclipſe de ſoleil ou de lune lui faſſe partager la frayeur des anciens habitans de

l'Amérique, & le livre à la merci de quelques frippons moins ignorans que lui. Je ne veux pas que l'apparition d'une comete lui faſſe craindre la deſtruction de l'univers, ou le retour de ces fléaux qui en dévorent les habitans. Je ne veux pas qu'au premier bruit du tonnerre, des villageois imprudens aillent agiter toutes les cloches, & déterminer ainſi la direction de la grêle ou de la foudre vers leurs chaumieres ou ſur leurs moiſſons. Je ne veux pas qu'une aurore boréale agite & tourmente les nuits du peuple, nuits précieuſes, puiſque le ſommeil peut ſeul lui faire oublier les fatigues de la veille, & lui rendre des forces pour les travaux du lendemain. Je ne veux pas enfin qu'à l'aſpect d'une parélie ou de quelque autre météore, nos ſoldats épouvantés jettent au loin leurs armes & leur courage.

Interrogez les nations & les ſiecles: Ils vous répondront que tous les temps & tous les lieux ont compté pluſieurs

désastres occasionés par l'ignorance où est la multitude, des causes de ces phénomenes si naturels (1).

---

(1) Voyez le petit Traité de la Motte le Voyer, sur la Peur; l'Encyclopédie, aux mots *Eclipse*, *Comete*, &c.

« Si vous ne dites pas à un paysan que
„ les taches obscures de la lune sont les
„ ombres de ses éminences, il y verra le
„ portrait d'un damné, & la lune deviendra
„ pour lui un objet de terreur. Si vous ne
„ lui apprenez pas que les cometes sont des
„ astres dont le cours est aussi bien réglé
„ que celui du soleil & de la lune, il croira
„ qu'elles annoncent des calamités publiques,
„ & sa vie sera troublée par des craintes
„ chimériques. Si vous ne lui persuadez pas
„ dès son enfance, que la divine providence
„ gouverne la nature par des loix sages &
„ constantes, il attribuera les effets les plus
„ naturels à des esprits invisibles; il aura
„ peur du diable & des sorciers, &c. »
Eclaircissemens sur le projet de réforme pour le college de Geneve.

Qu'on ne dise pas que les lumieres étant aujourd'hui plus répandues, le peuple n'est pas sujet aux frayeurs dont je cherche peut-être sans raison à le vouloir guérir. Ignore-t-on ce qui se passa il y a peu d'années à Paris, lorsque l'approche d'une comete jeta tant d'épouvante parmi le peuple, & parmi des gens même qui se croient au dessus de cette

Les générations à venir n'en feront plus effrayées. Le peuple, dans nos écoles, puifera des notions fuperficielles, mais fuffifantes, du fyftême de la terre, de la marche des aftres, de la formation des météores. On ne le verra plus chercher un abri contre la foudre fous un arbre ifolé, où elle vient bientôt lui donner la mort. Il faura prévoir les orages & y fouftraire fon bétail. Il n'attribuera plus à des *forts* la perte ou les maladies de ce

claffe ? Voici encore ce que je vois dans la *gazette d'agriculture du 8 février 1780* : « Le „ 20 du mois de décembre dernier, il s'éleva „ tout-à-coup un vent affez chaud qui fouffla „ fans interruption jufqu'au 23 ; ce qui fut „ remarqué du peuple, & le confirma dans „ l'opinion que quelques perfonnes indifcrettes „ ou peut-être mal-intentionnées, avoient „ répandue, que lors de la pleine lune „ Boulogne devoit s'abîmer. La terreur gagna „ tellement tous les efprits, qu'en peu de „ temps la ville fut prefque déferte. La plupart „ des habitans prirent le parti de fortir de „ leurs maifons, & fe difperferent dans les „ jardins, les campagnes, & les endroits „ découverts. »

même bétail, qu'il conserveroit s'il étoit sûr de n'avoir à combattre qu'un simple dérangement de l'économie animale, plutôt que la malice d'un sorcier. Enfin, ne voyant dans la lune qu'un astre froid & lourd qui agit sur la terre uniquement par sa pesanteur, il n'en consultera plus les aspects & les phases avant de se mettre à l'ouvrage, & il ne lui attribuera plus cette foule d'événemens physiques & moraux dont le vulgaire va lui demander compte.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas!



CHAPITRE XVIII.

De la durée des inſtructions qui ſe font dans l'école.

UN des grands inconvéniens de notre maniere d'enſeigner, eſt d'aſſujettir les enfans, pendant trois ou quatre heures de ſuite, matin & ſoir, à des études qui les tiennent aſſis, & qui n'occuppent que leur intelligence. De-là il réſulte, 1°. que l'eſprit ne ſe forme point, parce qu'une contention trop ſoutenue affoiblit ſon reſſort; 2°. que le corps n'acquiert aucune force, parce que le mouvement & l'exercice ſont abſolument néceſſaires à ſes développemens.

M. de Sauſſure a bien vu ces inconvéniens dans ſon projet de réforme pour le college de Geneve. Il propoſe d'y remédier en faiſant paſſer les éleves d'une ſalle dans une autre, après chaque heure de travail. « Ce paſſage,

» dit-il, feroit pour les enfans un
» moment de repos, leur feroit refpirer
» le grand air, changer d'objets & d'at-
» titudes, & répandroit fur leurs occu-
» pations une certaine gaieté que des
» gens atrabilaires ont la barbarie de
» leur envier, & qui eft pourtant nécef-
» faire, non feulement à leur bonheur
» & à leur fanté, mais à leurs pro-
» grès même dans les études. »

Ce n'eft-là qu'un palliatif de l'abus; ce n'en eft pas le remede. Quel bien peuvent opérer ces rapides *tranfmarchemens d'une claffe dans une autre?* Ils ne fervent qu'à faire mieux appercevoir aux enfans toute l'horreur de leurs cachots, d'où on ne les tire durant une minute, que pour les y replonger pendant une heure.

Dans nos falles vaftes & bien aérées, ce dégoût ne fe fera pas fentir. Les éleves n'y feront jamais enfermés qu'une heure de fuite, pour y recevoir debout les inftructions qui leur feront deftinées. Cet intervalle expiré,

ils en ſortiront pour aller, pendant deux heures au moins, ſe livrer en plein air aux exercices du corps, ou à de nouvelles études.

En un mot, ils ne feront dans les ſalles qu'autant de temps qu'il ne ſera pas poſſible de les inſtruire ailleurs, & ce temps n'excédera jamais l'eſpace d'une heure. N'oublions pas que le développement du corps, dont l'éducation ordinaire s'occupe ſi peu, doit tenir le premier rang dans l'éducation du peuple, ſa force étant l'unique garant de ſon bien-être.



CHAPITRE XIX.

Diſtribution des emplois entre les maîtres.

C'EST aux détails où je ſuis deſcendu dans les chapitres précédens, que j'étends & que je réduis les connoiſſances qui conviennent au peuple.

Les quatre maîtres qui ſeront attachés à chaque école, rempliront facilement mes vues. L'un préſidera plus particuliérement aux exercices du corps, & donnera aux éleves quelques leçons, ſoit de chant, ſoit de muſique inſtrumentale (1). Un ſecond enſeignera la

(1) On demandera comment un ſeul maître pourra, dans les promenades, conduire & contenir un grand nombre d'éleves.

Je dirai qu'il peut choiſir parmi ces éleves mêmes, quelques aides & quelques inſpecteurs qui veillent ſur la conduite de leurs camarades; cela ſe fait dans tous les colleges.

Je dirai encore que les bons principes d'éducation étant une fois donnés, rien n'eſt plus facile à diriger qu'une grande troupe d'enfans.

lecture, l'écriture & l'arithmétique. Le dessin & la géométrie seront le partage du troisieme. Au quatrieme seront réservées les instructions de la médecine-pratique & de l'art vétérinaire.

Les deux derniers agiront de concert pour donner les documens relatifs à la physique.

Tous se réuniront pour former le cœur des enfans à la morale & à la religion.

J'ai rapporté ce que vit aux environs de Londres M. Grosley. Il ajoute que cette multitude d'enfans qui jouoient dans la prairie, « avoit pour unique surveillant un homme » qui, hors de leur portée, étoit assis sur » le bord de la Tamise, & lisoit. » Malgré cela, il ne régnoit pas moins parmi eux une excellente police.





CINQUIEME PARTIE.

De l'éducation du peuple dans la maniere de former ſon cœur.

CHAPITRE PREMIER.

Vue générale.

PLEIN de l'ardeur qui le tranſporte ; un voyageur s'élance ſur les ſommets où il croit trouver le terme de ſa courſe. A peine il y eſt arrivé, qu'un nouvel horiſon ſe découvre à ſes regards, ſans que la borne ſe laiſſe appercevoir : s'il ne rappelle tout ſon courage, il reſte immobile au milieu de ſa route. Tel, à la vue de la carriere qui ſemble s'agrandir & s'étendre devant moi à meſure que j'avance, j'ai beſoin de raſſembler toutes mes forces,

J'ai à parler des grands intérêts de l'homme, de ses affections, de ses sentimens, de la morale, de la religion, en un mot des vrais élémens de son bonheur.

Puisse l'amour du bien qui m'a soutenu jusqu'à présent, me soutenir encore !

CHAPITRE II.

De la maniere de former le cœur.

QUOIQUE notre ame soit une substance indivisible, le métaphysicien & le moraliste en font une espece de partage. Ils sont convenus d'appeller esprit, la partie où semble résider plus spécialement le jugement & la pensée ; celle qui paroît plus singuliérement destinée aux affections & aux sentimens, ils la nomment cœur.

Il n'est que deux manieres de former celle-ci : en écarter les affections désordonnées, y faire germer les sentimens honnêtes.

Quand je dis *écarter*, il faut entendre empêcher de naître : car l'homme n'apporte à la vie que deux paſſions, ou plutôt deux beſoins, le deſir de ſe conſerver, & celui de ſe reproduire; toutes les autres affections de l'ame ſont factices. Elles ſont, ou l'ouvrage de la ſociété, ou le fruit d'une mauvaiſe éducation.

CHAPITRE III.

Des paſſions du peuple.

O Vous à qui Minerve confie l'éducation des fils de l'opulence, combien de vices vous avez à tenir éloignés d'eux!

Pour moi, graces à la miſere qui entoure le berceau des enfans du peuple, graces ſur-tout aux travaux qui attendent leur jeuneſſe, je n'aurai point à les prévenir contre la plupart des penchans que vous avez à redouter pour vos éleves.

Seroit-ce contre l'amour ? il n'est passion que pour les hommes riches & désœuvrés (1); pour les hommes du commun, c'est un besoin, & la passion seule est dangereuse. Seroit-ce contre la fureur du jeu ? le jeu exige un loisir & des moyens que les circonstances refusent heureusement au peuple. Seroit-ce contre le luxe ? où le nécessaire manque, peut-on craindre le mauvais usage du superflu ? Seroit-ce contre cette fausseté & cette dissimulation qui sement le commerce des gens du monde d'incertitudes & de dégoûts ? le peuple, à qui le masque ne peut servir de rien, a bien rarement recours au mensonge, & quand il se le permet, la société en souffre peu. Seroit-ce enfin contre les suites affreuses de la vengeance ?

---

(1) « L'amour est l'affaire de ceux qui n'en „ ont point.... Cette passion se fait peu remar- „ quer dans les femmes du peuple, aussi „ occupées que les hommes par des travaux „ pénibles. „ *Mémoires pour servir à l'Histoire des mœurs du 18eme siecle, par M. Duclos.*

ah! ce n'eſt point pour en armer l'homme du peuple qu'elle aiguiſe ſes poignards. Il eſt colere, jamais vindicatif. On l'inſulte, il ſe bat, & le moment de la rixe n'eſt pas plutôt écoulé, qu'il ne penſe plus à ſon agreſſeur. L'homme du monde eſt le ſeul qui, dans le ſilence morne de la réflexion, médite, prépare, combine les moyens de punir un outrage, & qui, après avoir dormi durant des mois entiers ſur une offenſe, brûle encore à ſon réveil de la ſoif de ſe venger.

La peur, la crainte, le goût du larcin, la paſſion des boiſſons fortes, la fainéantiſe : telles ſont à-peu-près les affections qu'il faut éloigner avec le plus de ſoin de l'ame du peuple.

CHAPITRE IV.

De la peur.

SI la peur, qui nous montre des périls où il n'y en a point, vient réellement de la nature, on doit convenir que les guides de notre enfance, au lieu d'étouffer ce germe empoisonné, font bien tont ce qu'il faut pour en précipiter le développement. La nourrice, la bonne, la mere, le précepteur, semblent se concerter pour exciter en nous les impressions de la peur. Aussi, combien de jeunes gens tremblent de parcourir seuls, même pendant le jour, un bois de haute futaie, un vieux château, un lieu désert? Après cela, quand la nuit vient étendre son crêpe sur l'horison, voyez-les se rassembler avec effroi autour d'un large feu, s'y presser contre ceux que les circonstances y réunissent, tressaillir au moindre bruit, ne se livrer ensuite au sommeil le plus agité,

agité, qu'après avoir fait une visite inquiete dans tout l'appartement, & retrouver encore en des songes effrayans les fantômes de leur imagination alarmée. Est-ce là vivre? & quels secours peuvent attendre d'eux la société & la patrie?

Laissons-les surcharger la terre d'un poids inutile. Mais pour le peuple, jeté par le sort à une grande distance de cette multitude de secours sur lesquels l'opulence s'appuie & se rassure, réduit à voyager seul & à pied, assujetti à marcher le jour comme la nuit, obligé d'affronter le silence & l'immensité des bois, forcé même quelquefois de vivre isolé au milieu des forêts, jouet perpétuel du caprice des élémens & de la fantaisie des hommes, le peuple, que fera-t-il, que deviendra-t-il, s'il est dominé par la peur?

Que jamais donc ses oreilles, dans nos écoles, ne soient frappées de ces histoires de sorciers, de revenans, de voleurs, par lesquelles un maître

imbécille croit piquer la curiosité de ses éleves, & n'excite en eux que la pusillanimité. Le malheureux! il prépare le tourment de leur vie, & souvent la ruine de l'état. Sans parler des plaies profondes que fit à la France la frayeur puérile d'un de ses rois, qui n'a vu dans l'histoire les suites affreuses de la terreur panique? Rome en redouta tellement les effets, qu'elle érigea des autels à la peur.

Jamais on n'entendra l'enfant du peuple lui adresser des vœux; il en ignorera jusqu'au nom, s'il est accoutumé dès l'âge le plus tendre à descendre sans lumiere dans les caves, à jouer sur les cimetieres pendant la nuit, à chercher parmi les ténebres quelques nids d'oiseaux dans les bois, à fureter dans (1) l'obscurité d'une caverne les fruits qu'on y aura cachés,

---

(1) Voyez dans Emile, *liv. II*, toute l'importance de ces jeux de nuit pour l'éducation de l'enfance; observez-y sur-tout la maniere de s'y prendre pour y accoutumer les enfans.

à faire de petites expéditions nocturnes dont une galette ſera la récompenſe, à courir au milieu de la nuit d'un village à un autre pour quelque commiſſion dont on lui exagérera l'importance, à tourner en raillerie ceux de ſes camarades que la frayeur aura ramenés ſur leurs pas, à ne voir ſur-tout rien de ſurprenant dans ce qu'il peut voir d'extraordinaire.

Il n'en eſt pas de la peur comme de la crainte qui peut naître de la raiſon même. La raiſon éteint la peur que la ſeule imagination allume. Uſez-en donc avec l'enfant comme vous en uſeriez avec un cheval ombrageux. Conduiſez-le auprès de l'objet qui l'effraie; qu'il le voie dans tous les ſens; qu'il ſoit forcé de convenir que cet épouvantail n'eſt qu'une choſe très-commune.

S'il vous cite des hiſtoires dont l'inattention d'une mere ou les radoteries d'une vieille tante auront ſouillé ſa jeune mémoire, gardez-vous bien de

trop paroître les révoquer en doute; il croira ſes parens, plus que ſon inſtituteur. Mais expliquez-lui-en les reſſorts ſecrets; indiquez-lui, en peu de mots, la cauſe de ces feux errans que le bitume & le ſoufre allument dans les endroits marécageux, & de ces exhalaiſons que le phlogiſtique animal éleve ſur les cimetieres. Approchez-en avec lui; montrez-lui tous ces lémures, enfans de la nuit & de l'imagination, diſparoiſſant à l'approche de l'homme, ou s'évanouiſſant avec le chant du coq.

Dans les courſes & dans les jeux nocturnes que vous ne ſauriez trop multiplier, guidez ſouvent ſa marche vers ces châteaux abandonnés d'où l'épouvante ſe répand au loin; & qu'au lieu de Melluſine ou du Grand-Veneur, il n'y voie que l'orfraie, la chouette & le hibou faiſant retentir de leurs cris lugubres, ces ruines qu'ils diſputent aux reptiles & aux inſectes.

Apprenez-lui auſſi à ſe défier de la ſupercherie de ces frippons qui reſſuſ-

citent en quelque ſorte les morts, pour abuſer les vivans. En deux mots, perſuadez-lui bien qu'il n'y a rien dans la nature que de naturel. Pour peu que cette idée germe dans ſon ame, la peur en eſt exclue à jamais.

CHAPITRE V.

Des effets de la peur.

DES ouvriers qui travailloient à ma campagne, l'automne dernier, imaginerent de ſe revêtir d'habillemens bizarres, & d'aller, durant la nuit, ſemer la frayeur dans le village. Il n'y réuſſirent que trop : on les prit pour des revenans. Une femme qui ſe trouvoit dans des circonſtances peu propres à ces ſortes de plaiſanteries, fut tellement émue, qu'elle en conſerve une eſpece de ſtupidité dont elle n'eſt pas guérie depuis près de quatre mois; & deux de ſes enfans en ont été pendant long-tems attaqués de convulſions &

de ſpaſmes, qui faiſoient craindre l'épilepſie.

Voilà quelques-uns des effets de la peur; & par malheur, ils ſont plus communs qu'on ne penſe. Après cela, n'eſt-il pas affreux qu'on ſe faſſe un jeu d'épouvanter les enfans, les femmes, le peuple?

Mes éleves ne ſe permettront pas ces gentilleſſes prétendues. Je leur montrerai ce qu'ils ont à craindre de la part de ceux qu'ils chercheroient à effrayer, en leur apprenant ce qu'ils ont à faire ſi l'on cherche à les épouvanter. Comme ils ſeront convaincus qu'il n'y a ni ſorciers, ni revenans, je tâcherai de leur bien perſuader que ces ſortes de traveſtiſſemens couvrent toujours des gens mal-intentionnés. En ce cas, je les inviterai à recueillir tout leur ſang-froid, & à s'armer d'intrépidité pour une vigoureuſe défenſe (1).

(1) Je renvoie au paragraphe du *liv. II* d'Émile, dans lequel M. Rouſſeau s'éleve avec raiſon contre les ſurpriſes qu'on pratique

CHAPITRE VI.

De la crainte.

J'APPELLE crainte, cette affection de l'ame qui fait friſſonner & reculer l'homme, à l'aſpect du danger. Bien différente de la peur, qui crée le péril où il n'eſt pas, la crainte l'exagere où il eſt. La premiere ne le peint qu'à l'imagination ; la ſeconde le montre aux ſens & captive quelquefois la raiſon, en appellant la prudence à ſon aide. Où en ſerions-nous, ſi elle éten-

mal-à-propos à l'égard des enfans. « J'ai vu ,, des gens vouloir, par des ſurpriſes, accou- ,, tumer les enfans à ne s'effrayer de rien ,, la nuit. Cette méthode eſt très-mau- ,, vaiſe.... Vous êtes alors, diſois-je à mon ,, Emile, dans le cas d'une juſte défenſe... ,, Saiſiſſez donc hardiment celui qui vous ,, ſurprend de nuit, homme ou bête, il ,, n'importe. Serrez-le, empoignez-le de toute ,, votre force ; s'il ſe débat, frappez, ne ,, marchandez pas les coups ; & quoi qu'il ,, puiſſe dire ou faire, ne lâchez jamais priſe ,, que vous ne ſachiez bien ce que c'eſt. »

doit trop son empire sur le peuple ? Nous n'aurions bientôt plus ni matelots, ni soldats, ni maçons, ni charpentiers, ni couvreurs; nous manquerions même de tout secours, dans les accidens si communs d'inondation, d'incendie, de chûte de maison, &c.

L'état du peuple le place au milieu des hasards. Il doit les voir sans les redouter : les voir, pour qu'il sache y dérober sa vie; ne les pas craindre, pour qu'il ose l'y exposer. Et comment y parviendra-t-il, si ce n'est en jouant, dès l'enfance, avec le danger ?

En ce point, comme en tout autre, beaucoup d'action, peu de paroles. Imaginez, faites naître des occasions périlleuses, quand les circonstances ne vous en offriront pas. Mais si la flamme dévore une maison voisine, si quelque animal furieux porte l'épouvante dans un village, si quelque torrent fait crouler une chaumiere, si une barque chargée de passagers est prête à périr, si les cris

d'un infortuné viennent frapper vos oreilles & déchirer vos entrailles ; n'héſitez pas. Le jour comme la nuit, conduiſez vos éleves au ſecours de leurs ſemblables. Montrez-leur le bien à faire ; ils ne verront pas les riſques à courir. Louez au retour ceux qui auront ſignalé leur courage. Blamez les lâches ; couvrez-les même pendant quelques jours d'un habit de femme, & livrez-les dans cet état aux railleries de leurs camarades. Bientôt vous n'aurez plus de poltrons. La crainte de l'infamie, la ſeule que je ne veuille pas écarter du cœur des enfans du peuple, en bannira toute autre crainte.



CHAPITRE VII.

Du goût des boiſſons fortes.

S'IL eſt un principe habituel de déſordres parmi le peuple, il faut le chercher dans ſa paſſion pour le vin & l'eau-de-vie. C'eſt au cabaret qu'il devient querelleur, débauché, aſſaſſin, incendiaire ; c'eſt du cabaret qu'il rapporte dans ſa maiſon le ton rude, la diſpoſition à frapper, l'inclination à ne rien faire.

J'oppoſerai d'abord à ce penchant, les déclamations les plus vives : elles opéreront peu, je le ſens ; rien n'ennuie les enfans comme les ſermons.

Je réveillerai enſuite leur attention, en mettant ma morale en hiſtoire : des récits à leur portée, leur peindront toute l'horreur de l'ivrognerie & de ſes ſuites.

Je finirai par la méthode que je ne puis trop inculquer : en éducation,

beaucoup moins parler qu'agir. Je livrerai donc à leur risée tout homme pris de vin que nous rencontrerons dans nos promenades. Qu'ils en fassent leur jouet; qu'ils le barbouillent de lie ou de suie, j'en rirai avec eux, comme d'un homme qui, ayant dégradé son être, n'a plus de droit aux égards de ses semblables. Je leur laisserai la liberté d'aller suspendre à la porte du voisin qui se sera enivré, un signe quelconque de mépris. J'exclurai de nos jeux, celui dont le pere aura bu du vin avec excès; me faisant en quelque sorte, du goût des enfans pour le plaisir, & de la tendresse des peres pour leurs enfans, une caution de la sobriété publique. A certains temps même, par exemple à la veille de quelqu'une de ces actions où je chercherai à les commettre avec le danger, je donnerai du vin à mes éleves: ils en auront à discrétion. Mais si quelqu'un d'eux en boit trop, je le traiterai comme un lâche qui, se défiant de son

courage, va chercher au fond d'une bouteille la force qu'il ne trouve pas au fond de ſon cœur. En conſéquence, je l'éloignerai des périls où j'expoſerai ſes braves camarades. On ſait ce qui ſe fit à Mahon : nos ſoldats y buvoient l'eau-de-vie avec excès ; le maréchal de Richelieu en craignit les ſuites pour le jour de l'eſcalade. La veille il fit dire à l'ordre, que ceux qui s'enivreroient ne monteroient pas à l'aſſaut : nul ne but le brandevin.



CHAPITRE VIII.

Du larcin.

LACÉDÉMONE autorisoit dans l'enfance (1), le larcin fait avec adresse. Aujourd'hui même la Chine ne le punit pas dans l'homme fait. Mais moi qui suis bien persuadé qu'en toute association bien réglée, les frippons & les voleurs ne sont bons à rien, je ferai les plus grands efforts pour détourner de ce vice les enfans du peuple.

En général les enfans aiment à prendre, parce que n'ayant rien, ils voudroient jouir de tout.

Le peuple est de même; ses priva-

(1) Voyez sur ce sujet ce que dit M. Rollin dans son *Histoire ancienne*.

M. Goguet observe aussi que dans la Grece, « le vol n'étoit point une action déshonorante. » Les anciens ne s'en faisoient aucun scru- » pule. Il n'étoit honteux que quand on étoit » pris sur le fait. » *Origine des loix, part. II, liv. I, art. 8.*

tions irritent ses desirs. Frappé de cette inégalité que le hasard semble seul avoir mise dans les fortunes, il la regarde comme une injustice envers lui. Il se pénetre de cette idée, que les richesses ayant été jetées indistinctement sur la terre, elles ne doivent appartenir qu'au plus adroit ou au plus fort; & il tâche de devenir l'un ou l'autre.

De bonnes instructions contre le vol écarteront sans doute de l'ame des enfans du peuple, ce funeste penchant: ils en redouteront les suites, si l'on insiste à propos sur les peines que la justice, dans les différens temps, a fait éprouver aux voleurs. Ces récits feront une impression profonde sur l'enfance, toujours avide d'histoires: la leçon s'efface, l'exemple reste (1).

---

(1) Je ne suis point éloigné de l'usage de faire assister les enfans du peuple à l'exécution des criminels. Non que je veuille les rendre durs, & fermer leur cœur à la pitié; mais pour faire descendre bien avant dans leur ame, la crainte des supplices qui tôt ou

Elle en profitera d'autant mieux, qu'on aura ſu lui inſpirer un goût plus ferme pour le travail. L'homme qui s'y eſt habitué, ne vole pas; il aime mieux gagner que prendre: il ne ſe fait voleur, qu'au moment où le goût pour la pareſſe l'emporte chez lui ſur la crainte des châtimens qui ſuivent le larcin.

En ce genre ſur-tout, point d'indulgence. L'enfant qui a dérobé impunément un fruit, finira par voler une piece d'or. Dès le premier pas, il faut l'arrêter; il faut déployer contre lui toute la ſévérité de la correction, le ſéparer de ſes camarades pour un temps,

---

tard ſuivent les crimes. En Angleterre, les meres conduiſent leurs enfans à l'exécution des ſcélérats, & de retour à la maiſon, elles leur donnent le fouet, pour qu'ils ſe ſouviennent de ce qu'ils ont vu.

Cette coutume leur vient de nos us du moyen âge. Alors on appliquoit aux enfans des coups ou des ſoufflets, pour mieux graver dans leur mémoire un événement qu'on avoit intérêt d'y conſerver. Voyez le continuateur de Ducange, au mot *Alapa*.

ne plus l'admettre à leurs courses & à leurs jeux, l'écraser de tout le poids de la honte.

Quelquefois les éleves iront prendre leurs ébats dans un verger chargé de fruits, & leur surveillant s'éloignera par intervalles, pour les abandonner mieux à leur bonne foi. S'il en est un qui, abusant de cette confiance, porte sur quelque arbre une main criminelle; il sera livré sans pitié au propriétaire du terrein, qui l'occupera, durant huit jours entiers, aux fonctions les plus viles & les plus pénibles. Malheur à l'enfant qu'une pareille leçon ne corrigeroit pas! Celui à qui les juges de l'aréopage firent arracher la vie, parce qu'il avoit arraché les yeux à un oiseau, annonçoit des inclinations (1) moins dangereuses.

(1) *Vide Quintil. lib. V, cap. 9.*

CHAPITRE IX.

Du penchant à tromper au jeu.

CE penchant eſt ſi commun dans les enfans de tous les pays & de tous les rangs, qu'il paroît tenir à la nature même de l'homme. C'eſt qu'il tient à cet amour-propre qui naît avec nous, & qui nous fait en tout genre prétendre à la ſupériorité ſur nos pareils.

Les conſéquences en ſont affreuſes. Pour l'homme du monde, elles ſont encore plus à redouter que pour l'homme du peuple, puiſqu'elles le déshonorent. Mais dans celui-ci, comme dans celui-là, on ne ſauroit trop tôt en étouffer le germe.

Mes éleves n'auront à jouer que des épingles, des noix, des oſſelets, des cailloux: qu'importe? je veux que la fraude y ſoit auſſi ſévérement punie que s'ils jouoient des pieces d'or. « La

» laideur de la piperie (1) ne depend pas
» de la difference des escus aux epin-
» gles.... Il faut apprendre soigneuse-
» ment aux enfans de haïr les vices, de
» leur propre contexture, & leur en
» faut apprendre la naturelle diffor-
» mité, à ce qu'ils les fuïent non en leur
» action seulement, mais sur-tout en
» leur cœur : que la pensée même leur
» en soit odieuse, quelque masque
» qu'ils portent. »

Montaigne, cet auteur philosophe qui fut pour la morale ce que fut Descartes pour la physique, ajoute dans le même chapitre, que « Platon tança un enfant
» qui jouoit aux noix. L'enfant lui
» repondit : *Tu me tances de peu de chose.*
» *L'accoustumance*, repliqua Platon,
» *n'est pas chose de peu.* »

(1) Montaigne, *liv. I*, *chap.* 22.

CHAPITRE X.

De la fainéantise.

UN Péruvien voyoit les germes de la paresse se développer dans un fils sur qui se réunissoient ses affections & ses espérances. Il va visiter un sage; il lui demande un moyen d'arrêter le mal, & il en reçoit cette réponse: Mene-le souvent de l'école de la fourmi à celle de l'unau.

En effet, le seul moyen de prévenir une passion, est d'exciter dans le cœur la passion opposée. La fainéantise ne sauroit habiter où domineront la crainte de l'indigence & l'envie de s'enrichir.

Inspirez donc à l'enfant du peuple une horreur aussi vive de la mendicité, qu'un goût ardent pour le travail. D'un côté, montrez-lui l'unau livré à la merci des animaux & des hommes, traînant une existence précaire, ne tenant à la vie que par la douleur, &

périſſant de faim au pied de l'arbre ſur lequel la nourriture l'attendoit. Peignez-lui, d'un autre côté, l'activité infatigable de cette fourmi qui ſe dévoue pendant l'été à un travail continu, mais qui jouit de l'aiſance pendant l'hiver, & qui du milieu de ſes greniers brave la famine & Borée, ces deſtructeurs de la ſauterelle & de la cigale qui inſultoient à ſa prévoyance.



CHAPITRE XI.

Des ſentimens vertueux.

ON ſe tromperoit de croire que l'éducation a tout fait pour l'homme, quand elle eſt parvenue à écarter de ſon ame les affections déſordonnées. Il faut encore y faire naître des ſentimens vertueux; c'eſt même, aux yeux du ſage, le devoir le plus eſſentiel de l'inſtituteur.

Mais comme toutes les vertus ne ſauroient pénétrer à la fois dans un cœur; comme il en eſt qui nous deviennent plus néceſſaires que d'autres, relativement aux divers genres de vie où chacun ſe trouve engagé, l'éducation doit former principalement ſes éleves à celles qui ſont les plus analogues à leur condition future. Que gagneroit-elle, par exemple, à donner aux enfans du peuple le goût de la

générofité & de la bienfaifance ? S'il n'étoit pas pour eux un principe journalier de *méfaife* ou même de ruine, il ne ferviroit qu'à leur faire encore plus fentir les rigueurs de leur état, la dureté des riches, & les torts apparens de la providence dans l'inégalité des fortunes.

Le fage Confut-zée a dit : *Fais à ton femblable tout le bien que tu voudrois qu'il te fît.* Mais pour faire du bien, il faut des lumieres, il faut des richeffes, il faut des circonftances. Tout cela manque au peuple : fa bienfaifance eft de ne pas nuire, & fa bonté de n'être pas méchant. La feule maxime qui lui convienne, celle à laquelle peut-être doit fe borner toute fa morale, eft ce précepte évangélique : *Ne fais pas aux autres le mal que tu ne voudrois pas en éprouver.*

Voulez-vous quelque chofe de plus ? Voulez-vous qu'il ne refte rien à defirer dans cette partie de fon éducation ?

rendez-le doux & compatiſſant; éveillez en lui le ſentiment de l'honneur; apprenez-lui à reſpecter les mœurs, & ſur-tout à pratiquer la religion.

CHAPITRE XII.

De la douceur.

En recommandant de former le peuple à la douceur, je n'ai pas ſimplement pour but de prévenir en lui les accès de la colere. Jamais cette paſſion n'a, parmi le peuple, des ſuites bien funeſtes. C'eſt dans les états plus élevés, qu'elle traîne ſur ſes pas la haine, la diſcorde, la vengeance. Comme les enfans, le peuple s'irrite aiſément; mais il s'appaiſe de même. C'eſt un feu qui s'évapore auſſi-tôt qu'il s'allume: un peu de bruit eſt tout ce qui en réſulte.

Ce que je cherche principalement, eſt de ménager aux enfans du peuple, dans la douceur de leur caractere,

un moyen aſſuré de tranquillité & de bien-être.

Hélas! l'exiſtence du peuple eſt abſolument précaire. Dans la plupart des carrieres qui lui ſont ouvertes, il eſt à la diſcrétion des riches. Ce ſont eux qui le font ſubſiſter; & s'il n'eſt façonné dès l'enfance à l'art d'eſſuyer leurs caprices & leurs bruſqueries, il périt de faim à leur porte. Le domeſtique dont la douceur n'eſt pas la vertu familiere, eſt renvoyé ſans miſéricorde; le mercenaire ſur les levres duquel habitent ſans ceſſe la plainte & le murmure, n'eſt jamais celui qu'on emploie; l'artiſan à qui la patience échappe habituellement, attend inutilement de l'ouvrage; le cultivateur emporté & opiniâtre trouve moins de fermes à exploiter & de bons marchés à conclure; le marchand même qui ne ſait pas ſe prêter ſans ſe plaindre, aux fantaiſies & aux caprices des acheteurs ou des curieux, voit bientôt ſa boutique abandonnée.

En vain par un caractere laborieux, l'homme du peuple appelleroit à lui les riches; jamais son travail ne lui en fera partager le superflu, si la douceur de ses moeurs & de ses manieres ne parvient à les attirer auprès de lui.

Ainsi l'un des emblêmes qu'il faut, le plus souvent proposer aux enfans du peuple, est le tableau de Diogene, la tête nue & les genoux courbés, tendant la main à une statue, & faisant cette réponse si connue: *Je m'accoutume à des refus.*



CHAPITRE XIII.

De la commisération.

COMME nous, l'animal eſt pourvu d'organes & de vie ; l'inſtinct eſt pour lui un équivalent de notre raiſon ; nos paſſions même ne lui ſont pas étrangeres. Mais à nous ſeuls, ô bienfaiſante nature ! tu réſervas cette compaſſion généreuſe qui ſoulage par des ſoins, & cette pitié tendre qui conſole par des larmes.

Si le peuple n'eſt vivement affecté de ce ſentiment, que deviendront les riches, lorſque leurs hôtels s'écroulent, que leurs voitures ſe briſent, que le bateau qui les porte s'abyme ſous les flots, qu'un ſcélérat met leur vie en danger, &c. ?

Que deviendra-t-il lui-même, lui dont la reſſource eſt peut-être autant

dans les secours étrangers, que dans ses forces?

Il est donc bien à desirer qu'on lui fasse observer de bonne heure, qu'il a besoin de tout le monde; que la réciprocité des services est le grand lien de la société; qu'aussi-tôt que son travail lui est payé, tout citoyen est quitte envers lui; qu'à moins d'être compatissant, il ne lui reste rien à donner en retour des secours qui lui sont si nécessaires; qu'il est par conséquent de son plus grand intérêt personnel, de ne pas entendre sans émotion les cris de l'homme qui l'appelle à son aide.

Homme respectable qui te dévoues à l'emploi obscur, fatigant, mais sublime, d'élever l'enfance du peuple, peut-être dans le nombre de ceux qui écoutent tes leçons, il s'en trouvera qui demeureront insensibles à ces réflexions & aux récits dont tu auras le secret de les appuyer. Ne balance pas; fais un exemple; cherche adroitement le moyen de précipiter un de

ces êtres insensibles & malheureux; dans une mare, dans un étang où il ne puisse pourtant pas se noyer; laisse-le s'y débattre, & ne souffre pas que ses condisciples aillent le secourir: ou bien égare-le, à l'entrée de la nuit, dans l'épaisseur de quelque forêt; sois quelque temps sourd à sa voix, & ne va le remettre dans son chemin, que lorsqu'il aura gémi & souffert assez pour connoître le prix d'un secours. Certes, il faudroit qu'il eût un cœur de bronze, si la commisération n'y jette pas ensuite des racines profondes.



CHAPITRE XIV.

De l'honneur.

COMMUNÉMENT on croit que le peuple veut toujours être conduit par l'effroi du ſupplice ou par l'appât du gain : erreur. Il a ſon point d'honneur, tout comme les perſonnes d'un rang plus élevé.

Ne cherchez pas pourtant à exciter dans ſon ame, ce ſentiment de la vanité qui donne une impulſion ſi vive aux gens du monde. Ce ſentiment n'auroit pas de priſe ſur le peuple. Pourquoi ? parce que le peuple ſe rapprochant davantage de la nature, a plus de ſenſibilité que de prétentions. La vanité en eſt une ; elle eſt la paſſion de l'homme oiſif qui, vivant parmi des gens éclairés & délicats, veut par ſes talens, ſa naiſſance, ſes richeſſes, les occuper de lui. Tel ne ſauroit être le peuple, trop occupé & trop reculé

de la vue, pour avoir le temps ou l'intérêt de faire avec ſon amour-propre, tous les petits calculs que la vanité ſuppoſe. Auſſi ne cherche-t-il point l'eſtime. C'eſt une monnoie dont la valeur ſe perdroit entre ſes mains. Mais né avec cet amour de ſoi qu'on peut appeller le ſixieme de nos ſens, il redoute l'infamie & la honte, qui rendent ſi lourd le fardeau de la vie.

C'eſt par-là que l'éducation doit le prendre. Avec autant de ſoin qu'elle écartera de ſon ame toute autre crainte, elle y fortifiera celle-ci, qui ne le portera peut-être pas aux vertus, mais qui le détournera certainement des crimes. N'eſt-ce pas tout pour le peuple ? Sa morale doit être de ne pas faire le mal ; celle des gens aiſés, de faire le bien.

Je ne dirai donc pas à mes éleves : Vous ſerez applaudis, ſi vous vous conduiſez de telle & telle maniere. Ils ne m'écouteroient pas, ou ils ne m'entendroient point. Mais je leur dirai : Vous

ne recueillerez d'une telle action, que la honte & le mépris ; gardez-vous bien de la commettre. Navarre n'emploie pas d'autre méthode, pour changer en héros ses soldats de recrue. La crainte d'avilir le nom qu'ils portent, les fait courir aux combats, avec la même intrépidité que l'espoir d'être loué par les Athéniens y faisoit voler Alexandre.

L'histoire confirme ce que nous voyons. Par mille exemples, elle justifie que l'amour-propre peut s'exalter dans l'homme du peuple aussi bien que dans l'homme du monde. Elle prouve que celui-ci, guidé par le goût de l'honneur, n'est pas capable de plus grandes choses que celui-là, quand il est conduit par la crainte du déshonneur, qui n'est que le même sentiment différemment modifié.

Nous appuierons donc fortement sur ce ressort ; son élasticité peut merveilleusement nous servir. Par-là nous garantirons les enfans du peuple des liaisons dangereuses. Nous les verrons

fuir devant le vicieux, comme l'homme sain s'éloigne à l'aſpect d'un peſtiféré; ils craindront, en partageant la contagion dont le méchant eſt frappé, de partager l'horreur qu'il inſpire.

Par-là ſur-tout, nous formerons des ames à la patrie. Ces matelots, ces ſoldats, ces ouvriers qui ne ſont aujourd'hui que des mercenaires, deviendront des citoyens; & dans les cas ſi fréquens où une récompenſe pécuniaire ne ſauroit payer leurs actions, nous leur ferons trouver dans leur amour-propre, un dédommagement précieux. Que revenoit-il aux gladiateurs, ces hommes qui furent vraiment le rebut de l'eſpece humaine, que leur revenoit-il de tomber & de recevoir la mort avec grace (1)? rien autre, que

(1) Voyez la ſeconde Tuſculane de Ciceron, *nomb.* 41.

M. Rollin, dans ſon *Hiſt. Romaine*, *tom. II*, *édit. in-4°.* dit, en traduiſant Séneque : « Le » peuple ſe croyoit mépriſé, quand les gla- » diateurs ne ſe préſentoient pas de bonne » grace à la mort. »

de ne pas entendre leur dernier soupir se confondre avec les huées de la populace. Ils n'expiroient pas déshonorés; c'étoit tout pour eux.

CHAPITRE XV.

Traité de morale pour le peuple.

POUR inspirer aux enfans du peuple, ce respect pour les mœurs & cet attachement à ses devoirs, en quoi consiste toute la morale, j'ai cherché longtemps quelle seroit la méthode la plus facile & la plus prompte. J'ai vu de fort beaux traités; aucun ne m'a paru fait pour eux: je ne sais même si les jeunes gens à qui on les destine dans les colleges, ont une tête assez bien organisée pour en saisir toute la sublimité, & si ce ne sont pas pour eux de *beaux propos hors de propos*.

Ce n'est donc pas là, non, ce n'est pas là que j'inviterai l'instituteur des enfans du peuple à puiser le sujet

de ſes leçons de morale. Il le trouvera beaucoup mieux dans la plupart de nos proverbes, dont le développement pourroit former un excellent ouvrage.

Les proverbes, dit Pibrac, ſont le code du bon ſens. Leur préciſion & leur ſimplicité ont un grand prix à mes yeux. Par elles, le précepte reſte préſent à la penſée, ſans ſurcharger la mémoire. Auſſi les retrouvons-nous continuellement ſur les levres de ces hommes qui ſont les moins faits pour les travaux de l'eſprit. Le cultivateur & l'artiſan les mêlent dans tous leurs entretiens; le pere les fait bégayer à ſes enfans; le maître les inculque à ſes domeſtiques: ils croiroient l'un & l'autre que la réprimande ou l'inſtruction eſt défectueuſe, ſi quelque proverbe ne l'accompagne pas.

Malheureuſement, ils les répetent ſans en pénétrer l'étendue. L'idée qu'ils en ont n'eſt jamais développée; ils entrevoient leur valeur & ne la ſen-

ſent point : c'eſt une piece d'or dont ils ont beſoin qu'on leur donne la monnoie.

Voici préciſément ce que je voudrois. Je voudrois que dans un ouvrage qui feroit intitulé, *la philoſophie du peuple*, on lui expliquât ce que renferment d'intéreſſant ces proverbes qu'il a ſi fréquemment à la bouche. J'oſe répondre qu'il écouteroit avec plaiſir un ſermon dont il auroit lui-même fourni le texte ; & tandis que l'amour-propre communiqueroit ainſi du reſſort à ſon attention, de combien d'inſtructions profitables ne l'abreuveroit-on pas ?

Une explication détaillée de ce proverbe : *Dieu donne la robe ſelon le temps*, lui feroit bénir la providence & chérir l'état où elle l'a placé.

Peut-être cet état lui deviendroit-il bien plus cher, ſi la vérité déchirant le voile de l'apparence, lui faiſoit voir ce qu'ont à ſouffrir ces grands qu'il envie, parce qu'il ne les connoit pas ;

ces grands dont le malheur réel caché trop ſouvent ſous les dehors du bonheur, a donné naiſſance au proverbe: *Tout ce qui brille n'eſt pas or.*

Des applications juſtes de ce mot ſi connu: *A trompeur, trompeur & demi*; contribueroient à bannir du milieu du peuple l'aſtuce & la fraude.

Que de détails intéreſſans, que de leçons précieuſes on raſſembleroit ſous ce proverbe: *Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es!* Là s'expliqueroit par quelle eſpece de fatalité, la communication ne permettant pas à l'homme d'avoir un caractere à ſoi, le modifie & lui paîtrit une ame ſur le moule de ſes liaiſons; nourrit Achille avec la moëlle des lions, quand il eſt parmi les centaures, & l'habille en femme parmi les courtiſans de Lycomede.

Qu'a-t-on dit de plus philoſophique ſur la néceſſité de vivre comme on voudroit avoir vécu, de n'imputer l'amertume de nos regrets qu'à l'in-

tempérance de nos desirs, de chercher la félicité au dedans de nous-mêmes; si nous ne voulons pas courir inutilement après le bonheur; qu'a-t-on dit sur tout cela, qu'on ne retrouve dans cette façon si commune de parler: *Comme on fait son lit on se couche?*

Tant vaut l'homme, tant vaut la terre; est un autre proverbe dont le développement éveilleroit dans les campagnes l'encouragement & l'émulation, créeroit des bras au cultivateur, & rameneroit cette abondance que nous attendons encore, malgré tous nos beaux livres sur l'agriculture.

Mon idée n'est pas d'épuiser tous les proverbes qu'on pourroit interpréter. Je ne fais qu'indiquer la carriere; je ne veux que montrer au maître, qu'à chaque pas il y trouvera l'occasion précieuse de perfectionner les mœurs, en étendant les lumieres; d'éclairer le peuple sur ses devoirs, & par-là de lui en faciliter l'accomplissement; de lui marquer le principe & le but de

l'autorité qui nous gouverne, & conséquemment de la lui faire respecter ; de l'instruire de ses véritables droits, & d'empêcher ainsi qu'il ne s'en forme d'imaginaires; de lui peindre des semblables & des freres, dans les hommes de tous les pays, & dès-lors de les lui faire chérir malgré la différence des opinions, des usages & des gouvernemens.

CHAPITRE XVI.

De la religion.

EN dirai-je trop ? N'en dirai-je pas assez? Saurai-je tenir un juste milieu entre des principes trop séveres & des maximes trop relâchées ? Je supplie du moins qu'on excuse mon intention, quelque interprétation qu'on puisse donner à mes écrits.

Je commence par avouer que la philosophie ne suffit pas pour rendre l'homme parfaitement vertueux, quand

ce seroit cette philosophie intéressante & sublime que Socrate, suivant la belle expression de l'orateur romain, alla chercher dans les cieux, pour le bonheur de la terre. La vraie vertu ne peut être l'ouvrage que de la religion.

J'ajoute que la religion est pour le peuple d'une indispensable nécessité. Ce n'est pas que je pense, avec Shaftersbury, que le goût du beau soit capable de suppléer à la révélation. Ce n'est pas non plus qu'appuyé sur l'exemple des lettrés de la Chine, je croie que la morale puisse être quelquefois la religion des gens du monde, tandis que la religion doit être toujours la morale du peuple. Non: je dis seulement que si quelques hommes pouvoient, absolument parlant, vivre sans religion, ce ne seroit pas le peuple. Négligé par l'éducation & foulé par la société, où trouvera-t-il un frein qui le retienne sur la pente du crime? où trouvera-t-il

un consolateur qui l'accueille, quand les hommes le délaissent ?

La délicatesse des sentimens, le soin de sa propre réputation, l'habitude de lire & de réfléchir, des idées plus distinctes du bien & du mal, le peu d'intérêt même à commettre une mauvaise action, tout concourt à lier au bien général, l'individu que les circonstances ont placé dans une classe supérieure au peuple. Pour lui, à qui ces motifs manquent, & qui trouve peut-être dans cet abandon du sort & des hommes, un motif de mal faire; pour lui qui, dans tous les pays, est l'auteur des grands crimes, comment le contiendrez-vous, si en faisant briller à ses yeux le glaive de la loi, vous ne faites aussi retentir à ses oreilles le tonnerre de la divinité ? La justice détournera bien son bras des forfaits; la religion seule peut attacher son cœur à la vertu.

Elle seule, par exemple, peut empêcher ses mains de s'étendre sur la

fortune de l'homme opulent. Vainement vous lui développeriez les principes du droit de propriété ; il ne les saisiroit pas. Mais faites parler la religion ; faites-en la sauve-garde du bien d'autrui. Si vous savez à propos placer cette barriere entre son avidité & le larcin, il ne la franchira pas.

Gardez-vous pourtant de l'excès. Intimidez, n'épouvantez pas ; inspirez la crainte, jamais l'effroi. Vous feriez des fanatiques (1) & des fous. Il n'y a pas deux ans que j'ai vu un malheureux forgeron, aller, au sortir d'un

---

(1) « Ne mettez jamais entre les mains de » vos enfans les images effroyables & fabu» leuses du purgatoire, de l'enfer, du juge» ment. Leur imagination travaille si forte» ment sur ces lugubres objets, que cela nuit » considérablement à leur tempérament, & » souvent encore plus à leur jugement, qui » les abandonne & les livre quelquefois aux » vertiges & à la folie. »

Ce passage est d'autant plus remarquable, qu'il se trouve dans l'ouvrage d'un chanoine de Dijon, homme très-religieux. Voyez l'*Essai sur l'éducat. des petits enfans*.

ſermon ſur l'enfer, aſſaſſiner ſa femme & ſes enfans. Perſuadé qu'il n'avoit d'autre demeure pour ſon éternité, que ce lieu de ſupplices, il vouloit, diſoit-il, envoyer en paradis ceux qui lui étoient les plus chers, & leur procurer un bonheur dont il ne devoit pas jouir.

Plût à Dieu que je n'euſſe à citer que cet exemple! Mais, hélas! par combien d'autres ſeroit-il facile de l'appuyer? Je tiens d'un magiſtrat reſpectable, que, pendant l'année de ſon ſervice à la Tournelle, il eut à punir quatre ſcélérats qui ne s'étoient montrés tels qu'à l'iſſue de diverſes miſſions. Leur tête étoit égarée: ils ne voyoient dans l'être ſouverainement miſéricordieux, qu'un tyran prêt à les frapper; & penſant qu'ils ne ſeroient pas plus punis pour des crimes, qu'ils ne devoient l'être déja pour leurs vices, ils ſe livrerent aux forfaits.

Religion ſainte! ne détourne point tes regards: je reſpecte trop le zele

de tes miniſtres, pour en ſuſpendre le cours. Je voudrois ſeulement qu'ils en réſervaſſent toute l'impétuoſité pour ces mondains qui, oppoſant leurs fauſſes lumieres aux lumieres pures de la révélation, rient de tes promeſſes & bravent tes menaces. Mais le peuple, mais l'enfance veulent des ménagemens. « La jeuneſſe (1), dit un écri-
» vain qui a bien obſervé, emportée
» par la précipitation du ſang, ſaiſit
» de la meilleure foi toutes les idées
» de religion ou de morale outrées,
» & ſe laiſſe toujours aller trop
» avant. »

Cela ſe vérifie ſur-tout parmi le peuple, en qui les impreſſions religieuſes ne ſont balancées ni par les diſtractions du luxe, ni par la fréquentation des hommes éclairés ou légers, ni par la lecture des livres ſolides ou frivoles. Il ne place rien entre lui &

---

(1) M. Deleyre, article *fanatiſme*, dans l'Encyclop.

gles; réfléchiſſez-y bien. Réfléchiſſez-y ſur-tout, quand il s'agira de les exercer aux pratiques de la religion. Empêchez, ſur toutes choſes, qu'ils ne la faſſent entiérement conſiſter dans la récitation de quelques formules & dans l'obſervation de quelques cérémonies. C'eſt ainſi que l'Indien, lorſqu'il s'eſt baigné dans le Gange, croit avoir rempli tous ſes devoirs envers l'Être ſuprême; c'eſt ainſi que le Muſulman qui a crié trois fois *Alla*, & fait ſes cinq ablutions, ſe croit dégagé de toute obligation envers le ciel & envers ſes ſemblables. La ſuperſtition eſt affreuſe: il en naît toujours ou cette fauſſe conſcience qui perd les particuliers, ou ce fanatiſme qui perd les états.

Que chaque jour les enfans faſſent la priere; mais qu'ils n'aillent à la meſſe que les dimanches & les fêtes. Premiérement, parce qu'on ne peut rendre la religion reſpectable aux yeux du peuple, qu'en l'empêchant de ſe

pas ſenti quelques-uns des maux dont notre courte vie eſt ſemée? Le riche ſe conſole avec ſes jouiſſances, le ſage avec la philoſophie, l'érudit avec ſes livres, l'homme ſenſible avec l'amitié. Que reſte-t-il au peuple? Dieu. Apprenez-lui donc, dès ſon jeune âge, à ſe jeter ſur le ſein de la providence, comme ſur celui d'une tendre mere dont le cœur lui ſera toujours ouvert, quand tout autre aſyle lui ſera fermé.

Ce doit être là l'effet des inſtructions du maître. Les diſciples ne doivent charger leur mémoire que des principaux articles de notre croyance, tels que le catéchiſme les leur enſeigne ; & ce catéchiſme ne ſera ni celui de Montpellier, ni celui de Fleury, ni celui de Boſſuet. Le catéchiſme du dioceſe ſera le préféré, préciſément parce que c'eſt le catéchiſme du dioceſe. Il importe encore plus qu'ils ſoient ſoumis qu'éclairés.

Qui dit ſoumis, ne dit pas aveu-

De ce que je dis là, n'allez pas conclure que je blâme ce que l'église approuve; ce feroit calomnier ma penfée. Mais comme les meilleurs alimens ne conviennent pas toujours aux eftomacs débiles, de même ces pratiques fi falutaires pour les perfonnes d'une claffe plus relevée, doivent être éloignées du peuple, parce qu'il eft trop prêt d'en abufer.

Sa religion doit être fimple, comme fes perceptions. Elle fe réduira, quant à la pratique, à la nue obfervance des préceptes: car fi vous l'affujettiffez à ces fêtes de dévotion, à ces exercices de piété que l'églife autorife fans les commander, vous lui faites une efpece de larcin. Quand voulez-vous qu'il travaille, fi vous l'obligez fans ceffe à prier?

De même, pour ce qu'il faut croire; la religion du peuple doit fe borner à une adhéfion aveugle & ferme aux vérités évangéliques. Lui expliquer nos myfteres, ce feroit étourdir fon imagination

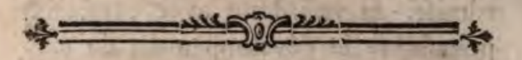
imagination ſans rien dire à ſon cœur; diſcuter avec lui nos dogmes, ce ſeroit affoiblir ſa foi, en lui apprenant qu'on peut douter.

Ces dogmes, ces myſteres qui ſont pour nous l'objet d'une croyance réfléchie, ne doivent être pour lui que l'objet d'une croyance ſur parole : il n'a ni aſſez de temps, ni aſſez d'intelligence pour raiſonner.

En général, il faut, pour attacher l'homme du monde à la religion, en porter la conviction dans ſon eſprit ; il faut, pour y attacher l'homme du peuple, en faire naître l'amour dans ſon cœur. L'un a beſoin qu'on prévienne ou qu'on détruiſe des doutes ; l'autre, qu'on lui donne des conſolations. Le ſavoir ou le déſœuvrement du premier l'expoſent à tous les travers de l'eſprit; l'ignorance & les peines du ſecond le livrent ſouvent au déſeſpoir & au crime.

De-là, néceſſité évidente de ramener ſans ceſſe à la morale, la religion

des gens du peuple. Persuadez-leur bien que l'Être suprême est toujours à leurs côtés, occupé à compter leurs soupirs, à recueillir leurs larmes, à leur en préparer la récompense. Ils trembleront alors de perdre pour l'autre vie, le fruit des peines auxquelles ils sont dévoués pour celle-ci. Ils craindront de porter une main avide sur des biens qui ne leur appartiennent pas, & dont ce Dieu qui les contemple leur demanderoit un compte rigoureux : ils s'attacheront à leurs travaux, que la religion leur rendra chers. Ah ! n'eussiez-vous obtenu que ce point dans le cours de leur éducation, vous en avez assez fait ; cette éducation est complette, puisque son vrai but doit être de faire aimer au peuple les professions qu'il exerce, & l'état où le ciel l'a placé.



SIXIEME PARTIE.

De l'éducation du peuple depuis la ſortie des écoles juſqu'au mariage.

CHAPITRE PREMIER.

Idée de cette ſixieme partie.

SI tous les enfans du peuple pouvoient être admis dans les établiſſemens qu'a propoſés & formés M. le Comte de Thelis (1), ce qui me reſte à dire ſeroit inutile : il les prend précisément à l'âge où je les fais ſortir des écoles. Mais dans la nature de ſes vues, tous ne ſont pas faits pour y être reçus ; & dans l'exécution de ſon plan, la plus grande partie ne ſauroit y être

(1) Voyez ſon *Projet d'Education nationale.*

admiſe. Je vais donc avec confiance pourſuivre le développement de mes idées, & voici le point d'où je pars :

L'éducation de l'enfance n'étant autre choſe que l'art d'enſeigner à l'enfant ce qu'il doit ſavoir & faire étant homme, il ſuit que l'éducation de l'adoleſcence conſiſte uniquement à lui faire mieux ſavoir & mieux pratiquer ce qu'on a pu lui apprendre dans le premier âge.

Or, juſqu'à préſent, qu'avons-nous fait pour les enfans du peuple ? Nous avons tâché de leur former d'abord un corps plein de vigueur & de forces, d'éclairer enſuite leur eſprit ſur les objets qui peuvent l'intéreſſer, enfin de diſpoſer leur cœur aux vertus dont leur état rend l'exercice plus néceſſaire.

Continuer cette méthode, achever hors des écoles ce que les écoles ont commencé ; voilà quel doit être notre plan dans le période qui nous reſte à parcourir.

Je fixe les bornes de ce période, & par conséquent la fin de l'éducation des enfans du peuple, à leur mariage, ou, si l'on veut, à l'âge de 25 ans. A cet âge, l'individu est réputé homme par la loi. Quand il auroit encore besoin de maîtres, elle le raye à cette époque du nombre des disciples; elle l'émancipe, & le met, suivant une expression énergique des livres saints, *sous la main de son conseil, in manu consilii sui.*

Ainsi les réflexions que je vais faire ne s'étendent, ni à ceux des enfans du peuple qui seront engagés dans les nœuds du mariage, ni à ceux qui auront atteint leur vingt-cinquieme année.

Mais je voudrois que jusqu'alors, les directeurs des écoles du peuple, ou plutôt les inspecteurs de l'éducation du peuple, continuassent de le surveiller. Je voudrois qu'ils fussent autorisés par le gouvernement à distribuer, dans le cours de leurs visites, à cette classe de jeunes gens, des récompenses ou

des peines. Je voudrois que ces peines fussent plus en humiliations & en privations, qu'en châtimens proprement dits; & que ces récompenses fussent plus honorifiques que pécuniaires, pour n'être point à charge à l'administration: je le voudrois, je le suppose, & j'entre en matiere.

CHAPITRE II.

Des exercices du corps depuis la sortie des écoles.

Une jeunesse isolée ne consulte que ses caprices. En vain on lui prescrit une regle; elle ne la suit pas. On lui montre un but; elle n'y va point. Pour l'assujettir à un plan quelconque, il faut que la réunion de plusieurs individus fasse naître entr'eux une sorte d'émulation. Il faut qu'encouragés ou contenus les uns par les autres, le desir de se surpasser, ou la crainte de rester en arriere, devienne un motif puissant

qui les détermine. Tel eſt le cri de l'expérience.

N'eſt-il pas à craindre à préſent, que loin des yeux du maître & des regards de leurs camarades, les enfans du peuple ne perdent, au ſortir des écoles, tout le fruit de leur premiere éducation ? Et ſi cet abus eſt vraiment à craindre, comment faire pour le prévenir ? Les rapprocher & les claſſer encore. Alors ils courront à l'envi vers le terme dont ils détourneroient la vue s'ils n'étoient apperçus de perſonne.

Dans nos régimens, il eſt un uſage qu'on pourroit avec ſuccès tranſporter parmi les communautés d'habitans. Le plus ancien des lieutenans en eſt le général ; il a ſur ſes camarades une ſorte d'autorité ; on le reſpecte, on lui obéit ; & la police de cette partie du corps des officiers eſt preſque toute entre ſes mains. Pourquoi chaque communauté d'habitans n'auroit - elle pas de même un général de la jeuneſſe ?

Un ruban annonceroit son caractere; une place d'honneur lui seroit assignée à l'église; son rang seroit distingué aux processions; pendant tout le temps de son généralat, il seroit exempt du tirage de la milice, & chaque année les inspecteurs de l'éducation du peuple lui nommeroient un successeur, ou le continueroient dans ses fonctions.

Elles consisteront à veiller sur la conduite des jeunes gens du village, à en rendre compte aux inspecteurs dans le temps de leurs visites, à présider les fêtes & les dimanches, avec le curé, à leurs différens jeux: jeux qui seront les mêmes que dans les écoles, la course, le saut, la lutte, la fronde, le ballon, &c. Il conduira sa troupe à ces exercices, l'hiver comme l'été, à la neige comme au soleil; & toujours elle sera accompagnée d'un fifre ou d'un tambour: car il en faut un dans chaque village, pour y entretenir cette gaieté si nécessaire au peuple,

Qu'en coûtera-t-il pour cet objet à la commune? presſque rien. Il eſt impoſſible que quelqu'un des jeunes gens du village n'ait appris dans les écoles à jouer tant bien que mal de ces inſtrumens: c'en feroit aſſez. Leur ſon aigre ou doux, juſte ou faux, animeroit les concurrens; il annonceroit le ſuccès des vainqueurs, qui feroient enſuite reconduits avec appareil dans leurs maiſons. Au contraire, ceux qui manqueront à ces exercices, ou qui s'y conduiront d'une façon blamable, feront ſoumis à quelque humiliation, juſqu'à ce qu'un autre dimanche les ait vus réparer leur honneur.



CHAPITRE III.

Utilité de ces jeux.

POINT d'armes à feu, point de ces concours d'un village avec un autre village, qui, bien loin d'exciter l'émulation, n'aboutiſſent qu'à produire des querelles générales, ou à ſervir les haines particulieres : avec cette double précaution, nos exercices offriront une multitude d'avantages.

Le premier ſera de faciliter toujours plus le développement des forces de la jeuneſſe, de la rendre plus adroite & plus robuſte; c'eſt-à-dire, de procurer au peuple des moyens toujours plus certains de ſubſiſtance & de fortune.

Le ſecond ſera de lui fermer les cabarets, ces gouffres où vont s'engloutir le dimanche, les profits de toute la ſemaine, & d'où ſortent les rixes, le goût de la pareſſe, l'idée des forfaits.

Un troisieme sera d'assurer aux campagnes des secours toujours présens, en cas d'événemens fâcheux. Il n'est point de nos provinces qui n'aient vu souvent un animal enragé porter l'épouvante & la mort dans une contrée; l'incendie amener le désespoir sur les ruines de quelques chaumieres qu'habitoit déja l'indigence; un torrent se débordant avec fracas, entraîner maisons, bergers & troupeaux; des malfaicteurs menacer du fond d'un bois ou du creux de quelques rochers, les territoires du voisinage: quelle est alors la ressource de nos villageois? Ils se cachent, ils fuient, ou ils appellent à grands cris des secours que leur lenteur rend presque toujours inutiles. Ils les trouveront au milieu de leur hameau, si leurs enfans y ont été formés à contempler le péril sans effroi, & à le surmonter avec courage. Voyez, en des malheurs semblables, voyez le général ou chef de nos jeunes gens, assembler sur le champ sa troupe aguer-

rie, & faire cesser le mal aussi-tôt que le danger s'est fait sentir. Croyez-vous que la terreur & la désolation eussent affligé durant tant de mois les campagnes du Gévaudan, si la jeunesse y eût été élevée suivant notre méthode? L'hyene eût bientôt péri sous les coups de nos Hercules; & sa défaite, qui étoit presque devenue une affaire d'état, n'eût été qu'un de leurs jeux.

Ces jeux contribueront encore à les former aux travaux publics. Lorsque nos regards s'arrêtent sur les monumens de l'ancienne Rome, ses aqueducs, ses ponts, ses chemins, on est tenté de croire que ce ne sont pas les seuls murs de Troie qui ont été bâtis par des dieux. Non: ces constructions qui, après tant de siecles, émoussent encore la faux du temps, n'ont été faites que par des hommes, mais par des hommes d'une constitution dont la vigueur se communiquoit à toutes leurs entreprises. Il nous en faudroit d'aussi robustes, quand même la corvée n'ar-

racheroit plus nos cultivateurs de la charrue, pour les traîner ſur des routes où ils s'exténuent parmi des travaux auxquels ils ne ſont point faits ; à plus forte raiſon de pareils hommes nous ſeront-ils néceſſaires, tant que ce fléau dévorera nos campagnes. Or, il n'eſt qu'une éducation mâle & vigoureuſe, il n'eſt que des exercices tels que je les propoſe, qui puiſſent nous les donner.

Un dernier avantage de ces exercices, & qui n'eſt pas le moins précieux, ſera de former ſpectacle. J'aime à me repréſenter toute une paroiſſe ſe réuniſſant à l'iſſue des offices divins, pour aſſiſter aux exercices gymniques de la jeuneſſe du canton. J'y vois le courage & l'adreſſe des garçons recevoir une énergie nouvelle de la préſence des jeunes filles dont ils ambitionnent le ſuffrage, ou dont ils craignent la riſée. Les meres s'y applaudiſſent de leur fécondité ; les peres d'être repréſentés. Les vieillards, en revoyant

le tableau de leur premier âge, s'y livrent à cette douce satisfaction de raconter, qui remplace en eux la perte des forces. Là, sous la sauve-garde des regards publics, se formeront les inclinations, s'épureront les sentimens, se prépareront les mariages, s'affermira le bonheur des familles. On ne quittera les jeux que pour aller en retracer les détails autour des foyers domestiques, & répéter le nom des vainqueurs. La sérénité de la nuit ne sera plus troublée par la débauche du jour; chacun, dans un sommeil paisible, oubliera les peines de sa profession; & quand le chant des coqs annoncera le retour du travail, tout le monde y volera avec gaieté.



CHAPITRE IV.

Fêtes champêtres.

DANS les villages, comme dans les villes, il faut au peuple des ſpectacles; peut-être même lui ſont-ils plus néceſſaires dans les campagnes.

Le peuple des cités a de fréquens ſujets de diſtractions. Il a ſans ceſſe ſous les yeux ce grand théatre de la ſociété, où le luxe & la folie des grands, la vanité & les ridicules des petits lui ménagent chaque jour des ſcenes piquantes & variées. Les promenades, les monumens, les cérémonies publiques, ce mouvement perpétuel d'une multitude que le démon de l'intérêt agite du matin au ſoir, tout y eſt ſpectacle pour lui.

Mais quel objet détourne de l'idée de ſes peines, le peuple qui habite la campagne? Chaque moment au contraire ne rappelle-t-il pas à ſon

esprit les dégoûts & les fatigues de son état ? Qu'au moins les dimanches & les fêtes il trouve dans les exercices auxquels se livrera la jeunesse du canton, un amusement où les spectateurs se plairont d'autant plus, que leurs enfans, leurs freres, leurs neveux en feront les acteurs. D'autres divertissemens n'attacheroient que leurs regards, ceux-là intéresseront & le cœur & les yeux.

Allons plus loin; invitons le gouvernement à établir quelques fêtes champêtres. De sages évêques en ont supprimé qui détournoient le paysan de son travail; celles-ci l'y attacheroient, celles-ci ennobliroient à ses yeux la profession qu'il exerce. Combien, par exemple, la condition du laboureur Chinois ne lui devient-elle pas respectable & chere, en ce jour solemnel où les champs retentissent des louanges de l'agriculture; quand il voit le chef même de l'empire appuyer la main sur la charrue; lorsque les

administrateurs de la nation, descendant jusqu'à lui, ou l'élevant jusqu'à eux, deviennent en quelque sorte ses égaux ?

Athenes eut ses Thesmophories; Rome ses Céréales & ses Palilies. Pourquoi l'ouverture des moissons, pourquoi l'ouverture des vendanges ne seroient-elles pas des fêtes pour nos campagnes ? Pourquoi chaque village n'iroit-il pas offrir solemnellement à Dieu les premieres gerbes & les premiers raisins, pour les distribuer ensuite aux pauvres ?

Si je ne craignois pas de m'écarter de mon sujet, je tracerois le tableau de quelqu'une de ces fêtes, telles que je les conçois. Je peindrois à la tête de la troupe les enfans couronnés de bluets, de pavots & d'épis. Après eux, les jeunes garçons & les jeunes filles tenant des faucilles à la main, & chantant les bienfaits de l'agriculture ou le bonheur de la vie des champs. Viendroient ensuite les hommes & les

femmes portant ſur des brancards couverts de feuillages & entrelacés de roſes, les gerbes qui devroient être préſentées à l'Eternel. Les vieillards marcheroient les derniers, conduiſant & conſolant les deux pauvres qui ſeroient deſtinés à recevoir les prémices de la moiſſon, & que l'on auroit revêtus d'habits neufs. Sur les ailes de ce grouppe intéreſſant ſeroient placés quelques menétriers qui, par des airs ruſtiques, ajouteroient à la gaieté de la cérémonie. Elle deviendroit impoſante dans l'égliſe, où la bénédiction des gerbes ſeroit accompagnée d'un diſcours relatif à la circonſtance. De là on ſe rendroit ſur l'herbe, pour y prendre, à l'ombre de quelques ſaules, un repas ſimple, mais abondant, où le curé feroit lui-même la diſtribution du vin. Des danſes, auxquelles viendroient ſe mêler le ſeigneur & la dame du lieu, ajouteroient à l'éclat & aux agrémens de la ſolemnité. Elle ſeroit terminée par un prix décerné avec

appareil au cultivateur le plus laborieux.

Ils le deviendroient tous. L'émulation que de ſemblables moyens excitent à la Chine, naîtroit auſſi parmi nous. Nos friches ne déshonoreroient plus ni le gouvernement ni les campagnes; & l'état, à qui ces fêtes coûteroient aſſez peu, s'ouvriroit par elles des mines plus riches que celles du Potoſi ou de Golconde.

CHAPITRE V.

Des danſes.

CONDUCTEURS des hommes, ne l'oubliez jamais : l'hiver eſt la ſaiſon des grands crimes. Quelle qu'en ſoit la cauſe, le fait n'eſt que trop vrai. Il eſt certain que le peuple alors ſe replie davantage ſur lui-même, & que, ſecouant avec plus d'impatience les chaînes qui le lient au dernier rang de la ſociété, il a plus facilement recours aux forfaits pour rétablir entre lui & ſes ſem-

blables cet équilibre trop dérangé par l'inégalité des conditions. Que faire dans ces circonſtances? Multiplierons-nous les gibets & les échafauds? Hélas! loin d'ôter au ſcélérat ſon projet, la vue des rigueurs de la loi ne fait que l'exciter à prendre mieux ſes meſures. Des diſtractions, des diſtractions. C'eſt en offrant d'autres objets aux paſſions, qu'on en prévient les ſuites.

Dans cette vue, réuniſſez les hommes le plus ſouvent que vous pourrez. Quand ils ſont en commun ils ne ſont pas à craindre. L'idée des crimes ne ſe conçoit & ne ſe mûrit que dans la ſolitude, loin des diſcours & des regards de la foule.

J'ai vu un gentilhomme maintenir une aſſez bonne police dans ſes terres, en raſſemblant durant les ſoirées d'hiver, la jeuneſſe de l'un & de l'autre ſexe dans une vaſte chambre éclairée & chauffée à ſes frais. Les femmes y travailloient à des ouvrages manuels; les hommes y liſoient, ou s'entrete-

noient entr'eux; on s'y livroit auſſi à des jeux où la décence étoit reſpectée, & que ne rendoit pas dangereux l'aiguillon de l'intérêt. Le curé, le ſeigneur, ſes officiers, venoient ſouvent y prendre part, & leur préſence contenoit une multitude qui n'avoit pas beſoin de l'être, tant les objets dont elle étoit environnée éloignoient de ſon imagination toute idée de déſordres.

On y danſoit.... Si quelque paſteur des ames, plus formé à l'étude des livres ſaints qu'à la connoiſſance des hommes, s'alarmoit à ce mot, je lui rappellerois la réponſe que fit l'illuſtre Fénélon à un curé de ſon dioceſe (1): « M. le curé, abſtenons-nous de danſer; mais que les payſans danſent: » Pourquoi ne leur pas laiſſer quelques » inſtans oublier leur malheur? »

En liſant l'hiſtoire des conjurations qui ont ébranlé ou renverſé les em-

(1) Voyez l'ouvrage intitulé : *De l'Homme & de ſes facultés*, *not. ſur le chap.* 23.

pires, j'ai obſervé qu'elles n'étoient jamais l'ouvrage de conſpirateurs adonnés aux divertiſſemens & à la danſe.

En parcourant les annales de notre monarchie, j'ai remarqué que nos provinces les plus faciles à conduire, étoient celles où la gaieté & la danſe s'étoient en quelque ſorte naturaliſées. D'où vient, me ſuis-je dit, d'où vient nos provinces méridionales offrent-elles moins d'émeutes que les autres, moins moins de mouvemens, moins de murmures contre l'adminiſtration ? C'eſt que de Bayonne à Fréjus la muſette, le tambourin, le galoubé occupent l'eſprit, le cœur, les ſens, & ne laiſſent aucune avenue par où la mélancolie puiſſe parvenir juſqu'à l'ame ; c'eſt qu'on n'y marche qu'en danſant ; c'eſt qu'on n'y court qu'en ſautant ; c'eſt qu'en exécutant le rigaudon & la panperruque (1) avec les collecteurs des

---

(1) Sorte de danſe auſſi uſitée dans les environs de Bayonne, que le rigaudon l'eſt en Provence.

impôts, on ne fait pas attention à la rigueur des tributs qu'ils viennent percevoir. On danse, on paie, & l'on ne songe pas à se plaindre (1).

(1) M. Crevier, dans son *Histoire des Empereurs romains*, *liv. 8*, s'exprime ainsi : « Les jeux & les spectacles étoient une grande » affaire chez les Romains. Le peuple les » aimoit à la fureur, & les princes en faisoient » un des ressorts de leur politique pour amuser » les citoyens, & les empêcher de s'occuper » de choses sérieuses, & qui pussent inté- » resser le gouvernement. »

Il faut absolument occuper le génie trop ardent du peuple; il faut qu'il se mêle de l'administration, ou qu'on l'amuse. Juvenal remarque fort bien que le peuple romain ne fut jamais plus avide des jeux du cirque, qu'au temps où il cessa de nommer ses magistrats, de donner des gouvernemens & des faisceaux.

Qui dabat olim
Imperium, fasces, legiones, omnia, nunc se
Continet ; atque duas res tantùm anxius optat,
Panem & circenses.

CHAPITRE VI.

Exercices de la jeunesse du peuple dans les villes.

IL eſt peu de nos villes où il n'y ait des établiſſemens connus ſous le nom de jeux ou chevaleries de l'arc, de l'arbalete, de l'arquebuſe. En eux-mêmes ils ne ſont plus d'aucune utilité, puiſque ces armes ne ſont plus d'aucun uſage. Mais depuis qu'une claſſe ſupérieure de citoyens s'eſt emparée de ces établiſſemens, ils ſont devenus plus inutiles encore. En effet, quel peut être le fruit de ces aſſociations guerrieres, quand elles ſont compoſées de bourgeois que leur condition, leur éducation, leur vanité, leur luxe, éloignent des occaſions de défendre l'état? Ce n'eſt pas le commerçant, le financier, le notaire ou le procureur, ce ſont les fils d'artiſans, de journaliers, de manœuvres, qui recrutent

recrutent nos légions. C'eſt donc à eux qu'il faut laiſſer les jeux militaires propres à développer les forces ou l'adreſſe du ſoldat.

Ainſi je rendrois par-tout au peuple ces établiſſemens qui, de leur nature, n'appartiennent qu'à lui. Au ſortir des écoles, les enfans ſeroient reçus dans ces confraternités. A leur mariage, ils ceſſeroient d'y appartenir, parce que leur vie étant, à cette époque, conſacrée aux travaux des cités, ils n'ont plus beſoin de perfectionner ou d'acquérir des qualités qui ne peuvent être utiles que dans les camps.

L'admiſſion ſe fera ſur l'atteſtation des inſpecteurs des écoles, & ſans frais. Les armes de même ſeront fournies gratuitement. On les tiendra renfermées dans une eſpece de dépôt, où chacun ira les prendre le jour des exercices.

On m'arrête, & l'on me crie : Où trouver des fonds ?

Ma réponſe eſt que ceux qui font

aujourd'hui ſubſiſter ces ſortes d'aſſociations, & qui proviennent de la généroſité des villes, ſont plus que ſuffiſans.

J'ajoute qu'il ſeroit facile de comprendre cet objet peu conſidérable parmi les charges annuelles des municipalités.

Elles en ſeroient bien dédommagées par les avantages qu'elles recueilleroient de ſemblables corporations. Qui empêcheroit, par exemple, qu'on ne les aſſujettît à faire toutes les nuits une eſpece de patrouille pour la ſûreté des rues? Ne formeroient-elles pas auſſi des compagnies de ſecours dans les cas d'incendie, de chûtes de maiſons, de travaux publics? Toute la troupe y courroit ſous la conduite de ſon chef. Quiconque s'abſtiendroit d'y paroître, ou s'y comporteroit mal, ſeroit rayé du nombre des chevaliers. Quiconque s'y conduiroit d'une façon louable, recevroit de la part des officiers municipaux une marque diſtinctive qu'il lui ſeroit permis de porter. Et ſoyez per-

ſuadé que ce ſigne d'honneur auroit autant de forces pour changer en braves tous les *poliſſons* d'une ville, qu'en avoit une tige de gramen ou une feuille de chêne pour faire germer les héros parmi la plus vile populace de Rome.

Dans les villes peu conſidérables, une de ces aſſociations ſuffit. Il y en aura deux, il y en aura trois dans les villes d'une population plus nombreuſe.

Les dimanches & les fêtes, ces corps de chevalerie ſe raſſembleront publiquement, pour ſe livrer à leurs exercices ou à quelques-uns de ceux qui ſe pratiquent dans les écoles. Le chef ſera toujours à leur tête; & le magiſtrat y aura toujours ſon repréſentant, ſoit pour exciter l'émulation, ſoit pour prévenir les déſordres.

Deux fois, trois fois pendant l'année on leur fera diſputer des prix. Mais au lieu de réſerver, comme on le fait, ces ſortes de ſolemnités pour la belle ſaiſon, l'hiver ſera toujours préféré. J'en ai déja dit la raiſon: c'eſt que l'hiver étant la

ſaiſon où l'homme a le plus de vie (1), il eſt celle auſſi où le peuple eſt le plus diſpoſé à mal uſer de ſes forces, & où le gouvernement doit lui ménager le plus de diſtractions.

Par le même motif, les officiers municipaux ne devroient admettre dans leurs murs aucune troupe de comédiens, qu'elle ne ſe fût engagée à donner, dans le cours de l'hiver, quatre repréſentations gratuites pour le peuple.

Conſultez les greffes criminels, le dépouillement de leurs regiſtres ne prouve que trop la néceſſité de ce que j'ai dit, & que je ne ſaurois aſſez répéter : Si vous voulez prévenir beaucoup de crimes, amuſez le peuple pendant l'hiver.

---

(1) Voyez le Diction. Encyclop. au mot *froid*.

CHAPITRE VII.

Exercices de l'esprit dans les villes; depuis la sortie des écoles.

L'HIVER est aussi le temps des instructions. L'homme, alors moins dissipé par les objets environnans, vit davantage avec lui-même. Le voile de la nuit déployé plus long-temps sur l'horizon, en laissant à son œil moins d'espace à parcourir, semble comprimer sa pensée & en augmenter le ressort. Il sent d'autant plus le besoin d'exercer son esprit, qu'il peut moins exercer son corps. Avide d'exister & de connoître, il cherche dans les livres un équivalent aux sujets de méditations que lui prodiguoit auparavant la nature.

Le peuple, dans ses boutiques, n'a pas cette ressource, je le sais. Je ne viens pas non plus transformer en cabinets littéraires les atteliers de nos artisans.

Mais ſeroit-il bien coûteux de faire d'une des ſalles de nos hôtels-de-ville un lieu d'aſſemblée pour la jeuneſſe du peuple? La charge de l'éclairer ſeroit une clauſe du bail de l'entrepreneur des lanternes, & n'en augmenteroit pas le prix. La charge d'en chauffer le poële économique deviendroit une condition attachée aux permiſſions de faire flotter le bois ou de le vendre. Ainſi les deux plus fortes dépenſes de ces ſortes d'établiſſemens, n'en ſeroient pas une pour la cité.

Dans cette eſpece de Muſée populaire, elle raſſembleroit, ſous la garde d'un officier municipal, le petit nombre de livres les plus néceſſaires au peuple, tels que l'excellente deſcription des arts & métiers, quelques collections de deſſin, quelques traités de géométrie, d'arithmétique, de méchanique; le recueil des machines préſentées à l'académie des ſciences, &c.

Pendant tout l'hiver, cette ſalle feroit ouverte aux enfans du peuple, depuis

l'entrée de la nuit jusqu'à huit heures. Ils y liroient, ils y écriroient, ils y chiffreroient, ils y dessineroient; & le bon ordre seroit maintenu tant par le chef ou général de la jeunesse, que par l'officier municipal, garde & conservateur des livres.

Mais qui paiera cet officier?.... Malheur à lui, si le noble emploi de concourir à former des citoyens ne lui tenoit pas lieu de salaire! Il ne seroit pas digne de s'asseoir parmi des magistrats dont le désintéressement est le premier devoir, & l'honneur la plus belle récompense.



CHAPITRE VIII.

Continuation du même sujet.

A La sortie des écoles, les enfans du peuple s'attachent à une profession. Il importe qu'ils la possedent bien. C'est même de ce côté-là que doivent se tourner leurs principales connoissances, puisque cette profession est le soutien de leur existence & l'instrument de leur fortune.

Le maître chez lequel ils en feront l'apprentissage leur en développera sans doute les principes; les livres qu'ils iront consulter dans la salle des études leur en apprendront encore mieux les secrets. A ce double moyen d'instruction il seroit aisé d'en ajouter un troisieme. Il faudroit assujettir les apprentifs de chaque profession à s'assembler un jour de la semaine chez le syndic de leur jurande, à y recevoir des leçons, à y travailler sous ses yeux,

à y subir une sorte d'examen. Et pour avoir un sûr garant de leur exactitude à s'y rendre, il seroit arrêté que nul ne parviendroit à la maîtrise de son art, sans avoir justifié par les certificats des syndics de chaque année, qu'il a suivi réguliérement ces sortes de cours publics.

On feroit de ces cours un des devoirs du syndicat ; ce ne seroit jamais une charge pour la cité.

CHAPITRE IX.

Des exercices de l'esprit dans les bourgs & les campagnes.

DUT-ON m'appliquer ce mot du poëte : *Tes pourquoi, dit le dieu, ne finiront jamais*, je demanderai encore pourquoi l'on n'étendroit pas aux campagnes le plan que j'ai indiqué pour les villes ?

Beaucoup de communautés d'habitans ont des chambres d'assemblée ;

celles qui n'en ont pas à ce moment, en trouveront par la ſuppreſſion que je fais des maîtres d'école. Rien de plus aiſé, après cela, que de prélever ſur les revenus de la communauté, une petite ſomme pour éclairer ces chambres. Rien de plus aiſé que de prélever ſur la diſtribution annuelle des aſſiettes, une petite portion de bois pour les chauffer.

Là, ſous les yeux du curé, du vicaire, du juge ou du procureur d'office, & ſur-tout du chef ou général de la jeuneſſe, qui n'abandonnera jamais ſa troupe; là, dis-je, s'aſſembleront, durant les quatre ou cinq mois d'hiver, les jeunes gens du village. Là ils trouveront des livres relatifs aux objets qu'il leur importe le plus de connoître. Ce ſera, *la Maiſon ruſtique; le Gentilhomme cultivateur;* le *Dictionnaire économique*, corrigé par une main habile; l'*Avis au peuple ſur la ſanté de ſes beſtiaux;* de bons extraits des mémoires envoyés aux différentes ſociétés d'agriculture, &c.

L'Angleterre nous a déja donné l'exemple. Presque tous les villages y ont acheté de leurs deniers communs le Dictionnaire d'Agriculture de Miller. Une chaîne l'attache sur la table du lieu où la communauté s'assemble, & là chacun a la liberté de le consulter à toutes les heures du jour.

CHAPITRE X.

Autre moyen d'éclairer le peuple dans les campagnes.

IL est pour les villages un moyen facile & trop négligé de faire circuler l'instruction. Dans tous, il est des ministres chargés d'annoncer les vérités évangéliques. Seroit-ce les détourner de leurs fonctions, que de leur faire, tous les mois, remplacer un prône ou un catéchisme par des instructions relatives, soit à l'agriculture, soit aux objets d'industrie & de commerce qui occupent leurs paroissiens? Aviliroient-

ils leur miniſtere, en apprenant à leur peuple les moyens de gagner ce pain quotidien qu'ils lui enſeignent à demander au Pere céleſte ?

Quand j'entends mon curé expliquer dans la chaire de vérité l'édit de Henri II (1), il me paroît tout auſſi reſpectable que lorſqu'il y expoſe les commandemens du Roi des rois. S'il y développoit avec ſagacité les principes de l'économie rurale ; s'il y liſoit ſeulement à voix intelligible, ces avis que le gouvernement fait répandre ſur les moyens de rappeller les noyés à la vie, de prévenir le ravage des épidémies, de fertiliſer les terres, d'aménager les bois, &c. il m'édifieroit bien plus que lorſqu'il vient, en bégayant, réciter à des auditeurs qui dorment, un prône de Morel ou de Joly. Non que je prétende blâmer le catéchiſme ni le prône ;

(1) On ſait que les curés ſont obligés de publier pluſieurs fois dans l'année l'édit de Henri II, contre les filles qui celent leur groſſeſſe.

cette idée fut toujours loin de mon esprit. Je propose uniquement, pour parler le langage de l'écriture, de ne pas séparer la graisse de la terre de la rosée du ciel, de faire marcher de front l'intérêt spirituel & l'intérêt temporel du peuple, de faciliter en un mot à la religion l'accomplissement de son double objet, *la félicité de l'autre vie, & notre bonheur dans celle-ci* (1).

CHAPITRE XI.

Des sociétés & des prix d'agriculture.

DEPUIS quelques années le zele de l'agriculture a dévoré les esprits. Il a enflammé le gouvernement même. Dans la plupart des généralités, se sont formées, sous ses auspices & par ses bienfaits, des sociétés d'agriculture, & de leur sein sont déja sorties des productions estimables. Quel en a été l'ef-

(1) Esprit des loix, *liv.* 24, *chap.* 3.

fet ? Nos cultures font-elles augmentées ? L'art des engrais s'eft-il perfectionné ? Les maladies de nos vignes ont-elles diminué de nombre ou de danger ? Une meilleure exploitation des forêts a-t-elle calmé les craintes que caufe à la France le dépériffement général de fes bois ? Avons-nous feulement dérobé à la nature ce fecret fi bien connu des Chinois (1), d'empêcher nos terres de nous faire acheter par la ftérilité d'une année, le produit de deux récoltes ?

Il faut être juftes : quelques marais ont été defféchés, quelques bruyeres ont été mifes en valeur. Mais en général l'art du cultivateur n'a pas fait les progrès qu'on devoit attendre de ces

(1) « Jamais les terres de la Chine ne demeurent en friche. Elles produifent généralement trois moiffons chaque année. La premiere de riz, la feconde de vefce qui fe feme avant que le riz foit moiffonné ; & la troifieme de feve ou de quelque autre grain. » *Hift. génér. des Voyag. tom. VI, pag. 196.*

établissemens. Pourquoi cela ? c'est qu'encore qu'ils soient composés d'excellens citoyens & d'hommes laborieux, ils ne le sont pas d'agriculteurs; c'est qu'ils ne distribuent leurs palmes académiques qu'à celui qui a le mieux dit, & non à celui qui a le mieux fait.

Que résulteroit-il d'une académie de peinture qui ne seroit formée que d'amateurs ? beaucoup de dissertations agréables, point de bons tableaux.

Voilà ce que nos sociétés d'agriculture ont produit. Les citoyens instruits qui s'y font inscrire, comme les hommes studieux qui s'y présentent au concours, écrivent d'après leurs recherches, ou d'après quelques expériences faites en petit dans un jardin ou dans un parc; & ce n'est point ainsi qu'on peut apprécier ni obtenir les grands effets de la culture.

Les sociétés d'agriculture sont faites pour éclairer le peuple des campagnes, cela est certain. Mais elles ne lui seront vraiment utiles qu'autant qu'elles seront

ſubir à leur conſtitution deux changemens eſſentiels.

Le premier eſt d'admettre déſormais dans leur ſanctuaire un grand nombre de vrais cultivateurs. L'académicien de la ville leur communiquera le fruit de ſes lectures, il recevra en échange le fruit de leurs expériences; & par leurs ſoins réunis, l'art marchera vers ſa perfection. Mais il faut que le premier ſache également ne pas rire du patois de ſon confrere le campagnard, & ne pas rougir des haillons ou des ſabots du bon-homme. Il faut de plus que les ſéances particulieres & publiques ſe tiennent le matin, afin que le laboureur ou le vigneron académicien retourne coucher dans ſon village, & ne ſoit pas expoſé à un ſéjour coûteux.

La ſeconde choſe eſt de ne plus donner leurs prix au bel eſprit qui diſcute, mais au bon villageois qui opere. A quoi ſert ce ſujet de diſſertation qui ne peut être traité que par un homme de lettres? Que ne propoſez-vous la

même ſomme d'argent pour celui qui introduira dans votre province la culture d'une graine utile que l'on n'y ſeme pas; pour celui qui, ſur un eſpace déterminé, aura fait la meilleure prairie artificielle; pour celui qui aura trouvé un nouveau genre d'engrais; pour celui qui, en diminuant les frais de labour, aura néanmoins obtenu le plus grand produit; pour celui qui aura le mieux garanti ſa moiſſon de la nielle & de l'ivraie, &c.?

Votre programme répandu dans toute la généralité, y ſera lu aux prônes par les curés; par eux, il y ſera expliqué & mis à la portée du payſan le plus ſimple. Alors l'eſpoir d'obtenir une récompenſe honnête excitera l'émulation de toutes parts; & la valeur de votre prix, au lieu de ſervir aux ſuperfluités d'un écrivain ſouvent inutile à la ſociété, mettra l'aiſance dans une famille qui la ſert. Vous n'aurez plus à vous défendre contre la ſéduction d'un ſtyle apprêté. L'intrigue même ne cher-

chera plus à faire pencher votre balance: Les faits ſeuls parleront, & vous n'en évaluerez le mérite que ſur l'affirmation du curé, & ſur le certificat de ſix cultivateurs, qui ſont, en ce genre, des connoiſſeurs bien plus ſûrs que toutes les académies de l'Europe.

Ce n'eſt pas le dire, c'eſt le faire qui accélere le progrès des arts. Tant que vous adjugerez vos prix à la diſſertation la mieux faite, vous n'aurez que des ſavans ou de beaux eſprits. Lorſque vous les décernerez à la piece de terrain la mieux cultivée, vous aurez des laboureurs.

Voyez le ſouverain du plus vaſte empire de l'orient. « Il exige de tous » les gouverneurs des villes, qu'ils lui » envoient tous les ans le nom d'un » payſan de leur diſtrict qui ſe diſtin- » gue par ſon application à cultiver » la terre, par une conduite irrépro- » chable, par l'union qu'il fait régner » dans ſa famille & par la paix qu'il » entretient avec ſes voiſins, enfin par

» ſa frugalité & ſon averſion pour
» toutes ſortes d'excès. Sur le témoi-
» gnage du gouverneur, ſa majeſté
» éleve ce ſage & diligent laboureur
» au degré de mandarin du huitieme
» ordre, & lui envoie des patentes
» de mandarin honoraire : diſtinction
» qui le met en droit de porter l'habit
» de mandarin, de rendre viſite au
» gouverneur de la ville, de s'aſſeoir
» en ſa préſence, & de prendre du
» thé avec lui. Il eſt reſpecté pendant
» le reſte de ſa vie. Après ſa mort,
» on lui fait des funérailles convena-
» bles à ſon rang, & ſes titres d'hon-
» neur ſont inſcrits dans la ſalle de
» ſes ancêtres. Quelle doit être l'ému-
» lation des laboureurs, après des
» exemples de cette nature (1) ? »

(1) Hiſt. des Voyages, *tom. VI*, *pag. 196.*

CHAPITRE XII.

Des moyens de conſerver les mœurs parmi les jeunes gens du peuple, depuis la ſortie des écoles.

IL n'y a qu'un moyen de prévenir les écarts de la jeuneſſe, & de retarder en elle l'exploſion des paſſions dangereuſes; & ce moyen, ce n'eſt pas ſeulement à la morale & à la religion qu'il faut le demander. Le jeune homme qui s'eſt oublié les écoute, ſe repent & s'oublie encore. La voix du tempérament eſt plus forte que celle de la conſcience. Tourmenté par une ſurabondance de vie, il s'agite en tout ſens, il cherche à exiſter hors de lui. La raiſon, qui ſuppoſe toujours un équilibre dans les fluides nerveux, ne ſauroit commander; l'imagination ſeule ſe fait obéir; le phyſique entraîne le moral, & l'incendie allumé au dedans, ſe communique avec fracas au dehors.

Précepteur inhabile, tu prodigues vainement les exhortations & les menaces. Tu parles à une mer agitée : comment, parmi le bruit des vagues & le sifflement des aquilons, tes cris seroient-ils entendus ? Suis-moi dans cette plaine, au pied de ces montagnes d'où se précipite un torrent fougueux que son lit ne sauroit contenir. Viens t'instruire auprès de ce cultivateur intelligent dont les champs sont menacés. Vois-le ménager des issues à l'onde écumante ; & bientôt ses flots divisés & détournés, coulent sans dommage sur le terrain qu'ils alloient engloutir.

L'art de prévenir les suites funestes des passions de l'adolescence, est absolument le même. Tout consiste à leur donner le change. Quiconque veut les détruire est un insensé ; quiconque leur présente des diversions est un sage.

Au feu qui dévore le jeune homme du monde, donnez pour aliment le goût de la chasse, le goût de l'équitation, le goût des arts, le goût des

lettres, la paſſion de la gloire. Quant au feu qui fermente dans la jeuneſſe du peuple, détournez-le vers les travaux du corps & vers les amuſemens qui en développent les forces. Tant qu'elle ſera diſtraite par des jeux, ou excédée par des fatigues, n'ayez point d'inquiétude ſur ſes mœurs. Quel temps prendroit-elle pour écouter ſon imagination? & qu'a-t-on à craindre des paſſions, quand l'imagination ne parle pas?

Ainſi les exercices que j'ai propoſés n'auront pas le ſeul avantage de rendre le peuple plus robuſte; ils contribueront encore à lui conſerver des mœurs. En accélérant la progreſſion des forces, ils ſuſpendront le progrès des paſſions; & l'agitation du corps aſſurant la tranquillité du cœur, le tempérament ſera retardé, en raiſon de ce que la conſtitution s'affermira.

Mais n'eſt-il pas à craindre que le rapprochement des ſexes, par le moyen des danſes, ne dérange ce beau plan?

Je ne le penſe pas. La danſe nuiſoit-elle aux mœurs ſi auſteres des Spartiates? Nuiſoit-elle aux mœurs ſi ſimples des Samnites? C'eſt quand le cœur eſt déja corrompu, que la danſe eſt dangereuſe. Auſſi long-temps qu'elle n'eſt qu'exercice, rien n'en altere les bons effets. Le jeune homme qui ne s'occupe que du mouvement de ſes pieds, ne s'apperçoit pas que ſa main appuie ſur celle d'une jeune fille. Les paſſions, encore une fois, ne s'allument qu'au foyer de l'imagination, & l'imagination elle-même ne s'embraſe qu'autant qu'elle eſt échauffée par une vie molle & ſédentaire.

D'ailleurs, ici comme à Lacédémone, la préſence des peres & des anciens ſera la ſauve-garde des mœurs (1).

Si elle ne ſuffit pas, la décence & la pudeur trouveront parmi cette jeuneſſe une autre eſpece de cenſeurs

(1) Voyez la lettre X de la quatrieme partie de la *Nouvelle Héloïſe*.

d'autant plus féveres, que l'amour-propre excitera leur vigilance. Dans les campagnes, comme dans les villes, chaque corporation aura fon petit fénat préfidé par le chef ou général de la jeuneffe ; & ce tribunal exercera fur fes membres, une efpece de jurifdiction correctionnelle, telle à-peu-près que l'exercent fur leurs camarades, les légiftes dans les univerfités, telle encore que dans la plupart des régimens, les officiers l'exercent les uns fur les autres. On peut être fûr qu'ils ne fe pafferont rien. Quand l'amour-propre a quelque intérêt à ne pas diffimuler les fautes d'autrui, jamais juge ne fut moins aveugle ni moins indulgent.

Peut-être même fert-on encore mieux les mœurs en applaudiffant aux actions qui les honorent, qu'en puniffant les actions qui les outragent. Le châtiment détourne moins de perfonnes du crime, que l'exemple n'en ramene à la vertu. Quoi qu'il en foit, en

en féviffant, comme il convient, contre les fautes qui offenfent les mœurs, fongeons auffi à propofer des modeles qui les faffent chérir & pratiquer. L'hiftoire offre à chaque page des traits frappans de piété filiale, d'amitié fraternelle, d'amour conjugal, de zele patriotique, de fidélité à tenir fa parole, de probité à toute épreuve. Il s'écoule même peu de mois où les papiers publics ne nous en retracent quelques-uns. D'où vient ne choifiroit-on pas dans le nombre, ceux qui appartiennent de plus près au peuple? D'où vient enfuite les curés ne lui en feroient-ils pas de temps à autre des lectures raifonnées? Cette femme qui defcend dans un cachot pour y foutenir de fon lait l'exiftence d'un pere condamné à mourir de faim; ce jeune homme qui fe fait livrer à la juftice par fes freres, fous le nom du brigand dont elle a profcrit la tête, afin que l'argent qu'ils en recevront faffe fubfifter leur pauvre mere; cet autre jeu-

ne homme qui, pour dérober ſon pere à la peine des galeres, va ſe charger des fers que celui-ci avoit mérités; ce mendiant qui vient rendre à Moliere une piece d'or donnée par mépriſe; ce particulier de Montbriſon qui ſe jette dix fois à l'eau, & rend la vie à dix-ſept perſonnes prêtes à périr dans les flots; ce cordonnier de Vabres qui, dans un incendie conſidérable, expoſe pluſieurs fois ſes jours pour conſerver ceux de quelques infortunés, &c.

Voilà des traits capables d'exciter parmi le peuple, le zele des mœurs & l'enthouſiaſme des vertus.

Vous les conſignez, je le ſais, dans les faſtes de l'hiſtoire; vous en ornez les journaux de la nation. Mais eſt-ce que le peuple lit? eſt-ce qu'il en a le temps? Si vous ne les lui racontez de vive voix, ces grands exemples ſont perdus pour lui.

On avoit propoſé de tenir dans chaque régiment, un journal qui annonçât les grandes actions par leſquelles le

corps ou les particuliers s'étoient diſtingués. Ce regiſtre, lu tous les mois dans les diverſes chambrées, étoit bien fait pour y entretenir l'eſprit de corps; & monter l'ame des jeunes ſoldats à l'uniſſon du cœur des vétérans.

Sur ce modele, ne pourroit-on pas engager les curés à recueillir les bonnes actions, les actions vertueuſes dont leur paroiſſe deviendroit le théatre; ou qui ſe pratiqueroient ailleurs par quelques-uns de leurs paroiſſiens? Combien ce regiſtre ſeroit propre à ſemer les vertus parmi le peuple! Qui n'ambitionneroit de voir ſon nom inſcrit dans ce recueil? Quelle émulation entre les différentes paroiſſes! Quelle ardeur entre les différens membres d'un même diſtrict! Quelles larmes de ſatisfaction couleroient de tous les yeux, lorſque ces annales patriotiques ſeroient lues au prône avec le plus grand appareil, le jour de la fête du patron! Elles ſeroient un frein pour les familles dont le nom y ſeroit déja écrit; elles ſe-

roient un aiguillon pour celles qui n'y feroient pas encore admifes. Mieux que ce palladium qui ne fauva ni Troie ni Rome, elles maintiendroient parmi le peuple la pureté des mœurs & l'amour de la vertu.

CHAPITRE XIII.

Des mariages du peuple.

QUAND on compare la forte organifation des Germains nos aïeux avec celle du peuple de nos villes, & que fur quinze à feize individus d'une taille qui n'eft que médiocre, on remarque un boffu, un boiteux, un fcrophuleux, &c. on ne peut fe diffimuler que notre conftitution s'eft prodigieufement affoiblie.

Quelle en eft la caufe? Le moralifte l'appercevra dans la dépravation de nos mœurs & l'abus de notre ame. Le médecin la placera dans nos excès de table & l'abus de nos forces. Ils ne

voient pas que ces excès n'appartiennent qu'à la classe des citoyens aisés; que cependant c'est la classe du peuple qui offre le plus d'hommes contrefaits; que par conséquent il ne faut chercher que parmi le peuple, la cause de cette altération trop sensible de l'espece humaine: car c'est le peuple qui, par sa tendance continuelle à s'élever d'un état à un autre, est à la longue le seul recruteur de la société.

Quelle est donc cette cause? pas d'autre que la précipitation ou le mauvais assortiment des mariages du peuple. Comment d'un pere dont les organes sont à peine développés, naîtroit-il des enfans robustes? Comment d'une mere & d'un pere mal conformés, naîtroit-il des enfans d'une bonne constitution? Oui, c'est-là ce qui peuple nos villes d'hommes estropiés & rabougris; & pour peu que ce fléau qui désole nos cités, se répande sur les campagnes, nous chercherons bientôt inutilement des soldats vigoureux;

des matelots robuſtes, des laboureurs auſſi forts que les compagnons de leur travail, des artiſans agiles ou adroits, des manœuvres qui portent facilement le poids du jour & de la chaleur.

L'attention du gouvernement ne ſauroit trop ſe réveiller ſur ce point, d'autant plus qu'il n'a qu'à ordonner, & l'eſpece humaine reprendra ſon ancienne vigueur. Portez vos regards ſur Fréderic I. A ſa voix le nord n'a-t-il pas vu renaître cette génération d'hommes à haute ſtature, qui, partant autrefois des mêmes contrées, vinrent épouvanter & ſubjuguer le midi? Je ne cherche pas ſans doute à changer les enfans du peuple en une race de Patagons; mais je tremble qu'ils ne dégénerent en une race de pigmées. L'homme du peuple n'a d'autres reſſources pour vivre & ſervir ſon pays, que ſes bras & ceux de ſes enfans. Ménageons-lui donc des enfans qui aient une conſtitution ferme & des bras nerveux.

J'en vais propoſer les moyens ; mais le ſuccès dépend du ſouverain, qui peut ſeul donner aux curés & aux officiers de juſtice, les inſtructions & les pouvoirs néceſſaires. La choſe eſt d'autant plus facile, que l'inclination ou les vues de fortune qui font tant de mauvais mariages parmi les gens aiſés, ne préſident preſque jamais à ceux du peuple. Les mariages du peuple ne ſont qu'une aſſociation de ſecours, déterminée par le voiſinage ou par le haſard (1). Dès-lors il eſt bien facile à l'adminiſtration de diriger ces ſortes d'unions à ſon gré.

En général l'homme du peuple ſe marie trop tôt. Il ſonge uniquement que *la pleuralité & compagnie des enfans eſt un agencement de ménage*, & que

(1) Aux couches de la reine, le gouvernement maria cent filles dans la ville de Paris. Une d'entr'elles venant ſe faire inſcrire ; on lui demanda le nom de ſon futur époux : *Mais quoi*, dit-elle, *je croyois que l'on fourniſſoit tout.*

ce ſont autant de nouveaux outils & inſtrumens à s'enrichir (1). Mais il ne ſonge pas que l'exiſtence d'enfans mal conſtitués, bien loin d'être un ſoulagement pour les auteurs de leurs jours, devient pour eux le poids le plus peſant. Cependant il n'en aura pas d'autres, s'il continue à ſe marier avant le parfait développement de ſes facultés corporelles. *En certaine contrée des Indes Eſpagnoles*, dit Montaigne, *on ne permettoit aux hommes de ſe marier qu'après quarante ans.* Céſar obſerve que les Germains regardoient avec mépris ceux qui, avant leur vingtieme année, ſe permettoient la fréquentation des femmes; & que l'éloignement de tout commerce avec elles, juſqu'à cet âge, étoit la cauſe à laquelle ils attribuoient (2) l'élévation de la taille, la force des membres, l'énergie des

(1) Eſſais de Montaigne, *liv.* 2, *chap.* 8.

(2) *Qui diutiſſimè impuberes permanſerunt, maximam inter ſuos ferunt laudem. Hoc ali ſtaturam, ali vires, nervoſque confirmari putant,*

muſcles. Ariſtote détermine à 35 ans, l'époque où un homme doit ſerrer les nœuds de l'hyménée. Platon la fixe à 30 (1). Venette, qui examine la choſe en médecin, prend un milieu qui concilie l'opinion de ces philoſophes, avec la conduite qui perpétuoit parmi les Germains la race des hommes robuſtes. *Le meilleur eſt*, dit-il, *de ſuivre là-deſſus le ſentiment le plus commun, c'eſt-à-dire, d'eſtimer parfait un homme à 25 ans & une fille à 20. C'eſt alors qu'ils ſont tous deux plutôt en état de ſe marier, que dans un âge moins avancé.*

Intra annum verò 20, fœminæ notitiam habuiſſe, in turpiſſimis habent rebus. De Bello Gall. lib. 6, cap. 21.

(1) « Héſiode nous donne lieu de penſer » qu'anciennement c'étoit l'uſage dans la » Grece de ne marier les garçons qu'à trente » ans, & les filles à quinze.... C'eſt ſur cet » uſage qu'eſt fondé le calcul par lequel » Hérodote, imité en cela par la plus grande » partie des chronologues anciens, évalue » les générations à trente-trois ans, & compte » cent ans pour trois générations. » *Origine des loix, tom. II, liv. 1, art. 8.*

Ainſi, pour rétablir parmi nous la conſtitution trop altérée de l'eſpece humaine, la premiere choſe à faire de la part du gouvernement, eſt de fixer à 25 années le temps des mariages de l'homme du peuple, ſoit dans les villes, ſoit dans les campagnes.

La ſeconde eſt d'exclure avec ſévérité d'un ſacrement deſtiné à perpétuer les générations, ceux que la nature a frappés d'une difformité notable.

Je m'attends à des objections ; on me citera le droit naturel, les loix de la religion, notre légiſlation même.

Je réponds qu'en donnant aux ſujets dont je parle, une conformation défectueuſe, la nature ne les a point faits pour reproduire l'eſpece, puiſqu'elle ne tend qu'à conſerver l'eſpece dans ſa perfection.

Je réponds que l'égliſe condamnant à un célibat perpétuel certaines claſſes de citoyens, elle ne peut pas trouver mauvais que l'état y condamne certains individus.

Je réponds que les Romains ayant interdit le nom d'époux à ceux que l'âge empêchoit d'aſpirer au nom de pere, notre légiſlation qui s'eſt formée ſur la leur, peut à plus forte raiſon l'interdire à ceux qui ne pourroient donner le jour qu'à des enfans mal conſtitués, vrai fardeau des familles & des royaumes.

Je réponds que le célibat auquel je les condamne, eſt bien moins révoltant pour l'humanité, que ne l'étoient les loix de Lycurgue, qui dévouoient à la mort les enfans nés avec une conformation vicieuſe.

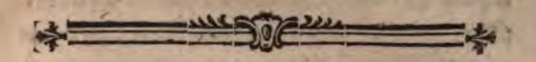
Je réponds enfin que ce moyen étant le ſeul de prévenir l'abâtardiſſement & le dépériſſement de l'eſpece humaine parmi le peuple qui eſt l'appui de tout gouvernement, il faut bien que le gouvernement l'adopte, quelques inconvéniens qu'il préſente.

Mais en même temps je voudrois qu'au lieu de tuer, comme à Sparte, les enfans mal conſtitués, ou de les

noyer comme à la Chine, le gouvernement fît élever à ses frais, ces infortunés jetés sur la terre pour y souffrir plutôt que pour y vivre, & que chargé seul & pour jamais de leur nourriture, il les employât aux ouvrages dont ils pourroient être capables.

Le peuple alors doué par-tout d'une saine & forte constitution, n'épuisera plus par un travail au dessus de ses forces, une vie qu'il traîne ensuite dans la misere & qu'il finit à l'hôpital.





SEPTIEME PARTIE.

De l'éducation des femmes du peuple.

CHAPITRE PREMIER.

De l'éducation des femmes en général, dans ses rapports avec le gouvernement.

IL semble au premier coup d'œil que l'éducation des femmes doive peu intéresser l'administration, puisque ce ne sont pas elles qui fournissent aux empires, des guerriers ou des magistrats, des artisans ou des laboureurs. Cependant lorsqu'on réfléchit que de la bonté physique des meres & des nourrices, dépend la bonté de notre constitution; lorsqu'on songe que de leur bonté morale, dépend aussi la

bonté de notre caractere, par l'impression qu'elles lui donnent durant notre enfance, dont par-tout les femmes ont le soin; lorsqu'on fait attention que dans nos mœurs, les femmes ont sur les hommes de toutes les conditions & de tous les rangs, l'ascendant le plus décidé, & que par conséquent elles ont sur les choses & sur les événemens, l'influence la plus marquée; lorsqu'on réfléchit sur tout cela, il est aisé de se convaincre que l'éducation des femmes ne sauroit être pour les administrateurs des états, un objet indifférent.

Choisissons pour exemple, le physique actuel de l'espece humaine. Contemplons-la dans ces vastes gouffres des fortunes & des mœurs que nous appellons cités. Quel spectacle nous offrent-elles? Des hommes qui touchent à la caducité, lorsqu'ils entrent à peine dans l'adolescence; des femmes qui ne tiennent à l'existence que par la langueur. Tout y est presque

divisé en deux classes : l'une de malades qui appellent à grands cris la santé ; l'autre de charlatans qui la promettent. Au milieu d'eux s'élevent quelques moralistes qui, tonnant contre la dépravation du siecle, rejettent sur nos mœurs efféminées, des maux dont elles sont encore plus l'effet que la cause. Que ne recommandent-ils plutôt de veiller sur les mariages, & de donner aux meres une éducation plus ferme ?

O Lycurgue ! je rejette sans doute avec indignation ces danses & ces jeux où, ravissant à la beauté le voile de la pudeur, tu lui enlevois la ceinture des graces. Mais pourquoi ne pas recueillir dans tes institutions ce qu'elles ont de louable ? Pourquoi, sur les rives de la Seine, comme sur les bords de l'Eurotas, ne pas accoutumer les filles à ces exercices si capables de faciliter l'accroissement des corps, si propres à donner aux membres de la souplesse, si utiles pour entretenir l'équilibre en-

tre les divers principes de l'économie animale? Pourquoi écarter d'elles ces alimens groſſiers, mais ſains, qui diſtribuant à tous les organes, des ſucs moins ſubtils & plus nourriſſans, portent par-tout la vie & la force? Tu voulois, je le ſais, que tes Lacédémoniens te donnaſſent des ſoldats. Ne nous faut-il pas des hommes? Et comment en aurons-nous, ſi l'éducation phyſique en affoiblit la race dans les êtres que leur conformation deſtine à la régénérer?

Voyez s'échapper des bras de ſa nourrice, cette enfant qui, toute fiere de tenir à la vie, va, vient, ſaute, bondit, & ne paroît occupée qu'à eſſayer ſon exiſtence; c'eſt la nature dans ſa fleur. Bientôt une gouvernante difficile ou une mere aux nerfs délicats, vont étendre le crêpe de la douleur ſur les jeux de ſon premier âge, arrêter les progrès de ſon organiſation, & ſemer autour d'elle les germes des infirmités & de la mort. Immobile ſur

un siege où toute son attitude est contrainte, les bras enchaînés par un ouvrage sur lequel on la force encore d'assujettir sa vue, la tête relevée par des fers qui offensent également l'estomac & le cerveau, la taille déformée par une cuirasse qu'inventa la laideur pour se ménager des compagnes, obligée de proportionner sa nourriture à la quantité de liens qui pressent sur ses visceres, ne respirant même qu'avec les plus grands efforts, la jeune fille, pour recouvrer quelques instans de liberté, n'a que la ressource de prétexter quelques besoins dont on lui fait bientôt un crime s'ils deviennent trop fréquens.

Ainsi les jours de son printemps se passent à contrarier la nature. Quel automne leur succédera? N'est-il pas sensible que si elle est assez heureuse pour ne pas perdre la vie en la donnant, les enfans qui appelleront son époux du tendre nom de pere, naîtront bien moins à la lumiere qu'à la

douleur? Comment puiseroient-ils une constitution forte dans le sein d'une mere à qui l'éducation l'a refusée? Si tu veux que tes arbrisseaux se couvrent un jour de bons fruits, garde-toi de tourmenter leur végétation.

La fable peint à nos yeux étonnés des géants qui déracinent les montagnes. C'est qu'ils étoient fils de la terre. Que ne peut sur le tempérament des enfans, la constitution physique des meres?

Que ne peut aussi leur constitution morale? Une académie avoit proposé d'indiquer *comment l'éducation des femmes pourroit contribuer à rendre les hommes meilleurs*. Ce magnifique sujet est encore à traiter. L'auteur couronné a pris le change. Il a discuté un *combien* qu'on ne lui demandoit pas, & il n'a point montré le *comment* qui étoit la seule chose qu'on attendoit de lui.

Discuter moi-même ce point important, m'éloigneroit trop du plan qui m'est tracé. D'ailleurs, plus j'en con-

nois l'importace, moins je dois m'exposer à tromper un sujet aussi beau, en ne le traitant que rapidement & par occasion.

CHAPITRE II.

De l'éducation des femmes du peuple dans les mêmes rapports.

Dès qu'il est prouvé que le physique & souvent le moral de l'homme dépendent de l'éducation des femmes, il faut en tirer cette conséquence, que l'éducation des femmes du peuple, de ce peuple qui est par-tout le soutien des états, mérite infiniment d'arrêter les regards de l'administration. Qui veut les effets, doit vouloir les causes. Vous ne sauriez avoir des hommes tels que la chose publique les demande, sans avoir des femmes capables de les lui donner.

L'éducation de celles-ci n'exige peut-être pas des attentions moindres que

celle des garçons. Mais, à coup sûr; elle veut moins de temps, soit parce que les filles ont moins de choses à savoir, soit parce que leur tempérament est plutôt formé, soit parce que l'intelligence, qui suit par-tout les progrès de l'organisation, est plutôt développée chez elles. Conséquemment, elles feront un séjour moins long dans les écoles; il y faudra moins de maîtres; les frais de ces établissemens seront moins considérables.

Si les fonds que j'ai indiqués en commençant, ne suffisent pas pour ce nouvel objet, je propose d'asseoir une espece de contribution sur les mariages.

Le mariage est l'époque de la vie où l'on distribue l'argent avec le moins de peine; on le répand sans compter, c'est le plaisir ou la vanité qui ouvre la bourse; l'avare même devient généreux. Hé bien, doublez, triplez les droits auxquels la jurisprudence assujettit par-tout la classe *des gens mé-*

diocres & celle des gens riches, envers le pasteur qui bénit leur union. Il en résultera des sommes assez abondantes pour élever les filles de la classe des pauvres; & ces sommes passant immédiatement de la main des curés dans la caisse des écoles, se percevront avec autant de sûreté & de facilité, que d'économie.

Oserois-je, à l'exemple des anciens législateurs, parler d'une taxe sur les célibataires? N'est-ce pas en effet aux dépens de ceux qui refusent de donner des enfans à l'état, que les enfans de l'état doivent être élevés? N'est-ce pas à celui qui n'a point de famille particuliere à entretenir, de soutenir & d'alimenter la grande famille du peuple?

Au reste, on n'attend pas de moi que cherchant à tout dire, & ne laissant rien à deviner, je rende cet écrit inutile, à force de le rendre prolixe. Quand une fois le gouvernement se sera déterminé à former des établissemens pour l'éducation du peuple, il

sera facile de les faire subsister. C'est en France plus qu'ailleurs, que se vérifie ce proverbe de tous les pays : *Les rois n'ont qu'à vouloir.*

CHAPITRE III.

Objet de l'éducation des femmes du peuple.

POUR nous, citoyens aisés, les femmes ne sont que des associées de fortune & de plaisirs ; pour les gens du peuple, ce sont des compagnes de travail & de peines.

De-là ces différences dans l'éducation des unes & des autres :

1°. Que celles-là étant plus faites pour plaire à leurs maris que pour les aider, il est bon de perfectionner en elles les agrémens du corps ; tandis qu'il faut principalement en fortifier la constitution dans celles-ci, qui sont plus faites pour aider que pour plaire.

2°. Que les talens agréables sont aussi avantageux aux unes, qu'ils sont inutiles & même dangereux pour les autres.

3°. Que les premieres n'étant faites que pour diriger le ménage, les connoissances de l'esprit leur sont plus nécessaires ; & que les secondes devant elles-mêmes le conduire, elles ont plus besoin de bras que de tête.

« Cultiver dans les femmes, dit M. » Rousseau, les qualités de l'homme, » & négliger celles qui leur sont pro» pres, c'est visiblement travailler à » leur préjudice. »

Rien de plus vrai pour les femmes du monde, qui ne doivent point dans la société partager les fonctions de leurs époux. A quoi bon les éléveroit-on comme eux, puisqu'elles ne sont pas destinées à faire les mêmes choses qu'eux ?

Mais la femme du laboureur & de l'artisan, qui doit, ainsi que son mari, poser la main sur la charrue, ourdir

une toile, ſoulever des fardeaux, &c:
il lui faut abſolument la même édu-
cation qu'à lui.

En faiſant un homme d'une femme du monde, c'eſt une femme que vous perdez ſans avoir un homme de plus. En faiſant un homme d'une femme du peuple, c'eſt un homme que la ſociété gagne, ſans que la nature compte une femme de moins.

Maxime ſans exception : plus l'éducation des femmes du peuple ſe rapprochera de l'éducation des hommes de cette claſſe, plus elle ſera parfaite.



CHAPITRE IV.

CHAPITRE IV.

Ecoles des filles du peuple.

TOUT ce que j'ai dit ſur l'adminiſtration, la manutention, la police des écoles deſtinées aux garçons, je le dis pour les écoles des filles. Même ſoumiſſion aux inſpecteurs de l'éducation du peuple, même gouvernement intérieur, même nourriture, mêmes vêtemens, même diſtribution du temps, mêmes précautions pour la ſanté, &c.

Je ne fais que deux changemens : l'un, de confier les écoles des filles à des perſonnes de leur ſexe ; l'autre, de ne laiſſer les filles dans les écoles que l'eſpace de trois années, ſavoir depuis ſept ou huit ans juſqu'à dix ou onze.

Pendant cet intervalle, leur éducation doit facilement s'achever ; & les ſecours qu'elles peuvent rendre à leurs familles dès l'âge de onze ans, ne ſont

point à négliger. Trop ſouvent un garçon n'eſt qu'un poliſſon juſqu'à quinze ans, tandis que ſa ſœur, dès l'âge de dix, eſt une grande fille, & rend à ſa mere des ſervices eſſentiels.

CHAPITRE V.

Exercices du corps relativement aux filles du peuple.

ILS feront les mêmes que ceux qui ont été propoſés pour les garçons. La différence du moins doit être légere, & déterminée uniquement par la différence que la nature a miſe dans les conſtitutions.

Telle eſt auſſi la regle que les Grecs avoient adoptée, eux dont le grand objet dans l'éducation des femmes, étoit le développement des forces & de l'organiſation.

« Les perſonnes du ſexe célébroient » tous les cinq ans, à Olympie, une » fête en l'honneur de Junon, où l'on

» faiſoit courir des filles diſtribuées en
» trois claſſes : les plus jeunes cou-
» roient les premieres, & les plus âgées
» n'entroient dans la lice qu'après tou-
» tes les autres. Ces courſes ſe fai-
» ſoient dans le ſtade ; mais on n'y
» donnoit aux filles que cinq cents pieds.
» La foibleſſe de leur ſexe avoit paru
» demander ce ménagement (1). »

(1) Mémoires de M. de la Barre, *dans le recueil de l'acad. des inſcript. tom. XIII de l'édit. in-12.*

CHAPITRE VI.

Réponse à l'objection tirée de la foiblesse des femmes.

CETTE foiblesse au contraire est une raison de plus en faveur des exercices du corps, puisqu'ils peuvent seuls fortifier une constitution foible.

Entraînerai-je encore vos regards vers ces immenses troupeaux d'hommes qui couvrent les campagnes de l'Amérique, qui savent défier les animaux & les maladies, qui prolongent leur carriere bien au-delà des bornes communes, vivent sans regretter la naissance & meurent sans connoître la douleur ? Quelle divinité bienfaisante veille, au milieu d'eux, sur l'espece humaine ? ou plutôt quel mauvais génie la persécute parmi nous, entoure nos premiers ans de maladies, notre âge mûr de vapeurs, notre vieillesse d'infirmités ?

L'éducation des meres fait toute la différence. La courſe, la chaſſe, la fatigue, l'habitude à ſupporter le froid & la chaleur, y communiquent aux femmes une force inconnue à nos climats; & cette force doit ſe communiquer néceſſairement à leurs productions.

CHAPITRE VII.

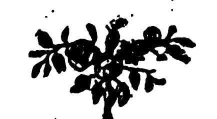
Obſervation importante.

JE la dois à M. Balexſerd, dont la diſſertation ſur *l'éducation phyſique*, couronnée à Harlem en 1762, eſt remplie d'excellentes vues.

« Je n'approuve point, dit-il, qu'on » charge de fardeaux la tête des jeu- » nes gens : je crois qu'il n'en peut » réſulter que de très-mauvais effets. » La tête eſt le ſiege de tous les nerfs » qui ſe diſtribuent dans tout le reſte » du corps; je crois donc qu'en por- » tant ſur la tête quelque choſe d'un

» poids un peu considérable, l'on com-
» prime trop les vertebres du cou.
» Cette pyramide peut se déjeter de
» côté, si ce qu'on porte n'est pas
» parfaitement à plomb; alors la moël-
» le alongée souffre beaucoup de ce
» dérangement.

» Aussi ai-je vu plusieurs femmes
» qui avoient pratiqué cette mauvaise
» méthode, avoir, quoique jeunes en-
» core, des foiblesses de nerfs, des
» tremblemens de tête & le cou de
» travers. »



CHAPITRE VIII.

Des exercices de l'esprit relativement aux femmes du peuple.

IL n'est pas de mon sujet d'examiner jusqu'à quel point la culture de l'esprit peut devenir utile aux femmes, ou pour dire peut-être mieux, jusqu'à quel point elle est capable de leur nuire.

Mais quelle qu'en soit l'influence sur la conduite & sur les mœurs des femmes du monde, il est évident qu'il faut absolument l'interdire aux femmes du peuple. Pour partager les travaux d'un époux, soigner ses enfans, conduire le ménage, à quoi servent les connoissances de l'esprit ? Voilà pourtant quels sont les devoirs de la femme du peuple, & quelle doit être son unique science.

C'est à elle sur-tout que s'applique ce mot si sensé de François duc de Bre-

tagne : « Comme on lui parla de son
» mariage avec Isabeau fille d'Escosse,
» & qu'on lui adjousta qu'elle avoit
» eté nourrie simplement & sans au-
» cune instruction de lettres, respon-
» dit, qu'*il l'en aymoit mieux ; & qu'une*
» *femme estoit assez sçavante, quand elle*
» *sçavoit mettre difference entre la che-*
» *mise & le pourpoint de son mary* (1).

Cependant les soins du ménage & les détails de la plupart des professions que le peuple exerce, se trouvant liés à la lecture, à l'écriture & à l'arithmétique, j'en donnerois volontiers des leçons aux femmes du peuple. Mais je m'en tiendrois rigoureusement là ; encore ne laisserois-je à ces connoissances, que le degré d'étendue qu'exige la nécessité. Tout ce qui est par-delà est superflu ou dangereux ; il ne sauroit en résulter aucun bien. Quand nous n'aurions

(1) Essais de Montaigne, *liv. I, chap. 24.*

pas les ouvrages de *la belle cordiere* (1), notre littérature n'en feroit pas moins riche, & fon ménage en auroit certainement valu mieux.

CHAPITRE IX.

Des talens.

POUR elles-mêmes, pour leurs maris, les femmes du monde ne fauroient trop cultiver les talens agréables.

Pour elles, ce font les reffources les plus fûres contre cet ennui & contre ces vapeurs auxquelles un défœuvrement prefque forcé dévoue parmi nous leur exiftence.

Pour leurs maris, ce font d'heureux délaffemens qui les empêchent de chercher loin de leurs foyers domeftiques,

---

(1) Voyez les différentes Vies de Louife Labbé, appellée *la belle cordiere*, parce qu'elle étoit à Lyon la femme d'un faifeur de cordes.

des distractions que le travail du cabinet rend absolument nécessaires.

Mais l'ouvrier, en quittant son attelier ou son établi, n'a besoin que d'un repas bien apprêté. Les talens agréables seroient alors pour lui ce que les mets transformés en or étoient sur la table de Midas.

Que lui serviroient aussi ces mêmes talens, lorsque ses vêtemens délabrés offrent mille issues à la rigueur des saisons ?

Quand elle sait bien soigner son ménage, une femme du peuple sait tout. L'art de coudre & l'art de filer seront les seuls auxquels on la formera dans les écoles. Sur ces deux arts seulement s'exerceront & se développeront ses talens. Ils furent autrefois ceux des femmes les plus distinguées. Alexandre & Auguste ne portoient que des habits filés & faits par leurs sœurs, leurs meres ou leurs épouses. Conservons du moins parmi les femmes du peuple, non ce foible reste de la simplicité

des mœurs antiques, mais ce monument précieux d'économie & d'administration du ménage.

Que dis-je? & pourquoi ne leur apprendroit-on pas à chanter avec une sorte de précision, & à danser en respectant un peu la mesure? La chose seroit facile: tout par routine, rien par principes; voila ce qu'il faut au peuple.

Le chant tient à la santé de l'ame; la danse tient à la santé du corps. Pourquoi ne ménageroit-on pas à la femme du peuple, ce double moyen d'oublier ses miseres & de fortifier son tempérament? Pourquoi sur-tout ne lui ménageroit-on pas ce secret d'être plus chere à ses enfans & plus agréable à son mari, en charmant leurs maux d'une maniere intéressante? En effet, si la femme n'en possede pas le talent, qui bannira des foyers domestiques l'ennui, l'humeur & la colere, ces fléaux des ménages, que la gaieté seule peut écarter?

En Grece, l'éducation des femmes du commun étoit comme l'éducation des femmes d'un rang plus élevé, toute en danses, en chants, en exercices corporels. Elles chantoient, elles dansoient même en allant tirer de l'eau des puits publics (1). Cependant quelles femmes ont produites ces belles contrées! Quels hommes sur-tout ces femmes ont donnés à leur pays!

---

(1) Voyez le voyage littéraire de la Grece, *tom. I*; les Dissertations de M. Winckelman, celles de M. de la Naure, &c.



CHAPITRE X.

Morale des femmes du peuple.

IL eſt des qualités, il eſt des vertus qui ſemblent plus ſpécialement affectées aux femmes. Telles ſont la modeſtie, la ſenſibilité, la douceur, l'indulgence.

Inſiſtez-y davantage dans le cours de l'éducation des filles du peuple. La nature elle-même vous l'indique. Après cela, n'employez pour leur former le cœur que les moyens indiqués pour former les mœurs des garçons. La morale eſt une pour tous les individus; & je ne connois qu'une bonne maniere de l'enſeigner, c'eſt de la rendre aimable.

C'eſt auſſi de la rendre propre à ceux qui doivent s'abreuver de ſes préceptes. Rien de plus multiplié que les ſermons parmi nous; pourquoi ſi peu de converſions? Une des princi-

pales raiſons, à mon avis, eſt que l'orateur obligé de parler à une multitude compoſée de perſonnes de tout âge, de tout ſexe, de tout état, ſe trouve forcé de généraliſer ſon inſtruction. Alors elle devient trop vague, nul n'y trouve quelque choſe à prendre pour ſoi; & ſi le prédicateur deſcend dans quelques détails, qu'arrive-t-il? Ou ils gliſſent ſur les eſprits, parce qu'il eſt contraint de les préſenter avec trop de rapidité; *ou leur impreſſion s'efface* bien vîte, par l'application que chacun ſe hâte de faire à ſes voiſins, des détails qui ne le concernent plus.

Combien il ſeroit avantageux, au peuple ſur-tout, qu'à ces lieux communs de morale qui, n'intéreſſant perſonne, provoquent le ſommeil de tous, on ſubſtituât des inſtructions bien particulariſées! Un curé ne pourroit-il pas raſſembler ſéparément les différentes claſſes de ſes paroiſſiens, & leur faire des prônes qui ne convinſſent qu'à la claſſe réunie dans le

temple? Aux jeunes épouſes, par exemple, il montreroit la néceſſité & les moyens de conſerver par la douceur, le cœur de leurs maris; il leur perſuaderoit que le bonheur d'un ménage ne peut naître que de leur attachement à leurs devoirs; il leur enſeigneroit auſſi à ſe conduire dans le cours de leurs groſſeſſes de maniere à prévenir ces accidens qui moiſſonnent ſi ſouvent dans leur ſein l'eſpérance de l'état & de la religion; il les éclaireroit de même ſur l'utilité des bains d'eau froide pour les enfans nouveaux nés, ſur les dangers du maillot, &c. Aux filles à marier, il recommanderoit la modeſtie, la fuite des occaſions, le goût des bonnes mœurs; & il leur feroit bien ſentir que les vertus de leur ſexe ſont les ſeuls & les vrais moyens d'attirer ſur elles les yeux d'un homme, & d'en fixer le choix.

Les faiſeurs d'inſtructions ne connoiſſent pas aſſez, ce me ſemble, tout

le parti qu'ils pourroient tirer pour la caufe du ciel, de fes rapports avec notre félicité fur la terre. L'intérêt éternel eft trop éloigné pour faire une impreffion bien vive; l'intérêt temporel eft plus rapproché & frappe davantage. D'où vient ne pas foutenir l'un par l'autre? Il fe peut que la jeune fille qui prétend à la couronne de Salency ou de Romainville, ne fonge, en veillant fur fa conduite, qu'à plaire au Dieu de *toute pureté*! Ne fe peut-il pas auffi que l'efpoir d'obtenir plus facilement un époux digne d'elle, contribue à détourner fes regards des objets dangereux, & à fermer fon cœur aux fuggeftions du libertinage?

En offrant par-tout aux bonnes mœurs la même récompenfe, les mœurs fe conferveroient pures parmi les filles du peuple.

Je fais qu'il eft peu de feigneurs difpofés à retrancher quelque chofe de leur luxe, pour former un prix à l'innocence.

Mais il feroit facile d'y suppléer, en forçant le vice à doter la vertu. J'obligerois donc les parens de toute fille qui feroit devenue mere, à remettre au curé une fomme de 40 ou 50 écus pour marier la fille qui, dans la paroiffe, fe feroit le moins écartée de fes devoirs.

C'eft en faifant trouver aux femmes un intérêt bien fenfible à être vertueufes, que vous les attacherez fortement à la vertu.

CONCLUSION.

L'ÉDUCATION du peuple ne peut être confidérée que fous deux rapports, relativement à lui, & relativement à l'état; à lui, pour le rendre heureux; à l'état, pour le rendre floriffant.

Or, en quoi confifte le bonheur de l'homme privé, fi ce n'eft dans un jufte équilibre entre fes facultés & fes defirs? Pouvoir beaucoup & vouloir peu, c'eft le vrai fecret de la félicité.

Ce principe que la faine morale

avoue, m'a conduit uniquement, lorsque j'ai proposé de ne développer dans le peuple que les forces corporelles qui sont les seuls instrumens de son pouvoir & de sa fortune, & d'éloigner soigneusement de son esprit toutes ces connoissances qui ne font qu'exciter en lui les desirs inquiets, le dégoût de son état, les murmures contre la société.

D'où résulte ensuite la prospérité d'un *royaume*, *si ce n'est* du nombre, de la force & du travail de ses habitans? Avoir beaucoup d'hommes assez forts pour le défendre, assez laborieux pour le nourrir; voilà sa véritable gloire & sa vraie richesse.

Ce principe que la saine politique avoue, est *encore celui* qui m'a dirigé, lorsque j'ai proposé de former au peuple un tempérament robuste, & de ne lui donner d'autre émulation que celle de bien remplir les professions qui lui sont destinées.

Dieu! quelles délices pures inonde-

roient mon cœur, si je voyois le peuple dans nos villes & dans nos campagnes, employer toute la semaine à des occupations utiles, & partager ensuite le dimanche entre des exercices de religion qui lui font chérir ses devoirs, & des jeux qui lui font oublier ses peines! Que j'aime à me le représenter exempt des maladies du corps, parce que l'éducation aura fortifié son tempérament; exempt des inquiétudes de l'esprit, parce que l'éducation, en lui ôtant l'ignorance, ne lui aura pas donné le savoir! Je crois, dans l'illusion que me cause le systême que j'ai proposé, je crois le voir vivant au sein des fatigues, sans connoître la douleur; portant le poids des impôts, sans se permettre le murmure; se livrant au plaisir, sans craindre le remords; détournant, sans effort, ses regards & son cœur d'une opulence & d'un luxe que le sort a heureusement reculés loin de lui; ne portant point envie aux conditions plus

élevées, parce que l'éducation a ſu ennoblir la ſienne à ſes yeux; chantant au milieu des travaux, parce que l'habitude les lui a rendus faciles; s'abſtenant du mal, parce qu'il n'a ni le temps, ni la volonté, ni l'intérêt de le commettre; s'appuyant avec confiance ſur ſon Dieu, lorſque le poids de l'affliction le preſſe & le courbe; ſe levant avant l'aurore, ſans regrets ſur la veille, ſans deſirs pour le lendemain; & s'abandonnant avec la plus grande ſécurité, au ſommeil de la mort, dans le doux eſpoir qu'il ſe réveillera entre les bras du pere le plus tendre.

FIN.

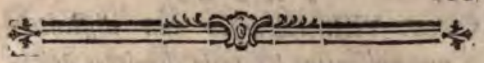


TABLE DES CHAPITRES.

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit ayant pour titre : *Vues patriotiques ſur l'Éducation du Peuple, tant des villes que de la campagne.* Cet Ouvrage m'a paru véritablement eſtimable par l'importance de ſon objet, par la ſageſſe & la ſimplicité de ſon plan, & par le mérite de ſa rédaction. Si, après l'avoir lu, on ne peut ſe défendre du deſir de voir réaliſer un projet auſſi utile, il eſt doux de pouvoir l'eſpérer ſous le regne du Pere du Peuple. Je n'y ai rien trouvé d'ailleurs qui m'ait paru devoir empêcher qu'on en permette l'impreſſion. A Lyon, le 22 Juin 1782.

Signé, MONGEZ.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra; SALUT. Notre amé le Sieur P. BRUYSET-PONTHUS, Libraire à Lyon, Nous a fait expoſer qu'il

desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage intitulé : *Vues patriotiques sur l'Éducation du Peuple, tant des villes que de la campagne*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de dix années consécutives, à compter de la date des présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de *notre obéissance*; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ses hoirs ou ayant cause, à peine de saisie & de confiscation des Exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la premiere fois; de pareille amende & de déchéance d'état, en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons : à la charge que ces présentes seront enrégistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs,

en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilege; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis, dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur HUE DE MIROMESNIL, Commandeur de nos Ordres; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMESNIL: le tout à peine de nullité des Présentes, du contenu desquelles vous MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayant cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel

eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le vingt-unieme jour du mois d'Août, l'an de grace mil ſept cent quatre-vingt-deux, & de notre Regne le neuvieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

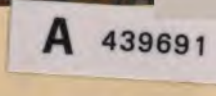
Signé, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 2699, fol. 752, conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilege; & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires preſcrits par l'Article CVIII du Réglement de 1723. A Paris, ce 23 Août 1782.

Signé, *LE CLERC, Syndic.*

De l'Imprimerie d'AIMÉ DE LA ROCHE, aux Halles de la Grenette.




A 439691


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05853 2584

